

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

COMPTES ANNUELS

au 31 décembre 2023

de

Viel et Compagnie-Finance

Viel et Compagnie-Finance
BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF <i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort / Dépr.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	5	5	-	-
Immobilisations corporelles	6 901	3 600	3 301	3 312
Immobilisations financières	63 302	214	63 088	56 199
<i>Participations, TIAP</i>	62 414	214	62 199	55 274
<i>Autres immobilisations financières</i>	889	-	889	924
Total de l'actif immobilisé	70 208	3 819	66 389	59 511
Actif circulant				
Avances et acomptes	90	-	90	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	0
Autres créances	46 879	604	46 275	52 901
Valeurs mobilières de placement	1 814	232	1 581	1 365
Disponibilités	1 218	-	1 218	2 038
Charges constatées d'avance	1 151	-	1 151	312
Charges à répartir	130	-	130	196
Total de l'actif circulant	51 282	836	50 446	56 812
Total de l'actif	121 490	4 655	116 835	116 322

Viel et Compagnie-Finance
BILAN AU 31 DECEMBRE

	31/12/2023	31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>		
Capitaux propres		
Capital social	11 839	11 839
Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Réserve légale	1 755	1 755
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	50 478	50 054
Résultat de l'exercice	11 662	8 428
Total des capitaux propres	75 734	72 076
Provisions pour risques et charges	-	-
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	28 198	34 201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 576	472
Dettes fiscales et sociales	111	149
Autres dettes	11 204	9 426
Produits constatés d'avance	13	-
Total des dettes	41 102	44 247
Total du passif	116 835	116 322

Viel et Compagnie-Finance

COMPTE DE RESULTAT

P&L	<i>Note</i>	2023	2022
<i>En milliers d'euros</i>			
Chiffre d'affaires net		-	-
Reprises d'amortissements et provisions		-	52
Autres produits d'exploitation	3.1	3 073	2 960
Produits d'exploitation		3 073	3 012
Frais de personnel		-586	-578
Autres achats et charges externes		-5 833	-5 723
Impôts taxes et versements assimilés		-71	-56
Dotations aux amortissements et provisions		-663	-189
Charges d'exploitation		-7 152	-6 546
Résultat d'exploitation		-4 079	-3 534
Résultat financier	3.2	15 748	11 964
Résultat courant avant impôt		11 669	8 430
Résultat exceptionnel	3.3	-7	-2
Impôts sur le bénéfice	3.4	-	-
Résultat net pour l'exercice		11 662	8 429
Résultat par action		15,02	10,86

Viel et Compagnie-Finance

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Principes comptables

Les comptes annuels de Viel et Compagnie-Finance sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'aux principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et à la réglementation applicable aux sociétés commerciales.

Viel et Compagnie-Finance est passé en juin 2015 d'un mode de surveillance par l'ACPR sur une base consolidée à un mode dérogatoire selon l'article 15 du CRR.

1.2 Changement de méthode comptable

Néant.

1.3 Méthodes d'évaluation

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée du bien suivant les modes et les durées suivants :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| - logiciel : | 1 à 3 ans, linéaire ou dégressif |
| - œuvre d'art : | non amortie |
| - construction : | entre 20 et 40 ans, linéaire |
| - installations et agencements : | 10 ans, linéaire |
| - matériel informatique : | 3 à 5 ans, linéaire ou dégressif |
| - mobilier et matériel de bureau : | 10 ans, linéaire |
| - matériel de transport : | 5 ans, linéaire |

Titres de filiales et participations

Les parts dans les entreprises liées et les titres de participations sont enregistrés à leur coût d'acquisition incluant les frais y afférents, et évalués en fonction de leur valeur d'utilité par la méthode la plus pertinente selon les cas de figure, représentée notamment :

- par le cours de bourse lorsque les titres sont cotés et que leur valorisation reflète leur valeur intrinsèque,
- par la quote-part des capitaux propres ajustée des résultats non encore réalisés pour les titres non cotés,
- par leur valeur de réalisation lorsqu'elle est connue de façon certaine,
- par la projection de flux de trésorerie futurs,
- ou par la quote-part de capitaux propres consolidés qu'ils représentent, notamment lorsque les autres méthodes de valorisation ne permettent pas d'appréhender leur valeur intrinsèque.

Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente.

Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur brute d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur estimative au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés ou lorsque la quote-part de la dernière situation nette connue pour les titres non cotés est inférieure à la valeur brute d'achat.

ACTIF CIRCULANT

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, la méthode d'évaluation retenue est le FIFO. Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente entre la valeur de marché et la valeur comptable.

Frais d'emprunt

La société a pris l'option de comptabiliser à l'actif les frais d'émission des emprunts et de les étaler sur la durée d'amortissement des dettes afférentes.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Les opérations de marché sur les instruments financiers à terme (de taux, de change ou d'actions) sont enregistrées conformément au règlement ANC 2015-05. Elles sont évaluées à leur valeur de marché à la date de clôture et les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits au hors-bilan pour le montant nominal des contrats. Pour les instruments en position ouverte isolées les plus et moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat à l'échéance du contrat ou lors du dénouement de la position et seules les pertes latentes éventuelles sont constatées via une provision. Les variations sont, quant à elles comptabilisées au bilan.

Autres postes du bilan

Les autres postes du bilan sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des provisions et amortissements économiquement nécessaires.

Traitement des devises étrangères

L'euro étant la monnaie de présentation des comptes de la société, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ».

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles de Viel et Compagnie-Finance se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2023			31.12.2022		
	Brut	Amort	Net	Brut	Amort	Net
Immobilisations incorporelles	5	5	-	5	5	-
Immobilisations corporelles	6 901	3 600	3 301	6 800	3 488	3 312
<i>Terrain</i>	829	-	829	829	-	829
<i>Constructions</i>	3 314	1 659	1 656	3 266	1 556	1 710
<i>Agencements – Installations</i>	1 799	1 700	99	1 799	1 694	105
<i>Matériels informatiques, de bureau</i>	3	3	0	3	3	-
<i>Mobilier de bureau</i>	108	108	0	108	108	-
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	847	130	717	794	126	668
	6 905	3 605	3 301	6 804	3 492	3 312

2.2 Immobilisations financières

Le portefeuille d'immobilisations financières de Viel et Compagnie-Finance se décompose comme suit, au 31 décembre 2023 :

<i>Montants en milliers</i>	% de détention 31.12.2023		Résultat 2023	Capitaux propres autres que le résultat 31.12.2023	Valeur brute au 31.12.2023	Dépréciation 31.12.2023	Valeur nette 31.12.2023	Valeur nette 31.12.2022
		Devise	Devise	Devise	€	€	€	€
VIEL & Cie	62,52%	EUR	49 356	51 282	48 464	-	48 464	47 979
Immoviel	99,99%	EUR	-690	-7 214	3 884	-	3 884	3 884
3 V Finance	99,96%	EUR	162	692	39	39	0	39
SCI Gonnet	99,99%	EUR	-15	-298	305	-	305	305
Notos	100,00%	EUR	52	883	66	-	66	66
SCI Vaullongue	100,00%	EUR	0	5 336	1 890	-	1 890	1 890
Immolangallerie	100,00%	CHF	128	684	84	-	84	84
Painted Sky Utah	50,00%	EUR	*	*	1 024	-	1 024	1 024
La Pagoda	100,00%	EUR	-8	-38	1	1	-	-
Malko	100,00%	EUR	-638	-1 217	1	1	-	1
Cruou	100,00%	EUR	-54	-119	1	1	-	-
Créances rattachées		CHF			6 479	-	6 479	-
TOTAL Participations					62 237	42	62 196	55 271

<i>Montants en milliers</i>	% de détention 31.12.2023		Résultat 2022/2023	Capitaux propres autres que le résultat 2022/2023	Valeur brute au 31.12.2023	Dépréciation 31.12.2023	Valeur nette 31.12.2023	Valeur nette 31.12.2022
		Devise	Devise	Devise	€	€	€	€
Développement & Partenariat V Gestion	0,45%	EUR	*	*	32	28	4	4
Tokaj	2,19%	HUF	-119	157	144	144	-	-
TOTAL TIAP					176	173	4	4
Total des participations et TIAP					62 414	214	62 199	55 274
Autres immobilisations financières					889	-	889	924
Total immobilisations financières					63 302	214	63 088	56 198

* Information non disponible

La valeur estimée des TIAP présentée ci-dessus est déterminée sur la base de la situation nette de ces sociétés.

2.3 Autres créances

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2022
Créances sur les sociétés liées	45 875	51 027
Etat et collectivités publiques	1 004	1 993
Autres créances	-	-
Dépréciations de créances	-604	-119
TOTAL	46 275	52 901
<i>Dont créances < 1an</i>	4 524	8 523
<i>Dont créances > 1an</i>	41 751	44 378

2.4 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Au 31 décembre 2023, les valeurs mobilières de placement (placements en actions) et les disponibilités de la société s'élèvent respectivement à 1 581 k€ (1 365 k€ au 31 décembre 2022) et à 1 218 k€ (2 038 k€ au 31 décembre 2022).

2.5 Capitaux propres

Au cours de l'exercice 2023, la variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	01 01 2023	Affectation du résultat 2022	Résultat 2023	31 12 2023
Capital social	11 839	-	-	11 839
Réserves légales	1 755	-	-	1 755
Autres réserves	0	-	-	0
Report à nouveau	50 054	424	-	50 478
Résultat de la période	8 428	-8 428	11 662	11 662
Total	72 076	-8 004	11 662	75 734

Le capital social de Viel et Compagnie-Finance d'un montant de € 11 839 429 au 31 décembre 2023 est composé de 776 356 actions d'une valeur nominale de € 15,25 chacune, sans changement par rapport au 31 décembre 2022.

L'Assemblée générale du 14 juin 2023 a voté, sur proposition du Conseil d'administration, l'attribution d'un dividende de € 10,31 par action au titre de l'exercice 2022, soit un montant total de 8 004 230,36 €.

2.6 Emprunts et dettes financières diverses

Au 31 décembre 2023, les emprunts et dettes financières diverses s'élèvent à 28 198 k€ (contre 34 201 k€ au 31 décembre 2022), incluant un emprunt de 21 000 k€.

Au cours de l'exercice 2021, Viel et Compagnie-Finance avait restructuré sa dette en contractant un emprunt de 30 000 k€ auprès d'un groupe d'établissements bancaires. Cet emprunt est amortissable selon l'échéancier suivant :

- 22 500 k€ amortissables sur cinq ans par annuités constantes
- 7 500 k€ in fine dans cinq ans.

Cet emprunt est garanti par le nantissement de titres de participations (cf. note 4.1) ; il est en outre assorti de conditions de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios de gestion basés sur les états financiers consolidés de Viel et Compagnie-Finance, tels que le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe. Au 31 décembre 2023, Viel et Compagnie-Finance respecte l'intégralité de ces conditions.

2.7 Autres dettes

Les autres dettes se décomposent comme suit:

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2022
Dettes vis-à-vis des sociétés liées	6 196	6 099
Versement restant à effectuer sur titres	24	24
Autres dettes	4 984	3 303
TOTAL	11 204	9 426
<i>Dont dettes < 1an</i>	2 440	2 588
<i>Dont dettes > 1an</i>	8 764	6 838

Viel et Compagnie-Finance a souscrit à des engagements de versement au titres des fonds dans lesquels elle détient une participation. Au 31 décembre 2023, le montant résiduel non encore appelé s'élève à 24 k€.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Produits d'exploitation

Cette rubrique comprend principalement des produits de location sur des filiales directes et indirectes de Viel et Compagnie-Finance.

3.2 Résultat financier

Le résultat financier net de Viel et Compagnie-Finance s'établit à 15 748 k€ en 2023 (11 964 k€ en 2022).

Ce résultat financier est principalement composé :

- d'un dividende de 15 116 k€ reçu de VIEL & Cie ;
- de produits financiers issus de ses participations ;
- de la charge d'intérêts sur la dette de la société et sur un swap de taux d'intérêt;
- d'un gain de change ;
- d'autres gains / pertes sur opérations financières diverses

3.3 Résultat Exceptionnel

Ce poste enregistre une charge nette de 7 k€ en 2023 contre 2 k€ en 2022.

3.4 Impôts sur le bénéfice

Viel et Compagnie-Finance est société tête de groupe d'un groupe fiscal constitué avec la société ImmoViel. La société ne constate pas de charge d'impôt sur l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, le groupe fiscal dispose de 59 553 k€ de reports déficitaires qui pourraient venir en déduction de la charge d'impôt future du groupe fiscal.

4. ENGAGEMENTS HORS – BILAN

4.1 Engagements de financement, de garantie

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2022
<u>Engagements donnés</u>	99 673	70 678
Avals, cautionnements et garantie	17 213	11 948
Engagements assortis de suretés réelles (nantissement)	82 450	57 230
Autres garanties données	10	10
Engagement sur Instruments Financiers à Terme	-	1 490
<u>Engagements de garantie reçus</u>	21 000	30 000
Avals, cautionnements et garantie		
Engagement sur Instruments Financiers à Terme	21 000	30 000

Instruments financiers à terme	Nature du produit	Nominal en milliers d'€		Nature du sous-jacent
		31.12.2023	31.12.2022	
Contrat d'échange - Taux d'intérêts - Couverture	Swaps	21 000	30 000	Dette bancaire
Dérivés	MONEP	0	1 490	

4.2 Autres engagements

Viel & Compagnie-Finance a contracté auprès de la Société 9 Place Vendôme un bail de location ferme pour une durée de 6 ans.

Les engagements de la société au titre des contrats de loyers sont les suivants :

	- d'1an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
Contrats de location (hors taxes)	3 545	11 539	-	15 084

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

	31.12.2023	31.12.2022
Cadres	2	2
TOTAL	2	2

5.2 Rémunération allouée aux dirigeants

Les rémunérations brutes et avantages en nature des membres de la Direction Générale de Viel et Compagnie-Finance se sont élevés à € 334 899 en 2023 (€ 304 899 en 2022).

Les jetons de présence relatifs à l'exercice en 2023 s'élèvent à 150 000 €.

5.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

En euros (HT)	<i>KPMG Audit</i>		<i>Fidorg Audit</i>		<i>TOTAL</i>	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	54 245	51 550	25 360	24 150	79 605	75 700
Autres services	10 050	1 000	4 000	1000	14 050	2000
TOTAL	64 295	52 550	29 360	25 150	93 655	77 700

5.4 Consolidation

Viel et Compagnie-Finance établit par ailleurs des comptes consolidés, selon les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

5.5 Surveillance prudentielle

Dans le cadre de son statut de compagnie financière, la société Viel et Compagnie-Finance est supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), en charge de la supervision des secteurs bancaires et d'assurance. Depuis juin 2021, la société est passée d'un mode dérogatoire selon l'article 15 du CRR à un mode de surveillance sur la base des données consolidées suite à l'entrée en application du référentiel IFR.

6. Evénements postérieurs à la clôture

La société n'a constaté aucun événement postérieur à la clôture de ses comptes.

Tableau des filiales et participations*

Filiales et participations	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette au bilan des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals et autres garanties données	Chiffre d'affaires 2023	Résultat net 2023	Dividendes encaissés par la société
	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€
VIEL& Cie	48 464	48 464	-	-	-	49 356	15 116
Immoviel	3 884	3 884	34 456	4 038	-	-690	-
3 V Finance	39	-	1 510	-	4 770	162	-
SCI Gonnet	305	305	360	-	-	-15	-
SCI Vaullongue	1 890	1 890	-	-	-	0	-
Notos	66	66	-	-	-	52	-
Immolangallerie	84	84	7 172	-	-	190	-
Painted Sky Utah	1 024	1 024	-	-	**	**	-
Galerie Pagoda	1	-	-	-	-	-8	-
Malko	1	-	7 359	13 175	-	-638	-
Cruou	1	-	515	-	-	-54	-

Participations représentant un investissement significatif et supérieur à 1% du capital de la société concernée.

** Information non disponible



TALENZ FIDORG AUDIT S.A.S.
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Viel et Compagnie Finance S.E.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Viel et Compagnie Finance S.E.
23, Place Vendôme - 75001 Paris

TALENZ FIDORG AUDIT
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
S.A.S. au capital de € 124 000
339 713 869 R.C.S. Caen

Commissaire aux comptes membre de la
compagnie régionale de Normandie

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de
commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des
experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et
rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de
cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited,
une société de droit anglais (private company limited by
guarantee).

Société anonyme à conseil
d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



TALENZ FIDORG AUDIT S.A.S.
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Viel et Compagnie-Finance S.E.

23, Place Vendôme - 75001 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de la société Viel et Compagnie – Finance S.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Viel Compagnie-Finance S.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

TALENZ FIDORG AUDIT
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
S.A.S. au capital de € 124 000
339 713 869 R.C.S. Caen

Commissaire aux comptes membre de la
compagnie régionale de Normandie

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de
commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des
experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et
rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de
cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited,
une société de droit anglais (private company limited by
guarantee).

Société anonyme à conseil
d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille, dont le montant net figurant au bilan 31 décembre 2023 s'établit à 62 199 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris, le 24 mai 2024
TALENZ FIDORG AUDIT

Paris La Défense, le 24 mai 2024
KPMG S.A.

Signé électroniquement le 24/05/2024 par
Christophe Chareton



Christophe CHARETON
Associé



Guillaume MABILLE
Associé



Sophie MEDDOURI
Associée

COMPTES ANNUELS

au 31 décembre 2023

de

Viel et Compagnie-Finance

Viel et Compagnie-Finance

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF <i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort / Dépr.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	5	5	-	-
Immobilisations corporelles	6 901	3 600	3 301	3 312
Immobilisations financières	63 302	214	63 088	56 199
<i>Participations, TIAP</i>	62 414	214	62 199	55 274
<i>Autres immobilisations financières</i>	889	-	889	924
Total de l'actif immobilisé	70 208	3 819	66 389	59 511
Actif circulant				
Avances et acomptes	90	-	90	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	0
Autres créances	46 879	604	46 275	52 901
Valeurs mobilières de placement	1 814	232	1 581	1 365
Disponibilités	1 218	-	1 218	2 038
Charges constatées d'avance	1 151	-	1 151	312
Charges à répartir	130	-	130	196
Total de l'actif circulant	51 282	836	50 446	56 812
Total de l'actif	121 490	4 655	116 835	116 322

Viel et Compagnie-Finance
BILAN AU 31 DECEMBRE

	31/12/2023	31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>		
Capitaux propres		
Capital social	11 839	11 839
Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Réserve légale	1 755	1 755
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	50 478	50 054
Résultat de l'exercice	11 662	8 428
Total des capitaux propres	75 734	72 076
Provisions pour risques et charges	-	-
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	28 198	34 201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 576	472
Dettes fiscales et sociales	111	149
Autres dettes	11 204	9 426
Produits constatés d'avance	13	-
Total des dettes	41 102	44 247
Total du passif	116 835	116 322

Viel et Compagnie-Finance

COMPTE DE RESULTAT

P&L	<i>Note</i>	2023	2022
<i>En milliers d'euros</i>			
Chiffre d'affaires net		-	-
Reprises d'amortissements et provisions		-	52
Autres produits d'exploitation	3.1	3 073	2 960
Produits d'exploitation		3 073	3 012
Frais de personnel		-586	-578
Autres achats et charges externes		-5 833	-5 723
Impôts taxes et versements assimilés		-71	-56
Dotations aux amortissements et provisions		-663	-189
Charges d'exploitation		-7 152	-6 546
Résultat d'exploitation		-4 079	-3 534
Résultat financier	3.2	15 748	11 964
Résultat courant avant impôt		11 669	8 430
Résultat exceptionnel	3.3	-7	-2
Impôts sur le bénéfice	3.4	-	-
Résultat net pour l'exercice		11 662	8 429
Résultat par action		15,02	10,86

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Principes comptables

Les comptes annuels de Viel et Compagnie-Finance sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'aux principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et à la réglementation applicable aux sociétés commerciales.

Viel et Compagnie-Finance est passé en juin 2015 d'un mode de surveillance par l'ACPR sur une base consolidée à un mode dérogatoire selon l'article 15 du CRR.

1.2 Changement de méthode comptable

Néant.

1.3 Méthodes d'évaluation

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée du bien suivant les modes et les durées suivants :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| - logiciel : | 1 à 3 ans, linéaire ou dégressif |
| - œuvre d'art : | non amortie |
| - construction : | entre 20 et 40 ans, linéaire |
| - installations et agencements : | 10 ans, linéaire |
| - matériel informatique : | 3 à 5 ans, linéaire ou dégressif |
| - mobilier et matériel de bureau : | 10 ans, linéaire |
| - matériel de transport : | 5 ans, linéaire |

Titres de filiales et participations

Les parts dans les entreprises liées et les titres de participations sont enregistrés à leur coût d'acquisition incluant les frais y afférents, et évalués en fonction de leur valeur d'utilité par la méthode la plus pertinente selon les cas de figure, représentée notamment :

- par le cours de bourse lorsque les titres sont cotés et que leur valorisation reflète leur valeur intrinsèque,
- par la quote-part des capitaux propres ajustée des résultats non encore réalisés pour les titres non cotés,
- par leur valeur de réalisation lorsqu'elle est connue de façon certaine,
- par la projection de flux de trésorerie futurs,
- ou par la quote-part de capitaux propres consolidés qu'ils représentent, notamment lorsque les autres méthodes de valorisation ne permettent pas d'appréhender leur valeur intrinsèque.

Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente.

Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur brute d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur estimative au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés ou lorsque la quote-part de la dernière situation nette connue pour les titres non cotés est inférieure à la valeur brute d'achat.

ACTIF CIRCULANT

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, la méthode d'évaluation retenue est le FIFO. Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente entre la valeur de marché et la valeur comptable.

Frais d'emprunt

La société a pris l'option de comptabiliser à l'actif les frais d'émission des emprunts et de les étaler sur la durée d'amortissement des dettes afférentes.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Les opérations de marché sur les instruments financiers à terme (de taux, de change ou d'actions) sont enregistrées conformément au règlement ANC 2015-05. Elles sont évaluées à leur valeur de marché à la date de clôture et les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits au hors-bilan pour le montant nominal des contrats. Pour les instruments en position ouverte isolées les plus et moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat à l'échéance du contrat ou lors du dénouement de la position et seules les pertes latentes éventuelles sont constatées via une provision. Les variations sont, quant à elles comptabilisées au bilan.

Autres postes du bilan

Les autres postes du bilan sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des provisions et amortissements économiquement nécessaires.

Traitement des devises étrangères

L'euro étant la monnaie de présentation des comptes de la société, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ».

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles de Viel et Compagnie-Finance se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2023			31.12.2022		
	Brut	Amort	Net	Brut	Amort	Net
Immobilisations incorporelles	5	5	-	5	5	-
Immobilisations corporelles	6 901	3 600	3 301	6 800	3 488	3 312
<i>Terrain</i>	829	-	829	829	-	829
<i>Constructions</i>	3 314	1 659	1 656	3 266	1 556	1 710
<i>Agencements – Installations</i>	1 799	1 700	99	1 799	1 694	105
<i>Matériels informatiques, de bureau</i>	3	3	0	3	3	-
<i>Mobilier de bureau</i>	108	108	0	108	108	-
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	847	130	717	794	126	668
	6 905	3 605	3 301	6 804	3 492	3 312

2.2 Immobilisations financières

Le portefeuille d'immobilisations financières de Viel et Compagnie-Finance se décompose comme suit, au 31 décembre 2023 :

<i>Montants en milliers</i>	% de détention 31.12.2023		Résultat 2023	Capitaux propres autres que le résultat 31.12.2023	Valeur brute au 31.12.2023	Dépréciation 31.12.2023	Valeur nette 31.12.2023	Valeur nette 31.12.2022
		Devise	Devise	Devise	€	€	€	€
VIEL & Cie	62,52%	EUR	49 356	51 282	48 464	-	48 464	47 979
Immoviel	99,99%	EUR	-690	-7 214	3 884	-	3 884	3 884
3 V Finance	99,96%	EUR	162	692	39	39	0	39
SCI Gonnet	99,99%	EUR	-15	-298	305	-	305	305
Notos	100,00%	EUR	52	883	66	-	66	66
SCI Vaullongue	100,00%	EUR	0	5 336	1 890	-	1 890	1 890
Immolangalerie	100,00%	CHF	128	684	84	-	84	84
Painted Sky Utah	50,00%	EUR	*	*	1 024	-	1 024	1 024
La Pagoda	100,00%	EUR	-8	-38	1	1	-	-
Malko	100,00%	EUR	-638	-1 217	1	1	-	1
Cruou	100,00%	EUR	-54	-119	1	1	-	-
Créances rattachées		CHF			6 479	-	6 479	-
TOTAL Participations					62 237	42	62 196	55 271

<i>Montants en milliers</i>	% de détention 31.12.2023	Résultat 2022/2023	Capitaux propres autres que le résultat 2022/2023	Valeur brute au 31.12.2023	Dépréciation 31.12.2023	Valeur nette 31.12.2023	Valeur nette 31.12.2022
	Devise	Devise	Devise	€	€	€	€
Développement & Partenariat V Gestion	0,45%	EUR	*	32	28	4	4
Tokaj	2,19%	HUF	-119	144	144	-	-
TOTAL TIAP				176	173	4	4
Total des participations et TIAP				62 414	214	62 199	55 274
Autres immobilisations financières				889	-	889	924
Total immobilisations financières				63 302	214	63 088	56 198

* Information non disponible

La valeur estimée des TIAP présentée ci-dessus est déterminée sur la base de la situation nette de ces sociétés.

2.3 Autres créances

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2022
Créances sur les sociétés liées	45 875	51 027
Etat et collectivités publiques	1 004	1 993
Autres créances	-	-
Dépréciations de créances	-604	-119
TOTAL	46 275	52 901
<i>Dont créances < 1an</i>	<i>4 524</i>	<i>8 523</i>
<i>Dont créances > 1an</i>	<i>41 751</i>	<i>44 378</i>

2.4 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Au 31 décembre 2023, les valeurs mobilières de placement (placements en actions) et les disponibilités de la société s'élèvent respectivement à 1 581 k€ (1 365 k€ au 31 décembre 2022) et à 1 218 k€ (2 038 k€ au 31 décembre 2022).

2.5 Capitaux propres

Au cours de l'exercice 2023, la variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	01 01 2023	Affectation du résultat 2022	Résultat 2023	31 12 2023
Capital social	11 839	-	-	11 839
Réserves légales	1 755	-	-	1 755
Autres réserves	0	-	-	0
Report à nouveau	50 054	424	-	50 478
Résultat de la période	8 428	-8 428	11 662	11 662
Total	72 076	-8 004	11 662	75 734

Le capital social de Viel et Compagnie-Finance d'un montant de € 11 839 429 au 31 décembre 2023 est composé de 776 356 actions d'une valeur nominale de € 15,25 chacune, sans changement par rapport au 31 décembre 2022.

L'Assemblée générale du 14 juin 2023 a voté, sur proposition du Conseil d'administration, l'attribution d'un dividende de € 10,31 par action au titre de l'exercice 2022, soit un montant total de 8 004 230,36 €.

2.6 Emprunts et dettes financières diverses

Au 31 décembre 2023, les emprunts et dettes financières diverses s'élèvent à 28 198 k€ (contre 34 201 k€ au 31 décembre 2022), incluant un emprunt de 21 000 k€.

Au cours de l'exercice 2021, Viel et Compagnie-Finance avait restructuré sa dette en contractant un emprunt de 30 000 k€ auprès d'un groupe d'établissements bancaires. Cet emprunt est amortissable selon l'échéancier suivant :

- 22 500 k€ amortissables sur cinq ans par annuités constantes
- 7 500 k€ in fine dans cinq ans.

Cet emprunt est garanti par le nantissement de titres de participations (cf. note 4.1) ; il est en outre assorti de conditions de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios de gestion basés sur les états financiers consolidés de Viel et Compagnie-Finance, tels que le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe. Au 31 décembre 2023, Viel et Compagnie-Finance respecte l'intégralité de ces conditions.

2.7 Autres dettes

Les autres dettes se décomposent comme suit:

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2022
Dettes vis-à-vis des sociétés liées	6 196	6 099
Versement restant à effectuer sur titres	24	24
Autres dettes	4 984	3 303
TOTAL	11 204	9 426
<i>Dont dettes < 1 an</i>	<i>2 440</i>	<i>2 588</i>
<i>Dont dettes > 1 an</i>	<i>8 764</i>	<i>6 838</i>

Viel et Compagnie-Finance a souscrit à des engagements de versement au titres des fonds dans lesquels elle détient une participation. Au 31 décembre 2023, le montant résiduel non encore appelé s'élève à 24 k€.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Produits d'exploitation

Cette rubrique comprend principalement des produits de location sur des filiales directes et indirectes de Viel et Compagnie-Finance.

3.2 Résultat financier

Le résultat financier net de Viel et Compagnie-Finance s'établit à 15 748 k€ en 2023 (11 964 k€ en 2022).

Ce résultat financier est principalement composé :

- d'un dividende de 15 116 k€ reçu de VIEL & Cie ;
- de produits financiers issus de ses participations ;
- de la charge d'intérêts sur la dette de la société et sur un swap de taux d'intérêt;
- d'un gain de change ;
- d'autres gains / pertes sur opérations financières diverses

3.3 Résultat Exceptionnel

Ce poste enregistre une charge nette de 7 k€ en 2023 contre 2 k€ en 2022.

3.4 Impôts sur le bénéfice

Viel et Compagnie-Finance est société tête de groupe d'un groupe fiscal constitué avec la société Immobilier. La société ne constate pas de charge d'impôt sur l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, le groupe fiscal dispose de 59 553 k€ de reports déficitaires qui pourraient venir en déduction de la charge d'impôt future du groupe fiscal.

4. ENGAGEMENTS HORS – BILAN

4.1 Engagements de financement, de garantie

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2023	31.12.2022
<u>Engagements donnés</u>	99 673	70 678
Avals, cautionnements et garantie	17 213	11 948
Engagements assortis de suretés réelles (nantissement)	82 450	57 230
Autres garanties données	10	10
Engagement sur Instruments Financiers à Terme	-	1 490
<u>Engagements de garantie reçus</u>	21 000	30 000
Avals, cautionnements et garantie		
Engagement sur Instruments Financiers à Terme	21 000	30 000

Instruments financiers à terme	Nature du produit	Nominal en milliers d'€		Nature du sous-jacent
		31.12.2023	31.12.2022	
Contrat d'échange - Taux d'intérêts - Couverture	Swaps	21 000	30 000	Dette bancaire
Dérivés	MONEP	0	1 490	

4.2 Autres engagements

Viel & Compagnie-Finance a contracté auprès de la Société 9 Place Vendôme un bail de location ferme pour une durée de 6 ans.

Les engagements de la société au titre des contrats de loyers sont les suivants :

	- d'1an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
Contrats de location (hors taxes)	3 545	11 539	-	15 084

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

	31.12.2023	31.12.2022
Cadres	2	2
TOTAL	2	2

5.2 Rémunération allouée aux dirigeants

Les rémunérations brutes et avantages en nature des membres de la Direction Générale de Viel et Compagnie-Finance se sont élevés à € 334 899 en 2023 (€ 304 899 en 2022).

Les jetons de présence relatifs à l'exercice en 2023 s'élèvent à 150 000 €.

5.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

En euros (HT)	<i>KPMG Audit</i>		<i>Fidorg Audit</i>		<i>TOTAL</i>	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	54 245	51 550	25 360	24 150	79 605	75 700
Autres services	10 050	1 000	4 000	1000	14 050	2000
TOTAL	64 295	52 550	29 360	25 150	93 655	77 700

5.4 Consolidation

Viel et Compagnie-Finance établit par ailleurs des comptes consolidés, selon les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

5.5 Surveillance prudentielle

Dans le cadre de son statut de compagnie financière, la société Viel et Compagnie-Finance est supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), en charge de la supervision des secteurs bancaires et d'assurance. Depuis juin 2021, la société est passée d'un mode dérogatoire selon l'article 15 du CRR à un mode de surveillance sur la base des données consolidées suite à l'entrée en application du référentiel IFR.

6. Evénements postérieurs à la clôture

La société n'a constaté aucun événement postérieur à la clôture de ses comptes.

Tableau des filiales et participations*

Filiales et participations	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette au bilan des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals et autres garanties données	Chiffre d'affaires 2023	Résultat net 2023	Dividendes encaissés par la société
	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€
VIEL& Cie	48 464	48 464	-	-	-	49 356	15 116
Immoviel	3 884	3 884	34 456	4 038	-	-690	-
3 V Finance	39	-	1 510	-	4 770	162	-
SCI Gonnet	305	305	360	-	-	-15	-
SCI Vaullongue	1 890	1 890	-	-	-	0	-
Notos	66	66	-	-	-	52	-
Immolangallerie	84	84	7 172	-	-	190	-
Painted Sky Utah	1 024	1 024	-	-	**	**	-
Galerie Pagoda	1	-	-	-	-	-8	-
Malko	1	-	7 359	13 175	-	-638	-
Cruou	1	-	515	-	-	-54	-

Participations représentant un investissement significatif et supérieur à 1% du capital de la société concernée.

** Information non disponible

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 10 JUIN 2024**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat distribuable qui s'élève à :

Détermination des sommes distribuables :

- Résultat de l'exercice	11 662 283,31 euros
- Report à nouveau et réserves distribuables	50 477 952,86 euros
Montant à affecter	<u>62 140 236,17 euros</u>

Affectations proposées :

- Distribution de dividendes	12 002 463,76 euros
- Report à nouveau pour affectations proposées	50 137 772,41 euros
Total	<u>62 140 236,17 euros</u>

Le dividende d'un montant total de 12 002 463,76€ à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 15,46 € par action.

Par décision du Conseil d'administration en date du 4 mars 2024 le dividende a fait l'objet d'un paiement par acompte pour un montant de 8 004 230,36 €, à déduire du montant total du dividende décidé par la présente Assemblée.

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, il a été versé :

- au titre de l'exercice 2022, un dividende de 10,31 € par action, soit un montant total de 8.004.230,36 € ;
- au titre de l'exercice 2021, un dividende de 7,73 € par action, soit un montant total de 6.001.231,88 € ;
- au titre de l'exercice 2020, un dividende de 7,73 € par action, soit un montant total de 6.001.231,88 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE

1. ACTIVITES 2023	1
2. RESULTATS 2023	8
3. PERSPECTIVES 2024.....	10
4. STRUCTURE DU CAPITAL DE VIEL ET COMPAGNIE-FINANCE	10
5. AUTRES INFORMATIONS	11
6. DIVIDENDES.....	11
7. STRUCTURE FINANCIERE ET UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS	12
8. INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS.....	12
9. INFORMATIONS PRUDENTIELLES	13
10. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	15
11. AUTORISATIONS FINANCIERES.....	18
12. PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE IDENTIFIES AU SEIN DU GROUPE	19
DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE.....	23

1. ACTIVITES 2023

Viel et Compagnie-Finance a été inscrite sur la liste des Compagnies Financières en 2004. Ses investissements sont principalement représentés par la participation majoritaire détenue dans VIEL & Cie à hauteur de 62,52%, société d'investissement qui développe son activité autour de deux participations majoritaires et une participation minoritaire, dans trois pôles de compétence :

- l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 71,26 % par VIEL & Cie ;
- la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 80,99 % ;
- la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.

En outre, Viel et Compagnie-Finance est propriétaire d'un ensemble de droits et biens immobiliers.

Viel et Compagnie-Finance enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 1 077,6 millions d'euros en 2023, en hausse de 8,9 % à cours de change variables (12,2 % à cours de change constants). Son résultat d'exploitation y compris les sociétés associées s'inscrit en hausse de 28,7 % en 2023 à cours de change variables et s'élève à 167,5 millions d'euros. Le résultat net enregistre une hausse de 29,5 % à cours de change variables à 128,3 millions d'euros en 2023.



Compagnie Financière Tradition

Pôle d'intermédiation professionnelle

Compagnie Financière Tradition est un des leaders des IDB (Inter Dealer Broker) sur le marché international. Présent dans 30 pays, le Groupe emploie plus de 2 400 personnes dans le monde et fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). Compagnie Financière Tradition SA est cotée au SIX Swiss Exchange (CFT). Le groupe apporte ses services aux institutions financières et autres traders professionnels sur les marchés de capitaux. Face à l'évolution réglementaire observée depuis quelques années et dans le prolongement logique de ses services de courtage à la voix, le groupe accélère le développement de son offre de services de courtage électronique par le biais de sa technologie propriétaire hybride et le lancement de diverses plateformes. Les activités du Groupe évoluent en 2023 dans un contexte de normalisation de la politique monétaire des banques centrales avec l'augmentation des taux d'intérêts au cours de l'année, suivi par une période d'observation dans la recherche du point d'équilibre permettant de conjuguer le contrôle de l'inflation et un atterrissage en douceur de l'économie. Ces éléments conjugués à un environnement géopolitique déjà complexe ont été propices aux activités d'intermédiation professionnelle du Groupe.

› Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation publié

Compagnie Financière Tradition enregistre une croissance de son activité sur l'exercice 2023 avec un chiffre d'affaires consolidé publié de CHF 982,4 millions contre CHF 947,4 millions en 2022, soit une hausse de 10,6 % à cours de change constants. A cours de change courants, le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition ressort en hausse de 3,7 %.

› Résultat d'exploitation et résultat net

En 2023, le Groupe enregistre une nette progression de son résultat d'exploitation qui s'inscrit à CHF 105,5 millions contre CHF 94,2 millions en 2022 soit une croissance de 19,7 % à cours de change constants. Cette performance s'explique notamment par une activité soutenue sur l'ensemble des zones géographiques tout au cours de l'année 2023 dans un contexte de révision de la politique monétaire internationale et de hausse des taux.

Le résultat avant impôt s'élève à CHF 127,2 millions contre CHF 120,1 millions en 2022.

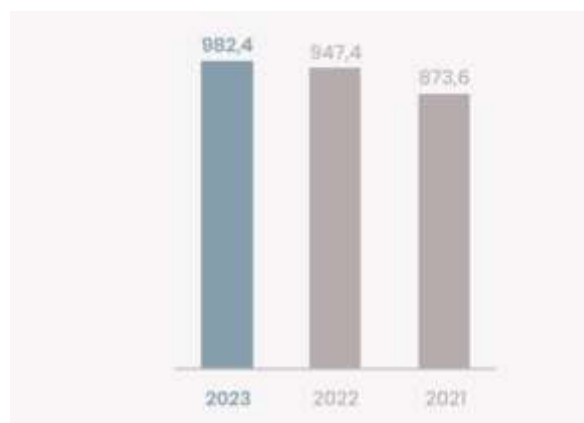
Ainsi, le résultat net consolidé ressort à CHF 101,1 millions en hausse de 13,4 % et un résultat net part du Groupe de CHF 94,4 millions contre CHF 89,1 millions en 2022, en hausse de 15,9 % à cours de change constants.

› Bilan

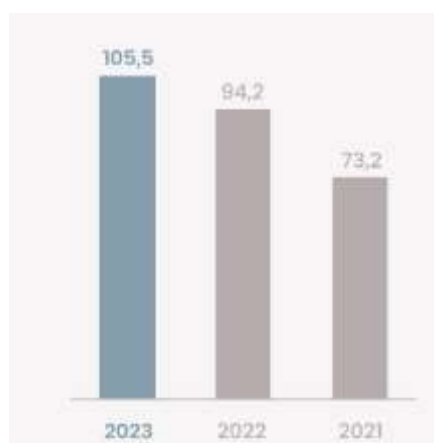
Le Groupe a maintenu son attention sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette. En effet, les capitaux propres consolidés sont de CHF 426,0 millions contre CHF 442,5 millions en 2022, pour une trésorerie brut disponible d'un montant en hausse à CHF 383,0 millions au 31 décembre 2023.

Chiffres clés de Compagnie Financière Tradition (en millions de CHF)

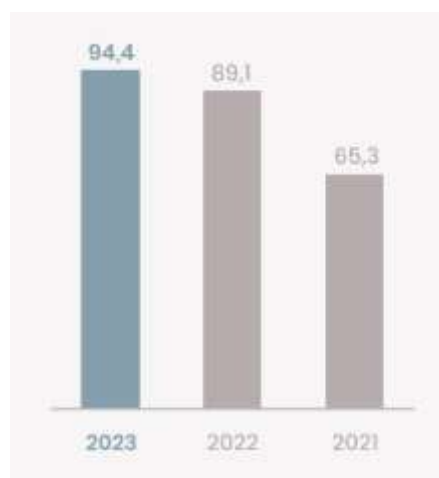
CHIFFRE D'AFFAIRES



RESULTAT D'EXPLOITATION



RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE





Pôle de bourse en ligne

L'année 2023 a été marquée notamment par des événements importants qui ont eu un impact sur l'évolution des marchés financiers : une remontée rapide des taux d'intérêt par les banques centrales marquant un durcissement de politique monétaire, une inflation qui semble ralentir dans ce contexte, des tensions géopolitiques avec la poursuite de la guerre en Ukraine et le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient.

Dans ce contexte, Bourse Direct enregistre plus de 4,5 millions d'ordres exécutés en 2023 pour sa clientèle directe, volume en baisse de 14,4 % par rapport à une année 2022. Le nombre de nouveaux clients recrutés reste soutenu. Bourse Direct comptabilise ainsi plus de 310 000 comptes à fin 2023.

Le chiffre d'affaires consolidé de Bourse Direct s'établit à 66,6 millions d'euros contre 47,1 millions d'euros en 2022, en hausse de 41,4 % dans le contexte de hausse des taux d'intérêt.

› **Résultat de Bourse Direct**

Les produits d'exploitation bancaire consolidés de Bourse Direct s'élèvent à 68,5 millions d'euros contre 48,5 millions d'euros en 2022, en hausse de 41,4 % dans un contexte de marché marqué par une hausse rapide des taux d'intérêt. Cette croissance s'explique principalement par l'effet de la hausse des taux d'intérêt.

Le produit net bancaire consolidé enregistre une hausse de 47,5 % et s'établit à 62,3 millions d'euros contre 42,3 millions en 2022. En 2023, le nombre d'ordres exécutés s'établit à 4,5 millions pour la clientèle directe contre 5,2 millions en 2022. L'activité professionnelle d'EXOE a enregistré une croissance de 1,7 %.

Le résultat d'exploitation consolidé s'inscrit ainsi en bénéfice de 21,8 millions d'euros en 2023, contre 7,8 millions d'euros en 2022 en hausse de 178,8 % soit une marge d'exploitation sur les produits d'exploitation bancaire de 31,8 %, contre 16,1 % l'année précédente.

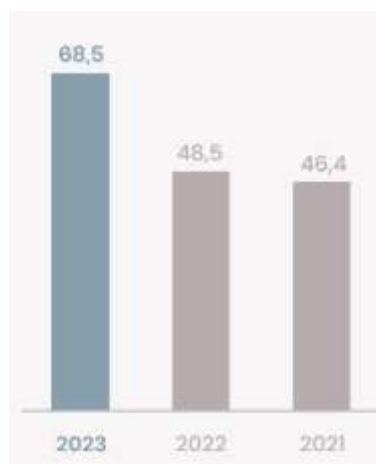
Le résultat net consolidé s'inscrit à 16,1 millions d'euros contre 5,9 millions d'euros en 2022 après enregistrement d'une charge d'impôt d'un montant de 5,7 millions d'euros.

› **Bilan**

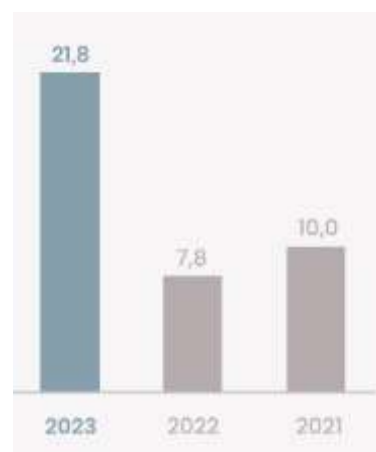
Après prise en compte du résultat bénéficiaire de l'exercice, les capitaux propres consolidés de Bourse Direct s'élèvent à 75,9 millions d'euros au 31 décembre 2023 contre 68,5 millions d'euros au 31 décembre 2022. La trésorerie propre consolidée de Bourse Direct s'établit à 56,1 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Chiffres clés de Bourse Direct (en millions d'euros)

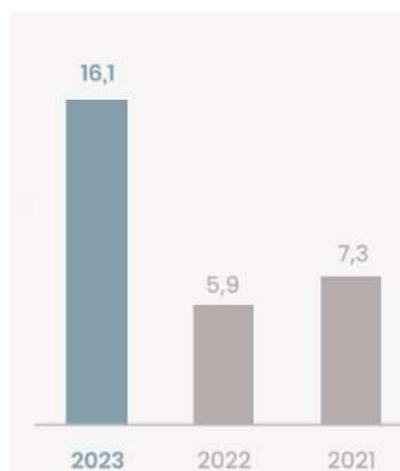
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE



RESULTAT D'EXPLOITATION



RESULTAT NET





Pôle de banque privée

VIEL & Cie détient une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée depuis août 2007. Le développement des activités de banque privée du Groupe s'est poursuivi en 2022.

Cette participation est consolidée dans les comptes de VIEL & Cie par une mise en équivalence. SwissLife Banque Privée exerce avec sa filiale SwissLife Gestion Privée, quatre activités principales :

- une activité de banque privée destinée à une clientèle directe ;
- une activité de banque de détail de type « assur-banque » s'adressant aux clients particuliers et à une clientèle de professionnels du groupe SwissLife France par l'intermédiaire de ses réseaux de distribution ;
- une activité de banque de détail s'adressant aux clients particuliers de Partenaires Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants ;
- une activité de conservateur de valeurs mobilières pour les sociétés du groupe SwissLife France et de dépositaire des OPCVM gérés par SwissLife Asset Management (France) et par sa filiale SwissLife Gestion Privée.

A fin 2023, les activités du groupe SwissLife Banque Privée regroupent plus de 7,4 milliards d'euros d'actifs en conservation.

Ce pôle d'activité enregistre un produit net bancaire de 129,8 millions d'euros en 2023, en croissance de 46,9 % par rapport à 2022. La société enregistre un résultat net bénéficiaire en 2023 de 46,8 millions d'euros.

Pôle immobilier

Viel et Compagnie-Finance détient un ensemble d'actifs immobiliers au travers de diverses sociétés. Ces actifs immobiliers sont enregistrés en immeuble de placement en raison de leur modalités d'acquisition et de l'intention de gestion attachée à ces biens.

En 2023, la société n'a pas enregistré d'opérations sur son pôle immobilier.

2. RESULTATS 2023

Les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance sont établis au 31 décembre 2023 conformément aux normes internationales de reporting et aux normes comptables internationales IFRS/IAS et suivent les recommandations émises par l'International Financial Interpretation Committee telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'Union Européenne

En milliers d'euros	2023.12 Cours Var	2023.12 Cours Const	2022.12	Variations CV	Variations CC
Chiffre d'affaires	1 077 596	1 109 206	989 632	8,9%	12,1%
Autres produits d'exploitation	6 196	6 175	22 530	-72,5%	-72,6%
Produits d'exploitation	1 083 792	1 115 381	1 012 162	7,1%	10,2%
Charges de personnel	-753 166	-774 618	-696 503	8,1%	11,2%
Autres charges d'exploitation	-179 492	-185 568	-193 307	-7,1%	-4,0%
Amortissements	-28 848	-29 346	-31 381	-8,1%	-6,5%
Perte de valeur des actifs	0	0	0		
Charges d'exploitation	-961 507	-989 533	-921 192	4,4%	7,4%
Résultat d'exploitation	122 285	125 848	90 970	34,4%	38,3%
Marge d'exploitation	11,3%	11,3%	9,2%	23,5%	23,4%
Quote-part de résultat des sociétés associées	45 264	47 256	39 171	15,6%	20,6%
Résultat d'exploitation yc soc MEE	167 549	173 104	130 141	28,7%	33,0%
Résultat financier net	-6 480	-4 329	-7 056	-8,2%	-38,6%
Résultat avant impôts	161 070	168 775	123 084	30,9%	37,1%
Impôt sur le bénéfice	-32 741	-34 552	-23 990	36,5%	44,0%
Résultat net de l'exercice	128 328	134 223	99 094	29,5%	35,5%
Attribuable aux :					
Actionnaires de la société mère	61 960	64 762	42 527	45,7%	52,3%
Intérêts minoritaires	66 368	69 461	56 567	17,3%	22,8%

*Sur la base des données calculées en milliers d'euros. Les variations des différents postes du compte de résultat à cours de change variables sont calculées sur la base des cours moyens de la période, comparés aux cours moyens de la période précédente dans le cadre de la conversion des devises des filiales consolidées du groupe. Les variations des différents postes du compte de résultat à cours de change constants sont calculées en retenant les cours de conversion moyens de la période N-1 sur les deux périodes de comparaison

Chiffre d'affaires des filiales opérationnelles

Viel et Compagnie Finance réalise un chiffre d'affaires consolidé de 1 077,6 millions d'euros, en hausse de 8,9 % par rapport à l'année précédente à cours de change variables. A cours de change constants le groupe enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 12,1 %.

La répartition par secteur d'activité et zone géographique du chiffre d'affaires consolidé de Viel et Compagnie-Finance s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2023	2022
Intermédiation professionnelle	1 011,0	942,5
Bourse en ligne	66,6	47,1

Total	1 077,6	989,6
-------	---------	-------

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 6,2 millions d'euros (22,5 millions d'euros en 2022). En 2022, ce poste est constitué de produits liés au déboucement des opérations en suspens de règlement – livraison auprès de contreparties russes.

Les charges d'exploitation, d'un montant de 961,5 millions d'euros contre 921,2 millions d'euros en 2022 sont en hausse de 7,4 % à cours de change constants et sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunication et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de Viel et Compagnie-Finance.

Le résultat d'exploitation de Viel et Compagnie-Finance s'élève à 122,3 millions d'euros contre 91,0 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 34,4 % à cours de change variables.

La quote-part de résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence s'élève à 45,3 millions d'euros en 2023 (39,2 millions d'euros en 2022).

Le **résultat financier net** s'établit en perte de 6,5 millions d'euros contre une perte de 7,1 millions d'euros en 2022 en raison de la hausse des produits financiers principalement.

Viel et Compagnie-Finance enregistre un résultat avant impôts d'un montant de 161,1 millions d'euros contre 123,1 millions d'euros en 2022.

La charge d'impôt consolidée constatée en 2023 s'établit à 32,7 millions d'euros, contre 24,0 millions d'euros en 2022 soit un taux d'imposition hors sociétés associées de 28,3 %, en légère baisse par rapport à 2022.

Résultat net consolidé de 128,3 millions d'euros en 2023, en hausse de 29,5 %.

Viel et Compagnie-Finance enregistre un **résultat net consolidé** de 128,3 millions d'euros en 2023 (99,1 millions d'euros en 2022). Les **intérêts minoritaires** s'établissent à 66,4 millions d'euros contre 56,6 millions d'euros en 2022.

Le **résultat net - part du Groupe** s'inscrit en bénéfice de 62,0 millions d'euros contre 42,5 millions d'euros en 2022, en hausse de 45,7 %.

Les **capitaux propres consolidés** de Viel et Compagnie-Finance s'établissent à 697,1 millions d'euros au 31 décembre 2023, dont 408,0 millions d'euros pour la part du Groupe, contre respectivement 662,1 et 381,3 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Viel et Compagnie-Finance constate par ailleurs un résultat individuel de 11,7 millions d'euros

Viel et Compagnie-Finance constate par ailleurs un résultat individuel en bénéfice de 11,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2023 contre un bénéfice de 8,4 millions d'euros en 2022.

Ce résultat de l'année 2023 porte les capitaux propres individuels de Viel et Compagnie-Finance à 75,7 millions d'euros au 31 décembre 2023, contre 72,1 millions d'euros au 31 décembre 2022.

3. PERSPECTIVES 2024

En 2023, Viel et Compagnie Finance suivra les orientations de ses filiales dans leurs stratégies de développement.

Sur son métier d'intermédiation professionnelle, le niveau d'activité en ce début d'année est en progression par rapport à la même période l'an dernier à cours de change constants. Compagnie Financière Tradition entend poursuivre sa politique de croissance avant tout organique ainsi que ses investissements dans ses capacités de courtages hybrides sur l'ensemble de ses opérations et dans ses activités de data et analytiques soutenus par son expertise développée en data sciences. Par ailleurs, le maintien de la qualité de son bilan et sa gestion rigoureuse des coûts demeurent des axes stratégiques prioritaires.

Sur son métier de bourse en ligne, l'activité est soutenue depuis le début de l'année dans un contexte de croissance constante des marchés, le CAC 40 ayant dépassé le seuil symbolique des 8 000 points au cours du mois de mars 2024. Par ailleurs, le niveau de taux d'intérêt est favorable à l'activité de Bourse Direct et aura un impact positif sur le résultat de l'année 2024.

Swisslife Banque Privée poursuivra sa stratégie de croissance en 2024 après une très belle performance enregistrée en 2023.

Sur le pôle immobilier, Viel et Compagnie Finance restera attentive aux opportunités de marché pour effectuer potentiellement de nouvelles acquisitions et poursuit l'exploitation et la valorisation de ses actifs.

4. STRUCTURE DU CAPITAL DE VIEL ET COMPAGNIE-FINANCE

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous donnons les indications suivantes relatives à l'identité des actionnaires, personnes physiques ou morales possédant un nombre d'actions représentant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote de la société, ainsi que le nombre d'actions qu'ils possèdent :

REPARTITION

Le montant du capital est de 11 839 429 euros divisé en 776 356 actions de 15,25 euros de valeur nominale. Le capital est intégralement détenu par des personnes, dont 91,98 % par Monsieur Patrick Combes, détenant 94,49 % des droits de vote au 31 décembre 2023.

LES MECANISMES DE CONTROLE PREVUS DANS UN EVENTUEL SYSTEME D'ACTIONNARIAT DU PERSONNEL

Il n'y a pas de système d'actionnariat du personnel mis en place.

LES ACCORDS ENTRE ACTIONNAIRES DONT LA SOCIETE A CONNAISSANCE

Il n'existe pas d'accord entre actionnaires à la connaissance de la société.

LISTE DES DETENTEURS DE TOUT TITRE COMPORTANT DES DROITS DE CONTROLE SPECIAUX ET LA DESCRIPTION DE CEUX-CI

Tous les titres comportent les mêmes droits. Les titres au nominatif acquis depuis trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

5. AUTRES INFORMATIONS

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En 2023, le monde a été confronté à de fortes tensions politique notamment la guerre en Ukraine et au Proche-Orient, dans un contexte de hausse rapide des taux d'intérêt pour juguler l'inflation.

Dans le cadre de son activité d'intermédiation professionnelle, le niveau d'activité moyen sur les mois de janvier et février ressort en hausse par rapport à la même période l'an dernier à taux de change constants.

Bourse Direct a poursuivi sa politique de développement avec un recrutement actif de nouveaux comptes et constate une nette accélération en ce début d'année. Les marchés connaissent une hausse constante dans un environnement de reflux de l'inflation et de baisse probable des taux d'intérêts en 2024.

LISTE DES SOCIETES CONTROLEES

La liste des sociétés consolidées par Viel et Compagnie-Finance et la part détenue dans le capital de chacune de ces sociétés figurent dans la rubrique « périmètre de consolidation » des états financiers consolidés.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

3V Finance, filiale directe de Viel et Compagnie-Finance, spécialisée dans l'élaboration et la commercialisation d'outil de gestion de trésorerie, produit de la recherche au travers d'une équipe spécialisée sur les nouvelles technologies. Dans le cadre de ces travaux, 3V Finance bénéficie du crédit impôt recherche.

6. DIVIDENDES

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices les dividendes distribués sont les suivants :

- 8 004 230,36 € au titre de l'exercice 2022,
- 6 001 231,88 € au titre de l'exercice 2021,
- 6 001 231,88 € au titre de l'exercice 2020.

7. STRUCTURE FINANCIERE ET UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Chacune des filiales opérationnelles de Viel et Compagnie-Finance veille à disposer en permanence d'un montant de trésorerie lui permettant de faire face aux besoins en fonds de roulement liés à leurs activités, ainsi qu'à leurs différentes orientations stratégiques.

Au 31 décembre 2023, la société Viel et Compagnie-Finance est endettée à hauteur de € 23 222 000 principalement sur des échéances allant de 1 à 4 ans, et dispose par ailleurs d'une trésorerie immédiatement disponible de € 1 089 000 sur base individuelle.

La trésorerie consolidée s'établit à € 528 888 000 au 31 décembre 2023, contre € 495 578 000 au 31 décembre 2022 ; avec un endettement consolidé de € 439 843 000 au 31 décembre 2023 (€ 458 965 000 au 31 décembre 2022).

Les emprunts bancaires de Viel et Compagnie-Finance et de VIEL & Cie, filiale de Viel et Compagnie-Finance, sont soumis à des clauses de remboursement anticipé ; Viel et Compagnie-Finance et VIEL & Cie doivent respecter certains ratios fixés contractuellement, portant notamment sur le niveau d'endettement consolidé par rapport à la trésorerie propre, ou sur le niveau des charges financières. Notamment avec une trésorerie nette positive, l'intégralité de ces ratios est respectée au 31 décembre 2023.

8. INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2023	Terme non échu	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu				
		De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours	Total factures échues
En EUR						
Nombre de factures concernées	11					6
Encours au 31/12/2023 (en EUR)	1 243 384,25	62 618,95	0	0	9 960,27	72 579,22
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	26,31 %	1,32 %	0,00 %	0,00 %	0,21 %	1,54 %
Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses	2					

Au 31 décembre 2022	Terme non échu	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu				
En EUR		De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours	Total factures échues
Nombre de factures concernées	19					14
Encours au 31/12/2022 (en EUR)	249 222,89	0,00	0,00	0,00	161 643,21	161 643,21
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	5,14 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	3,33 %	0
Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses	0					

Source de l'information : comptes individuels de Viel et Compagnie-Finance

Les dates d'échéance ci-dessus correspondent aux mentions présentes sur les factures ou à défaut à la fin du mois civil au cours duquel les factures ont été reçues.

Viel et Compagnie-Finance dispose d'un processus de validation des factures par les services compétents préalable à tout paiement.

INFORMATION SUR LE DELAI DE PAIEMENT DES CLIENTS

Aucune créance clients n'est en attente de règlement au 31 décembre 2023.

INFORMATION SUR LES CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Viel et Compagnie-Finance constate des charges non déductibles fiscalement pour un montant de € 147 715 au titre de l'exercice 2023, constituées intégralement de la part non déductible fiscalement des jetons de présence et d'amortissements non admis fiscalement.

9. INFORMATIONS PRUDENTIELLES

Viel et Compagnie-Finance est une société européenne a été inscrite le 9 décembre 2004 sur la liste des compagnies financières soumises à une surveillance sur base consolidée, en application du règlement n° 2000-03 du 6 septembre 2000 du Comité de la réglementation bancaire. Depuis septembre 2021, Viel et Compagnie-Finance est soumise à la réglementation IFR en application de l'entrée en vigueur du règlement UE 2019/2033, le 26 juin 2021.

Tableau des cinq derniers exercices

	2019	2020	2021	2022	2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE <i>(en milliers d'euros)</i>					
Capital social	11 839	11 839	11 839	11 839	11 839
Nombre d'actions ordinaires existantes	776 356	776 356	776 356	776 356	776 356
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE <i>(en milliers d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 168	7 636	8 229	7 975	12 329
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 064	7 553	7 850	8 428	11 662
Résultat distribué	4 612	6 001	6 001	8 004	*
RESULTAT PAR ACTION <i>(en euros)</i>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	9,23	9,84	10,60	10,27	15,88
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	9,10	9,73	10,11	10,86	15,02
Dividende attribué à chaque action	5,94	7,73	7,73	10,31	*
PERSONNEL <i>(en milliers d'euros)</i>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	407	393	392	392	397
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	187	181	186	186	189
* Un dividende de ** euro par action sera proposé à l'Assemblée Générale du 10 juin 2024					

10. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Viel et Compagnie-Finance s'assure du respect des règles de gouvernement d'entreprise afin de se conformer aux meilleurs pratiques tant en termes de qualité de son information financière que de transparence du fonctionnement de son organisation et du rôle de son Conseil d'administration.

ORGANISATION DES ORGANES DE DIRECTION

Compétences et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi, des statuts et du règlement du Conseil d'administration. Il prend notamment toute décision dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la Société. Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires et apportent leur compétence au Conseil.

Le Conseil d'administration de Viel et Compagnie-Finance se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes annuels et de l'Assemblée générale, ainsi qu'à chaque fois que les affaires l'exigent. Ses séances durent en moyenne deux heures.

Le Comité de surveillance des risques consolidés exerce, dans le cadre de la surveillance par Viel et Compagnie-Finance de l'ensemble des risques encourus par ses filiales opérationnelles, une fonction d'examen des rapports transmis par la Direction de gestion des risques dans le cadre du contrôle périodique externalisé ainsi que des reportings transmis par les pôles opérationnels dans le cadre du contrôle permanent. Il présente au Conseil d'administration une synthèse sur les principaux points relevés par les audits, ainsi qu'un plan d'action prévisionnel.

La Direction Générale est assumée par le Président-Directeur Général, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, assistée dans sa mission par une Direction Générale déléguée composée de deux personnes en charge de la Stratégie et de la Finance. Le Président-Directeur Général exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'effectif de Viel et Compagnie-Finance est réduit et répond aux besoins de suivi de ses investissements et de respect de ses obligations réglementaires dans le cadre de son développement. Le développement des trois pôles d'activité détenus indirectement par Viel et Compagnie-Finance est assuré de façon autonome par les Directions de ces filiales. Ainsi, les filiales consolidées veillent directement aux recrutements nécessaires au déploiement de leurs activités à travers le monde et à la sensibilisation de leurs salariés à une culture d'entreprise forte. Cette culture s'appuie sur un esprit d'appartenance à un pôle opérationnel et au respect de valeurs communes comme l'éthique et la déontologie à la fois dans les comportements professionnels et dans les pratiques quotidiennes.

Répondre aux besoins opérationnels de la société holding

Dans le cadre de son équipe directe, Viel et Compagnie-Finance privilégie la recherche de collaborateurs dont l'expérience et les compétences répondent aux besoins de développement de la Société et aux respects de ses obligations réglementaires.

Le respect strict des règles d'éthiques et de déontologie

Chaque société comprise dans le périmètre de consolidation veille à une sensibilisation permanente de ses collaborateurs à ces valeurs, au travers de formations octroyées en interne ou en externe. Chacun des pôles opérationnels de Viel et Compagnie-Finance dispose d'un « Code d'éthique et de bonne conduite » et d'un « Règlement Intérieur » adressé à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs. Les contrats de travail des collaborateurs incluent également des clauses spécifiques concernant le respect des règles de déontologie et d'éthique.

Composition du Conseil d'administration

Pour répondre aux prescriptions légales, nous vous communiquons la liste des mandats et fonctions des mandataires de Viel et Compagnie-Finance :

- Monsieur Patrick Combes, **Président-Directeur Général**, Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition (Suisse), Président du Directoire de Financière Vermeer B.V. (Pays-Bas), Vice-Président du Conseil de surveillance de SwissLife Banque Privée, Vice-Président du Cercle Turgot, Administrateur de Paris Europlace, Gérant des SCI VIEL Foch et Vaullongue, Membre du Comité stratégique International de Columbia Business School à New York.

M. Combes a perçu en 2023, les jetons de présence dus au titre de 2022 pour Viel et Compagnie- Finance pour un montant de 30 000 € au titre du mandat dans la Société ; un montant de € 12 000 dû au titre de 2022 par la société VIEL & Cie.

- Monsieur Christian Baillet, **Administrateur**, Vice-Président du Conseil de surveillance de Bourse Direct SA, Président du Conseil de surveillance d'Andera, Just World International (USA), Administrateur des sociétés Viel et Compagnie-Finance SE, Xerys, Tradition (UK) Ltd (Royaume Uni), Tradition Financial Services Ltd (Royaume Uni), TFS Derivatives Ltd (Royaume Uni), Trad-X (UK) Ltd (Royaume Uni), Tradition London Clearing (Royaume Uni), BELHYPERION (Belgique), Fonds Gaillard (Belgique), Berlynvest (Luxembourg), GPI Invest (Luxembourg), Lithos (Luxembourg), QS Bic (Luxembourg), Colors Properties (Espagne), Propiedades Millerty (Espagne), Turboc Properties (Espagne), Balinda (Espagne), Compagnie Financière Tradition (Suisse), Lonchamps Invest (Suisse), Fondation Bemberg (Suisse), Yellow Oceans (British Virgin Islands), Longchamps (Nevis) et Financière Vermeer BV (Pays-Bas), Membre du Conseil de surveillance de Swisslife Banque Privée SA (France)

M. Baillet a perçu en 2023 des jetons de présence au titre de 2022 pour un montant de 30 000 € au titre du mandat dans la Société ; un montant de € 12 000 dû au titre de 2022 par la société VIEL & Cie ; un montant de € 10 000 dû au titre de 2022 par la société Financière Vermeer N.V. a été versé en 2023. En complément M. Baillet a perçu en 2023 une rémunération au titre de sa fonction au sein d'un Comité d'audit d'une société consolidée pour un montant de 15 000 € au titre de 2022.

- Monsieur Amaury Combes, **Administrateur**, M. Amaury Combes a perçu en 2023 des jetons de présence au titre de 2022 pour un montant de 30 000 € au titre du mandat dans la Société.
- Monsieur Olivier Dillenschneider, **Administrateur** est Avocat à la Cour, administrateur de Financière Vermeer N.V. (Pays Bas), Sarl Dillenschneider-Favoro Associés.

M. Dillenschneider a perçu en 2023 des jetons de présence au titre de 2022 pour un montant de 30 000 € au titre du mandat dans la Société ; un montant de € 10 000 dû au titre de 2022 par la société Financière Vermeer N.V. a été versé en 2023.

- Madame Catherine Nini, **Directeur général délégué en charge de la Finance**, Directeur financier de VIEL & Cie, : Président du Directoire - Directeur général de Bourse Direct, Directeur général délégué de Viel et Compagnie-Finance, Membre du Conseil de surveillance de SwissLife Banque Privée, Administrateur d'E-VIEL, SwissLife Gestion Privée et Vie et Compagnie-Finance, Représentant permanent de Bourse Direct au Conseil d'administration de EASDAQ et de VIEL & Cie au Conseil d'administration d'Arpège, Directeur Financier de VIEL & Cie, Administrateur unique des GIE Viel Gestion et VCF Gestion.

Catherine Nini a perçu en 2023, les jetons de présence dus au titre de 2022 pour Viel et Compagnie- Finance pour un montant de 30 000 € au titre du mandat dans la Société ; un montant de € 12 000 dû au titre de 2022 par la société VIEL & Cie.

INFORMATION RELATIVE AUX PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE DU GROUPE, DE GESTION DES RISQUES RELATIFS A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DES DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

La réglementation financière dans lequel les filiales de VIEL & Cie exerce leur activité, définit l'environnement de contrôle interne que doit avoir toute entreprise régulée.

En application des différentes réglementations applicables au sein du groupe, les principes relatifs aux systèmes de contrôle des opérations et des procédures internes, à l'organisation comptable et au traitement de l'information, aux systèmes de mesures des risques et des résultats, aux systèmes de surveillance et de maîtrise des risques, au système de documentation et d'information sur le contrôle interne ont été définis.

Le Conseil d'administration procède ainsi à l'examen de l'activité et des résultats du groupe et de l'organisation du contrôle interne en particulier du contrôle de la conformité sur la base des informations qui lui sont transmises.

Les objectifs de la mise en place du contrôle interne sont principalement de fournir une assurance raisonnable quant à :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

L'un des objectifs du système de contrôle interne au sein du groupe est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes à toutes les étapes de l'activité de la société. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant

fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés. Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la direction, la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système.

La production des états financiers de Viel et Compagnie Finance s'effectue sous la responsabilité de la Direction générale et du Directeur financier et est traitée par l'équipe comptable. Un manuel de procédures comptables décrit l'ensemble de l'organisation du service comptable, les outils utilisés, les conditions d'arrêté des comptes et les schémas comptables applicables.

11. AUTORISATIONS FINANCIERES

DELEGATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-100, al.7 du Code du Commerce, nous vous informons de l'absence de délégations en cours de validité accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale au cours de l'exercice 2023.

REVUE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au cours de l'exercice 2023, aucune convention réglementée soumise aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue.

Au cours de l'exercice 2023, les conventions suivantes se sont poursuivies :

- Renouvellement du contrat de bail de sous-location avec la Société TSAF pour les locaux situés au 9 Place Vendôme à Paris (1er) pour un montant total de 557 863,82 € en 2023.
Approuvé par le Conseil d'administration en date du 27 septembre 2022.
- Renouvellement du contrat bail de sous-location avec la Société TSAF OTC pour les locaux situés au 9 Place Vendôme à Paris (1er) pour un montant total de 553 255,74 € en 2023.
Approuvé par le Conseil d'administration en date du 27 septembre 2022.
- Renouvellement du contrat de bail de sous-location avec la Société VIEL & Cie pour les locaux situés au 9 Place Vendôme à Paris (1er) pour un montant total de 351 251,67 € en 2023.
Administrateurs concernés : Patrick Combes, Catherine Nini et Christian Baillet.
Approuvé par le Conseil d'administration en date du 27 septembre 2022.
- Renouvellement du contrat de bail de sous-location avec la Société BOURSE DIRECT pour les locaux situés au 374 Rue Saint-Honoré à Paris (1er) pour un montant total de 1 158 732,90 € en 2023.
Administrateurs concernés : Catherine Nini et Dominique Velter.
Approuvé par le Conseil d'administration en date du 27 septembre 2022.
- Location au Président du Conseil d'administration, Monsieur Patrick Combes, d'un bien acquis par la Société Viel et Compagnie-Finance, sis au 39 Boulevard du Commandant Charcot à Neuilly-sur-Seine (92200), à compter du 3 décembre 2007, à des conditions de marché.

12. PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE IDENTIFIES AU SEIN DU GROUPE

Les risques identifiés concernent principalement les filiales opérationnelles de VIEL & Cie dans le cadre de leurs activités. Sont exposés ci-après les principaux risques dans la mesure où ils peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements concernés dans le portefeuille de VIEL & Cie. Chaque filiale opérationnelle dispose de son entière autonomie de gestion, mais présente un reporting financier régulier à VIEL & Cie.

Ces filiales opérationnelles sont principalement exposées aux risques suivants :

- risque de crédit et de contrepartie,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change,
- risque de taux d'intérêt,
- risques liés à une stratégie de partenariat,
- risque opérationnel lié aux participations contrôlées.

Le Conseil d'administration apprécie les risques existants au sein du Groupe et exerce une surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit des différents pôles opérationnels.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogènes selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (One-SumX) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

Risque de crédit et de contrepartie

Viel et Compagnie-Finance en tant que société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition) et Bourse Direct.

L'intermédiation professionnelle : Compagnie Financière Tradition

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à

recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours, pendant lesquels ces sociétés sont exposées au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc. ...).

Les expositions se concentrent sur des établissements financiers régulés, majoritairement notés « investment grade ».

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, le groupe Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe Tradition jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du groupe Tradition aux États-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux États-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

La bourse en ligne : Bourse Direct

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte titres ; dans ce cadre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société

s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

Risque de liquidité

Viel et Compagnie-Finance doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité intervient lorsque des filiales rencontreraient des difficultés à honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, ce risque est divisé en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation aux sociétés consolidées du Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, les filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe Tradition établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales. En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et immédiatement disponibles.

Risque de marché

Viel et Compagnie Finance est exposée au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

La sensibilité du Groupe aux risques de marché est présentée en annexes des comptes consolidées.

Risque de change

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR), le franc suisse (CHF) et le yen (JPY).

Le risque de change est analysé comme un risque global et sa gestion fait l'objet de prises de décision de la Direction générale. La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. La dette financière d'un montant de 390,8 millions d'euros est constitué à 57,9 % de dettes à taux fixes (dettes obligataires) et de 42,1 % à taux variables (dettes bancaires). La dette bancaire fait l'objet d'une couverture au moyen de swaps de taux d'intérêt.

La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction générale.

Risques liés à une stratégie de partenariat

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, VIEL & Cie, filiale de Viel et Compagnie Finance, a depuis de nombreuses années, privilégié une position majoritaire au capital de ses participations. Lorsque VIEL & Cie a procédé à un investissement en partenariat avec un autre établissement, un pacte d'actionnaires a été mis en place afin de protéger ses intérêts dans cet investissement.

Risque opérationnel lié aux participations contrôlées

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit d'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Présentation du Groupe	25
1. INFORMATION GENERALE.....	0
2. A – DESCRIPTION GENERALE	0
1. A-1 Eléments généraux pour la préparation du rapport.....	0
1. A-2 Base de publication d’informations relatives à des circonstances particulières	2
1. B – GOUVERNANCE	2
1. B-1 Rôle des différentes instances de la gouvernance.....	2
1. B-2 Actions de ces instances de gouvernance.....	6
1. B-3 Prise en compte de l’ESG dans les plans d’incitation.....	6
1. C – STRATEGIE.....	11
1. C-1 Stratégie, modèle d’affaires et chaîne de valeur	11
1. C-2 Implications des parties prenantes dans cette stratégie	20
1. C-3 Impact significatif, risques et opportunités et interactions avec le modèle d’affaires (voir tableau en section 1.D.1.b))	21
1. D – IMPACT, RISQUES ET OPPORTUNITES.....	23
D-1 Description du processus pour identifier les impacts, risques et opportunités.....	23
1. D-2 Exigences de déclarations couvertes par le rapport.....	29
2 – INFORMATION SUR L’ENVIRONNEMENT	30
2. A – TAXONOMIE	30
2. B - CHANGEMENT CLIMATIQUE	35
2. C - BILAN CARBONE	39
2. D- PRINCIPAUX INDICATEURS.....	44
Les principaux indicateurs mesurés par le Groupe sur le volet environnement sont les suivants : .	44
3 – INFORMATION SOCIALE	44
3. A - SALAIRES DE L’ENTREPRISE	44
3 - B – RESPECT DES DROITS DE L’HOMME ET TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR.....	49
3 - C – CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX.....	50
4 – INFORMATION SUR LA GOUVERNANCE	51
4 - A – CONDUITE DES AFFAIRES	51

Présentation du Groupe

Viel et Compagnie Finance, société holding, par l'intermédiaire de la société VIEL & Cie, accompagne ses participations dans leur développement et agit en tant qu'investisseur professionnel et responsable dans des sociétés dans le secteur de la Finance en France et surtout à l'étranger. Viel et Compagnie Finance, au travers de VIEL & Cie, est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.

Viel et Compagnie Finance consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont :

- l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition (« Tradition »), société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 71,40 % par VIEL & Cie et représentant 95,0 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 79,35 % ;
- la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.

Viel et Compagnie Finance développe également un pôle immobilier par l'acquisition de différents actifs de qualité.

1. INFORMATION GENERALE

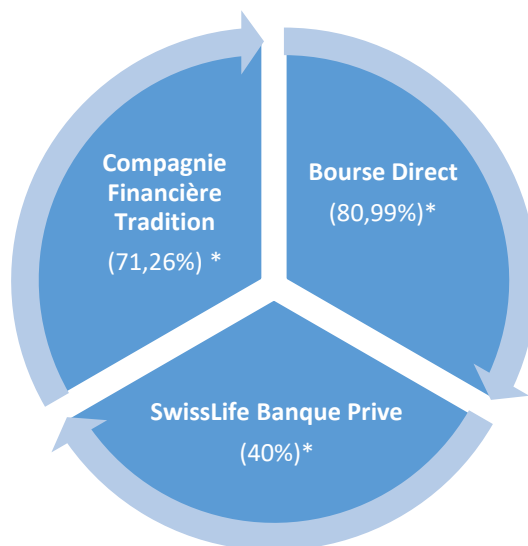
2. A – DESCRIPTION GENERALE

1. A-1 Eléments généraux pour la préparation du rapport

1.A.1.a Présentation du Groupe

VIEL & Cie, société holding, accompagne ses participations dans leur développement et agit en tant qu'investisseur professionnel et responsable dans des sociétés dans le secteur de la Finance en France et surtout à l'étranger. VIEL & Cie est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.

VIEL & Cie consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont :



* taux de détention

1.A.1.b Elaboration du rapport sur la durabilité

VIEL & Cie établit son rapport sur la durabilité dans le cadre d'une démarche coordonnée au sein du Groupe. Des travaux approfondis ont été menés tout au long de l'année 2023 par les différentes instances de la gouvernance RSE décrite dans le rapport en collaboration étroite avec un cabinet de conseil, expert sur ce thème.

Campagne de sensibilisation

Une campagne de sensibilisation sur les enjeux ESG a été organisée au sein du Groupe dans les différentes zones géographiques auprès des directions financières, informatiques et compliances afin de structurer les collectes d'information sur l'ensemble des filiales.

Cette campagne de sensibilisation s'est étendue aux instances de supervision notamment auprès des membres des Conseils d'administration des pôles d'activité (Compagnie Financière Tradition, Bourse Direct) et de VIEL & Cie, ainsi que des Comités d'audit.

Collecte de l'information

Le groupe de travail ESG initie et suit le processus de collecte d'information deux fois par an, en juin et en janvier avec l'objectif de collecter des données locales exhaustives afin de calculer les indicateurs nécessaires au suivi de l'alignement de VIEL & Cie sur sa stratégie RSE.

Le processus de collecte d'information s'appuie principalement sur un formulaire standard à destination de l'ensemble des correspondants RSE locaux faisant partie des équipes Compliance, Informatique, Finance et RH des différentes filiales ou zones géographiques. Certaines données RH et financières sont prélevées à partir des systèmes d'information communs et reporting déjà existants pour l'ensemble des filiales du Groupe.

La qualité des données et leur traçabilité font l'objet d'un contrôle minutieux par le Groupe de travail ESG en central. Le Groupe de travail ESG est composé de trois membres, deux représentants de la direction financière et un représentant de la direction de la compliance. Des échanges complémentaires avec les différents correspondants sont organisés si les données nécessitent des précisions. Ces données consolidées sont ensuite utilisées pour le calcul des indicateurs requis et l'analyse et l'ajustement des plans d'actions dans le cadre de l'alignement de VIEL & Cie avec sa stratégie RSE menée sur une base annuelle.

Consultation des parties prenantes

Un nouveau processus d'évaluation et de classification des sujets de durabilité a été mis en place en 2023 afin d'ajuster la matrice de matérialité, sur la base de la liste normée par l'ESRS (*référence à donner*) et les enjeux du secteur documenté par le SASB (*référence à donner*). Un échantillon représentatif de parties prenantes parmi les actionnaires, fournisseurs, clients, managers et employés a été identifié et interrogé pour mieux comprendre les attentes sur les sujets RSE.

Les fournisseurs sélectionnés représentent les tiers les plus importants en termes de charges financières sur le plan mondial dont la prestation s'inscrit principalement dans le cœur de métier du Groupe. Ils sont principalement des fournisseurs de services techniques (flux de données de marché, fournisseurs informatiques) ou services support (cabinet d'audit).

Les clients interrogés, figurent parmi les clients significatifs du Groupe sur les activités d'intermédiation professionnelle (grands établissements bancaires, compagnie d'assurances).

Périmètre du rapport sur la durabilité

Le rapport sur la durabilité du Groupe VIEL & Cie couvre l'ensemble des filiales détenues majoritairement par la Groupe incluses dans son périmètre de consolidation financière à l'exception des sociétés du sous-groupe Starfuels, acquises récemment, avec lesquelles le processus de reporting de l'information ESG sur le volet environnement n'a pas été finalisé. Néanmoins, les informations relatives aux aspects sociaux et de gouvernance de Starfuels ont bien été prises en compte dans le périmètre de ce rapport.

Ainsi le rapport couvre 100 % du chiffre d'affaires consolidés du Groupe et 100 % des effectifs à l'exception de 11 sociétés qui sont soit dormantes (sans activité, ni effectif), soit récemment créée (une société ouverte en novembre 2023) ou dans des pays où l'activité a été suspendue (Israël, Russie). Pour des raisons légales et d'obligation de confidentialité, des données RH (âge et genre) ne sont pas communiquées, notamment en provenance des Etats-Unis représentant environ 20 % du périmètre.

Les sociétés mises en équivalence ne sont pas intégrées dans le calcul des principaux indicateurs du Groupe.

1. A-2 Base de publication d'informations relatives à des circonstances particulières

L'horizon de temps de la stratégie du Groupe s'inscrit dans un standard de 1 à 5 ans. La déclaration extra-financière 2022, fixait la stratégie du Groupe jusqu'en 2030. Le Groupe de travail ESG a jugé plus adapté dans une perspective de révision régulière de définir les objectifs sur un horizon de temps à plus court terme.

Court terme
1 an

Moyen terme
1 à 5 ans

Long terme
Au-delà de 5 ans

Par rapport à la précédente publication, le périmètre de couverture du rapport sur la durabilité a augmenté passant de 85 % du chiffre d'affaires et 80% des effectifs en 2022 pour couvrir l'intégralité du périmètre de consolidation financier en 2023 à l'exception des restrictions indiquées en note méthodologique dans le paragraphe 1.D.1.

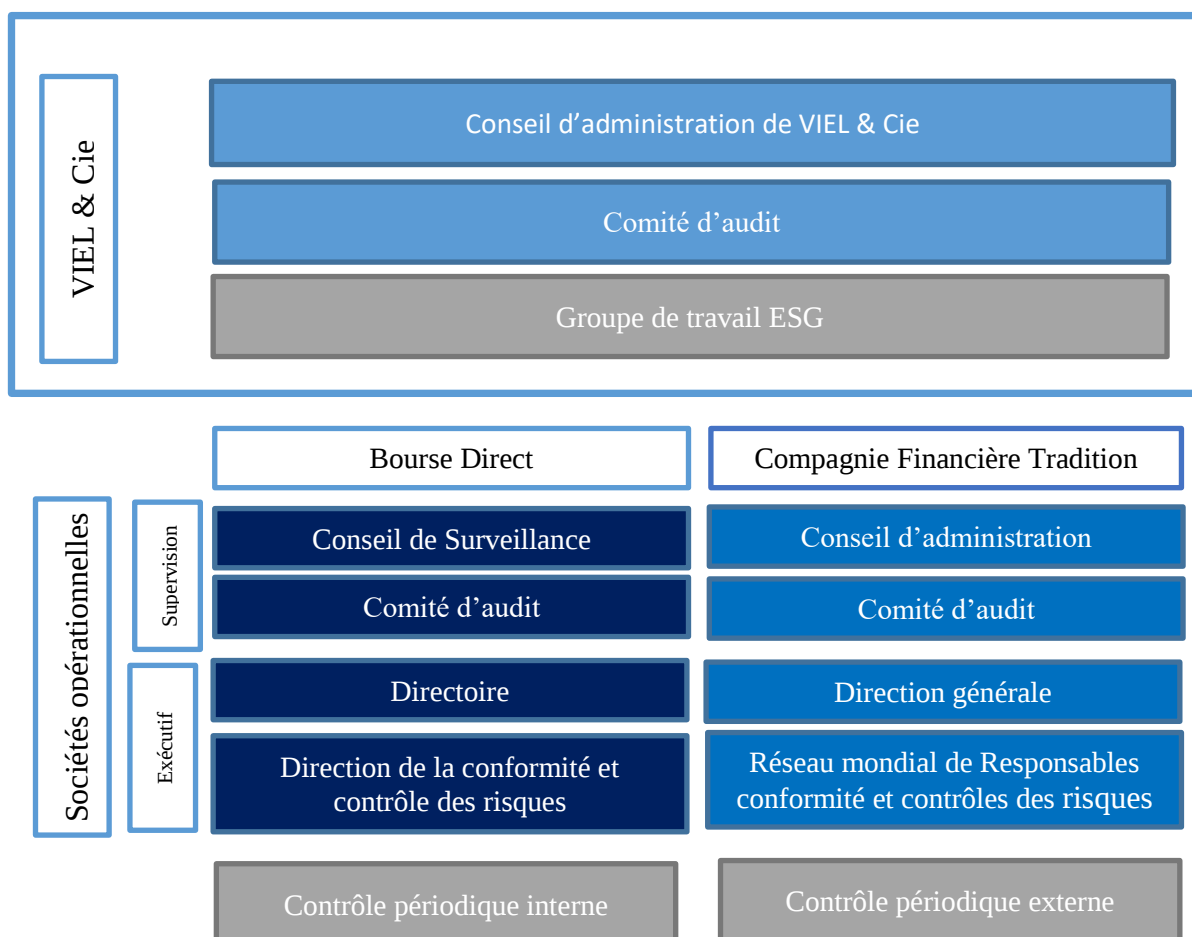
Par ailleurs, les indicateurs retenus en 2023 restent inchangés par rapport à l'exercice précédent à l'exception de l'indicateur relatif aux formations dispensées aux collaborateurs au sein du Groupe qui a été ajusté afin de se concentrer principalement sur les formations sur les sujets LCB-FT (Lutte Contre le Blanchiment des capitaux et le Financement du Terrorisme) et code de conduite.

1. B – GOUVERNANCE

1. B-1 Rôle des différentes instances de la gouvernance

Organisation, rôle et responsabilité

La gouvernance relative à la stratégie ESG du Groupe s'appuie sur l'organisation mises en place historiquement dans le cadre du fonctionnement du Groupe.



✓ Supervision par le Conseil d'administration

Les enjeux RSE sont discutés au plus haut niveau de l'organisation, par le Conseil d'administration de VIEL & Cie après analyse du Comité d'audit dans le cadre d'échange avec le Groupe de Travail ESG. Le Conseil d'administration de VIEL & Cie respecte les recommandations du Code de Gouvernance Middlednext et comporte des membres indépendants qui se réunissent deux fois par an.

En complément de ses travaux sur les publications financières, le Comité d'audit de VIEL & Cie analyse les travaux menés par le Groupe sur les enjeux ESG.

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie est composé de sept membres dont notamment un membre du Comité d'audit de Compagnie Financière Tradition (« Tradition ») et un de Bourse Direct, ainsi que du **Directeur général de Tradition** et du Directeur général de Bourse Direct. Cette organisation permet aux instances de gouvernance de VIEL & Cie de disposer d'une information exhaustive et pertinente des activités des pôles opérationnels.

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie apprécie et valide la stratégie à long terme du Groupe présentée par le Directeur général de VIEL & Cie, et valide la stratégie ESG du Groupe analysant les risques et opportunités liés à cette dernière, ainsi que des mesures prises en conséquence telles que le Groupe de travail ESG a pu les identifier dans le cadre de ses travaux avec les pôles opérationnels.

Deux Comités du Conseil d'administration des pôles opérationnels, contribuent à assister le Groupe de travail ESG dans le cadre de ses travaux et participent à la gouvernance du dispositif ESG en fonction du périmètre de leurs responsabilités.

Ces Comités sont les suivants :

- Comité d'audit,
- Comité des rémunérations.

✓ Groupe de Travail ESG et son rôle clé dans la gouvernance

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie délègue la supervision de la mise en œuvre de la stratégie RSE et de la gestion des risques et opportunités à un groupe de travail dédié, le Groupe de Travail ESG qui rapporte directement au Comité d'audit de VIEL & Cie. Ce Groupe est composé de trois personnes : deux membres de la direction financière et un membre de la direction de la compliance du Groupe.

Le Groupe de travail ESG étudie lors de ses séances de travail, les indicateurs de risque et collecte des filiales opérationnelles, via des rapports périodiques les informations nécessaires pour leur compréhension et analyse. Les membres permanents du Groupe de Travail ESG sont le Directeur financier de VIEL & Cie, le Responsable consolidation de VIEL & Cie et le responsable de la conformité et du risque opérationnel du Groupe. Le responsable des ressources humaines, le Directeur juridique du Groupe, ainsi que d'autres responsables de départements sont invités de manière ponctuelle à participer en tant qu'experts sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise. Ce groupe de travail se réunit à minima quatre fois par an mais peut se réunir autant de fois qu'il le juge nécessaire pour traiter des questions relatives aux enjeux ESG.

Ce groupe de travail définit la politique ESG qui fait l'objet de discussions avec les instances de gouvernance des entités opérationnelles : les Responsables conformité locaux, les directions générales. Il revient ensuite aux responsables locaux (Direction générale et Responsable conformité) de mettre en œuvre l'organisation et les actions pour se conformer aux objectifs RSE du Groupe définis dans sa politique mais aussi de répondre le cas échéant aux attentes des parties prenantes locales (employés, clients, fournisseurs, régulateurs). Les Directions générales locales présentent ensuite leurs travaux aux instances de gouvernance des pôles opérationnels (Comités d'audit puis Conseil d'administration ou de surveillance) où sont nécessairement présents des membres du Groupe de Travail ESG de par sa définition. Ces directions locales peuvent ainsi remonter les préoccupations des parties prenantes locales afin d'alimenter la stratégie globale du Groupe. Enfin le Comité d'audit du Groupe dans le cadre de ses échanges avec le Groupe de Travail ESG émet ses recommandations au Conseil d'administration de VIEL & Cie sur l'évolution de la stratégie ESG.

La politique ESG s'appuie sur des éléments de la cartographie des risques du Groupe et a fait l'objet de discussions avec les responsables conformité de l'ensemble du réseau international. Elle est adoptée par les Directions générales des pôles opérationnels et fait l'objet d'une validation par les Comités d'audit opérationnels, leurs Conseils d'administration pour être ensuite présentée au Comité d'audit et au Conseil de la société – mère VIEL & Cie.

✓ Rôle du Comité d'audit de VIEL & Cie

Dans le cadre de la revue du dispositif ESG, le Comité d'audit de VIEL & Cie s'assure que les travaux de revue de la conformité avec les obligations réglementaires des pôles opérationnels ont été effectués. Par ailleurs, il analyse la stratégie ESG du Groupe élaborée par le Groupe de Travail ESG en coordination avec les pôles opérationnels et s'assure que cette dernière s'inscrit dans la stratégie extra-financière globale du Groupe par rapport à ses valeurs, ses risques et ses opportunités. Le Comité présente ensuite ses recommandations au Conseil d'administration de VIEL & Cie. Le Comité dédie une séance de travail complète à l'analyse des travaux du Groupe de Travail ESG.

✓ Rôle du Comité d'audit des sociétés opérationnelles

Le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration dans la surveillance des processus destinés à piloter la conformité avec les lois et les réglementations relatives notamment à l'ESG et s'assure que les entités opérationnelles sont en conformité avec les échéances réglementaires. Par ailleurs, le Comité d'audit supervise les activités de l'audit interne et s'assure que le plan d'audit intègre de manière adaptée les enjeux RSE

✓ Rôle du Comité de rémunération des pôles opérationnels

Les principes de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux du Groupe répondent aux critères d'exhaustivité, d'équilibre, de cohérence, de lisibilité, de mesure et de transparence définis par le Conseil d'administration des pôles opérationnels. Le Comité de rémunération supervise le respect de ces principes en tenant compte des enjeux et de la politique RSE du Groupe. Ils reportent au Comité d'audit des pôles opérationnels qui s'assure de la cohérence de la politique de rémunération avec la stratégie ESG du Groupe.

Une gouvernance efficace et fondamentale au niveau des structures opérationnelles du Groupe assure la transposition des orientations stratégiques

Le Conseil d'administration de Tradition et le Conseil de Surveillance de Bourse Direct, ainsi que leurs Comités respectifs assurent la transposition des orientations stratégiques et la supervision de leur déploiement opérationnel au niveau local au sein de toutes les entités. Des membres des Comités d'audit des pôles opérationnels sont également membres du Comité d'audit de la société holding du Groupe, VIEL & Cie. Dans ce cadre, ils sont en mesure de présenter les mesures prises dans les pôles opérationnels dans le cadre de leur démarche ESG au Comité d'audit du Groupe ainsi qu'à son Conseil d'administration.

Des Comités d'audit et des risques et des Comités de rémunération sont organisés également au niveau de chacune des structures opérationnelles.

Articulée par le Groupe de Travail ESG, la mise en œuvre de la stratégie RSE du Groupe est discutée au niveau des Comités d'audit dans le cadre d'une revue globale des risques du Groupe. Les risques et opportunités relatifs aux enjeux RSE constituent un volet des analyses du comité d'audit.

La Direction générale joue un rôle majeur dans la diffusion d'une culture ESG au sein du Groupe et dans l'exécution de l'engagement du Groupe à mettre en œuvre un dispositif adapté comportant notamment une forte sensibilisation aux enjeux ESG, des Comités d'audit, des Conseils d'administration et de surveillance, de l'ensemble des équipes opérationnelles. Une communication auprès des principales parties prenantes notamment investisseurs, clients et fournisseurs, et la mise en place de rapports réguliers relatifs à un certain nombre d'indicateurs de mesure des actions ESG dans le Groupe à remonter régulièrement au Groupe de Travail ESG est mis en place.

L'objectif de la Direction générale du Groupe est d'amener l'ensemble de ses filiales à intégrer les considérations ESG dans la gestion de ses risques, le processus de prise de décision et les activités quotidiennes et d'en apprécier les opportunités.

Un réseau de responsables conformité et gestion des risques en charge de l'analyse et de l'évaluation des risques et opportunités ESG, doit accompagner le suivi et l'analyse des risques et opportunités ESG de manière périodique et participer à l'évolution de la politique du Groupe.

Le contrôle périodique s'assure de l'efficacité du dispositif mis en place

La fonction d'audit interne doit jouer un rôle important dans l'évaluation du dispositif ESG dans les années à venir.

Elle s'assure de la prise en considération adéquate des risques ESG dans le calibrage du plan d'audit interne et du périmètre de ses missions afin de s'assurer que le dispositif ESG est déployé conformément aux exigences du Groupe. Ce contrôle périodique est organisé au sein des pôles opérationnels. Il est internalisé au sein du Pôle Bourse Direct et externalisé auprès d'un grand cabinet au sein de Tradition. L'audit périodique reporte directement au Comité d'audit de chaque pôle opérationnel sur une base trimestrielle sur l'avancée de ses travaux et de ses recommandations.

Compétence des instances de gouvernance

Dans le cadre du déploiement de sa démarche ESG, le Groupe a fait le choix de se faire accompagner par un cabinet de conseil spécialisé sur ce thème, DarwinX.

Des sessions de sensibilisation aux thématiques ESG ont été organisées auprès de l'ensemble des membres des conseils d'administration, des Comités d'audit et des Comités de rémunération de VIEL & Cie (taux de présence de 85 %), Bourse Direct (taux de présence de 100%) et Tradition (taux de présence de 76 %). Ces formations ont porté principalement sur :

- un rappel des notions liées à la durabilité (ESG, RSE) ,
- la réglementation applicable et à venir (NFRD, CSRD),
- le climat : incidences, risques, opportunités et transition.

Des formations de sensibilisation ont également été organisées auprès des principaux managers des différentes zones géographiques ainsi que des représentants des métiers (Compliance, IT, RH, Finance).

Au total 57 personnes ont suivi ces formations au sein du Groupe.

1. B-2 Actions de ces instances de gouvernance

Au cours de l'année 2023, une séance complète du Comité d'audit de VIEL & Cie a été consacrée à la politique ESG du Groupe. Au cours de ce Comité, un document de travail a été communiqué aux membres, comportant les travaux du Groupe de Travail ESG dont notamment :

- la collecte des données de l'ensemble des filiales : nature des données, méthodologie, point d'avancement ;
- le bilan des formations et sessions de sensibilisation organisées au sein du Groupe ;
- l'évolution de la réglementation applicable dans le cadre de la collecte des informations, les formations et séances de sensibilisation organisées ainsi que les plans d'actions élaborés.

A l'issue de cette réunion, un plan d'actions a été établi par le Groupe de Travail ESG pour être présenté au Comité d'audit du pôle opérationnel principal du Groupe, Tradition. Ce plan a eu pour objectif de définir les conditions d'implémentation d'actions concrètes au sein des filiales de Tradition sur les questions majeures de durabilité pour VIEL & Cie :

- l'atténuation du changement climatique et la consommation énergétique,
- la cybersécurité et la protection des données,
- la formation des effectifs, la diversité, l'égalité et l'inclusion,
- l'éthique des affaires et les diligences fournisseurs.

1. B-3 Prise en compte de l'ESG dans les plans d'incitation

Le Groupe n'a pas mis en place à ce stade de plan d'incitation lié aux questions de durabilité dans le calcul des performances de l'ensemble des collaborateurs. Ce sujet fera l'objet d'échange lors des prochaines séances des comités de rémunération.

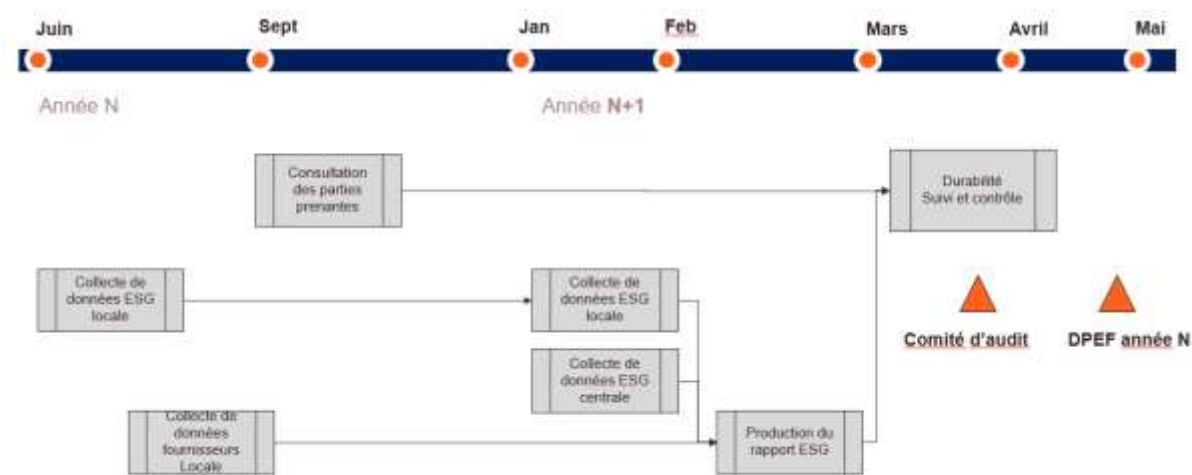
1. B-4 Gestion des risques et contrôle interne sur le rapport ESG

Les procédures de gestion des risques et de contrôle interne liées à l'information en matière de durabilité s'appuie sur l'organisation mise en place dans le cadre du contrôle de gestion des risques opérationnels du Groupe.

Les principaux enjeux ont porté sur l'exhaustivité et l'intégrité des données collectées, ainsi que les délais de mises à disposition des informations.

La collecte s'est organisée en 2023 sur une période de 9 mois avec une collecte de données intermédiaires à fin juin, à la fois en local dans les différentes filiales du Groupe mais également en central. Les données collectées ont fait l'objet de contrôle de qualité et de cohérence.

Le processus global sur l'ensemble de la chaîne de valeur est présenté ci-dessous.



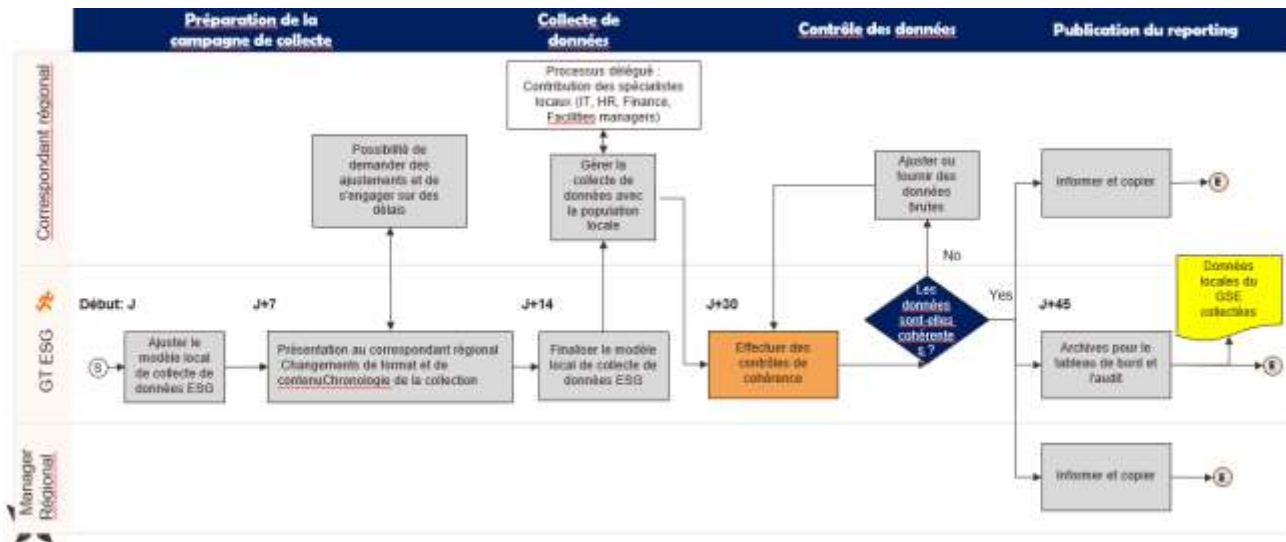
Les différents processus de traitement des données et collecte des informations sont décrits dans les schémas présentés ci-dessous :

Légende



Collecte de données en local

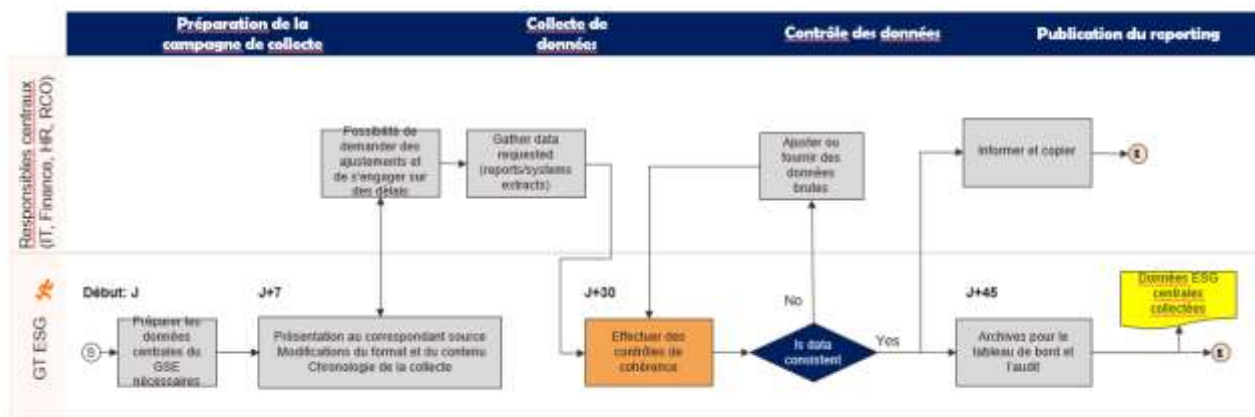
Le Groupe de travail ESG initie et suit le processus deux fois par an, en juin et en janvier. L'objectif est de collecter des données locales afin de calculer les indicateurs nécessaires au suivi de l'alignement de Viel & Cie sur sa stratégie ESG. Le processus s'étale sur environ 45 jours avec une étape de contrôle de la qualité des données à l'issue de la collecte. Si la qualité des données est satisfaisante ces dernières sont retenues pour le rapport ESG, sinon des échanges s'engagent avec les bureaux locaux.



Collecte de données en central



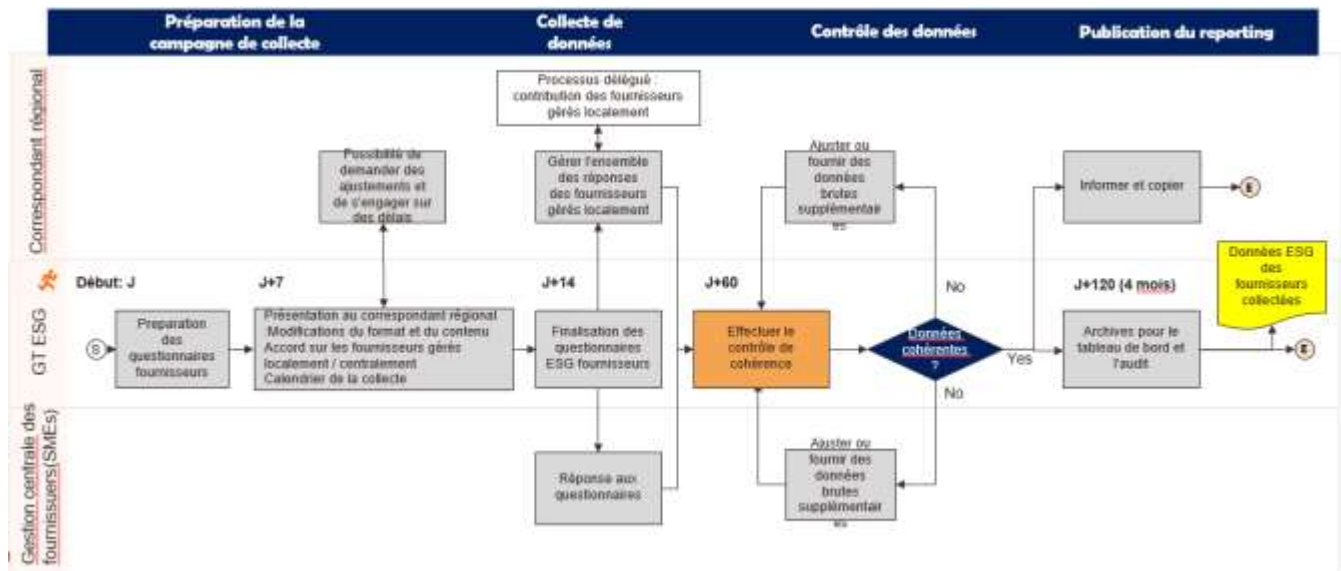
Le Groupe de travail ESG initie et suit le processus une fois par an en janvier. L'objectif est de rassembler les données gérées de manière centralisée afin de calculer les indicateurs nécessaires au suivi de l'alignement de VIEL & Cie sur sa stratégie ESG.



Collecte de données auprès des fournisseurs



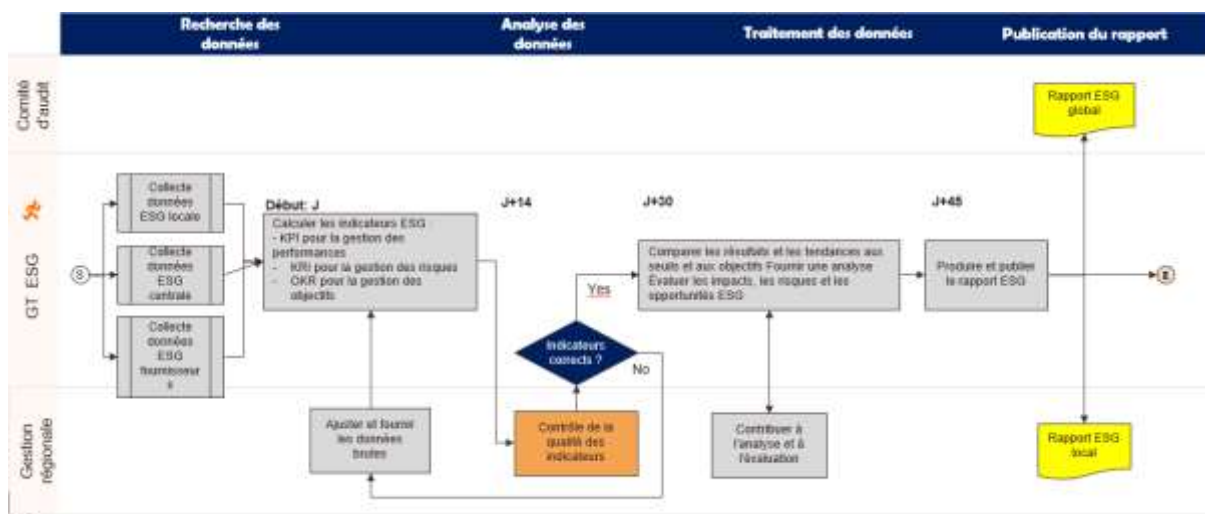
Le Groupe de travail ESG initie et suit le processus une fois par an en septembre. L'objectif est de collecter les informations ESG des fournisseurs afin de calculer les indicateurs nécessaires au suivi de l'alignement de VIEL & Cie sur sa stratégie ESG. Les travaux s'étendent sur une durée de 4 mois selon le processus présenté ci-dessous :



Production du rapport ESG



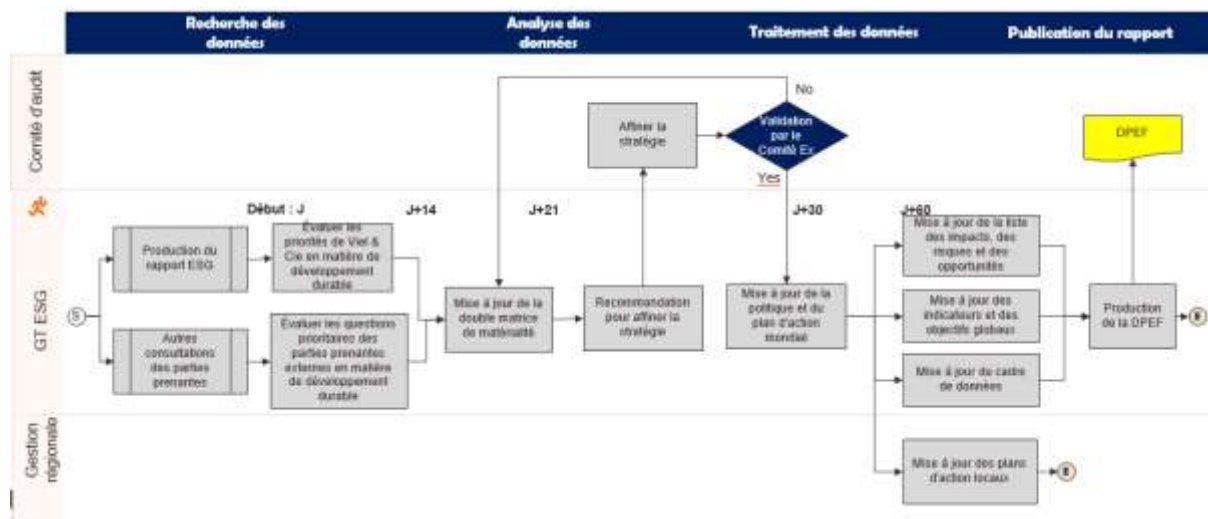
Le Groupe de travail ESG organise ces travaux une fois par an en février. L'objectif est de fournir des indicateurs et d'analyser les plans d'action pour suivre l'alignement de VIEL & Cie sur sa stratégie ESG.



Suivi des thèmes durabilité et contrôle



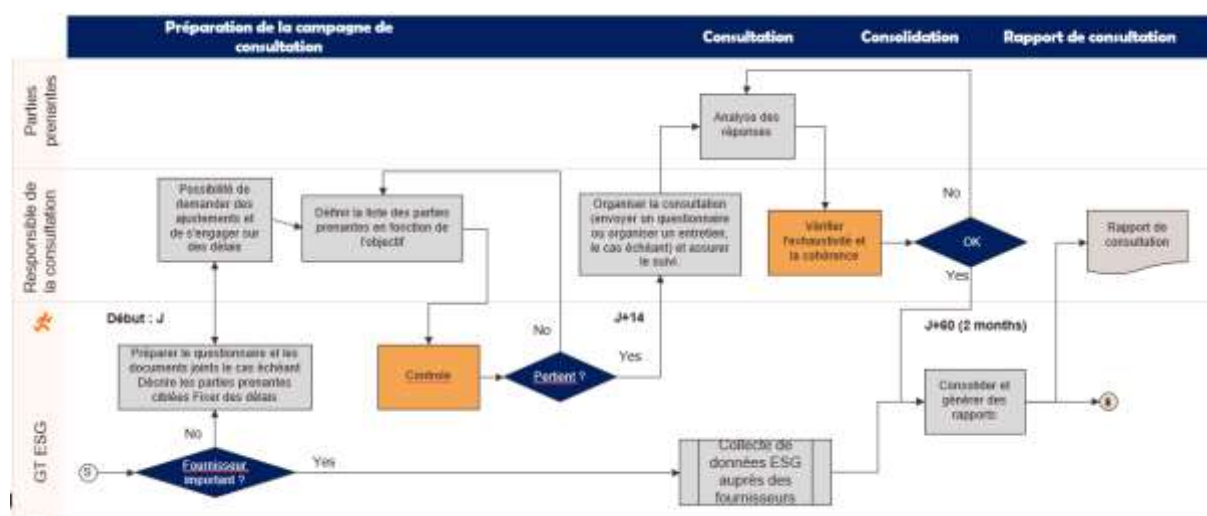
Le Groupe de travail ESG lance et suit le processus une fois par an, en mars. L'objectif est d'aligner la stratégie ESG du Groupe sur les priorités des sociétés du Groupe et des parties prenantes externes. Ce processus comprend la validation de la stratégie ESG du Groupe par le comité exécutif. Ce processus est organisé par étape sur une durée d'environ 3 mois comme suit :



Consultation des parties prenantes



Le Groupe de travail ESG lance et suit le processus au plus tous les 3 ans, sauf évènement majeur, au début de la période définie pour le type de partie prenante. L'objectif est de collecter les informations nécessaires pour identifier les questions ESG prioritaires et les attentes des parties prenantes.

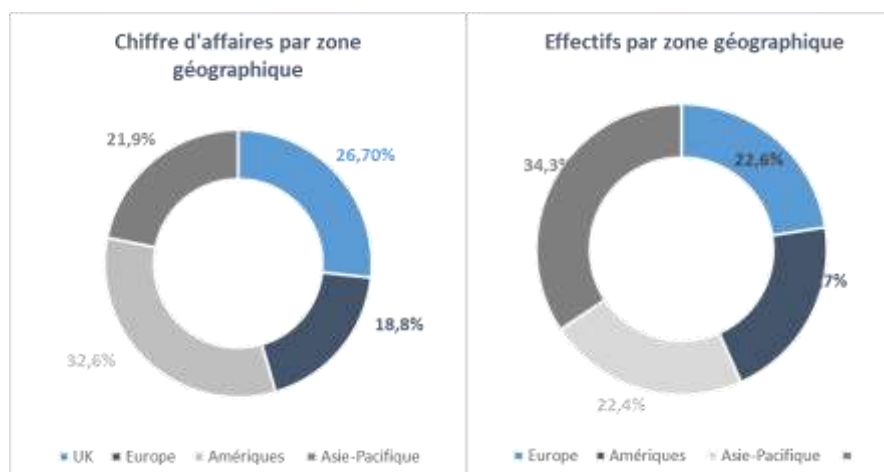
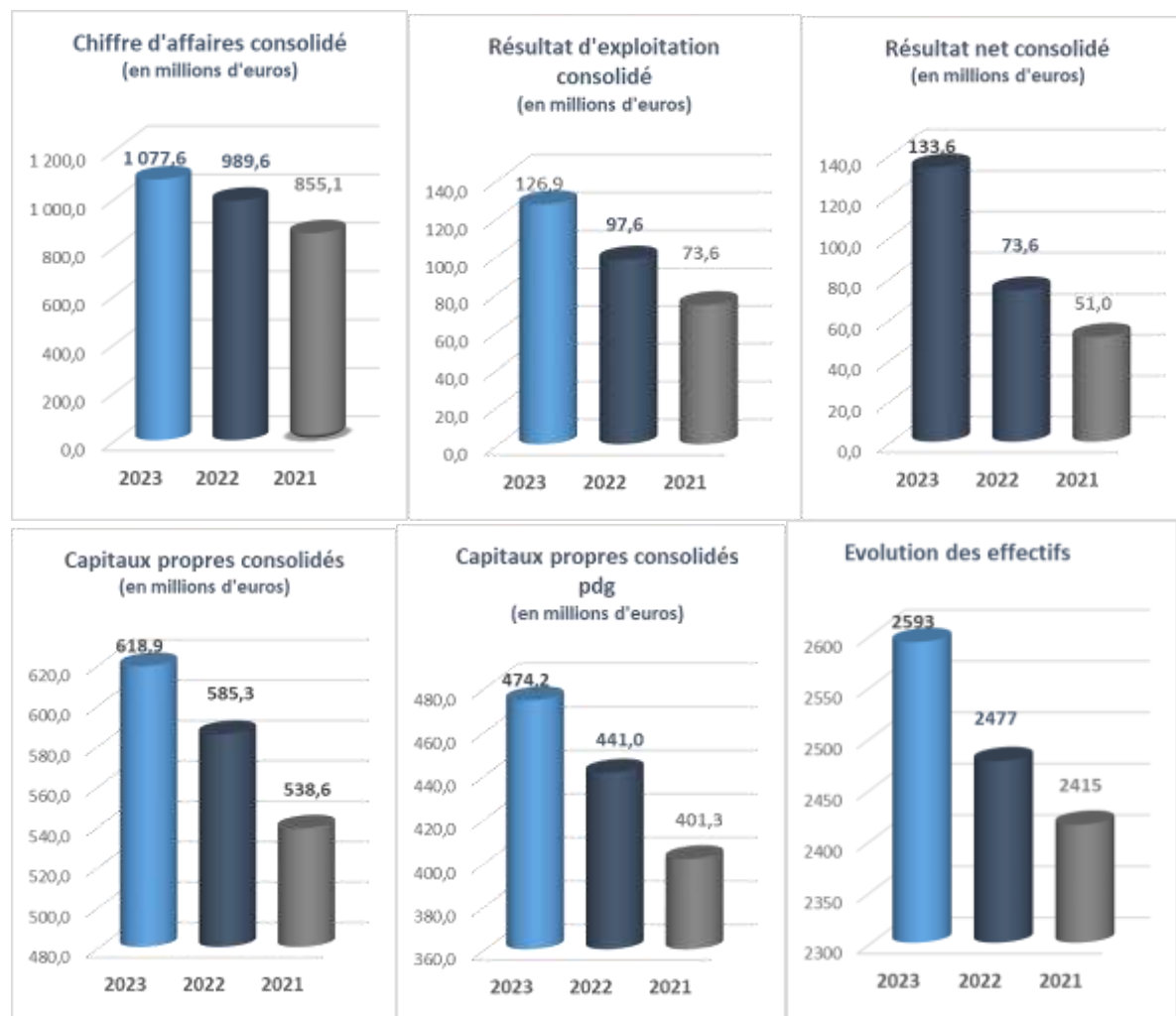


A l'issue de la consultation des parties prenantes, les questions prioritaires relatives à l'atténuation du changement climatique ont fait l'objet d'ateliers de travaux spécifiques en vue d'en évaluer l'ampleur et d'élaborer une stratégie de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de résilience face aux événements climatiques, avec un focus particulier sur les incidences du numérique. Les risques retenus sur les volets relatifs aux conditions de travail, à l'égalité des traitements et l'égalité des chances, ainsi que l'éthique des affaires ont, quant à eux, été pilotés suivant la procédure de gestion des risques opérationnels du Groupe. Leur évaluation au regard de leur probabilité, leur ampleur inhérente et ampleur résiduelle a permis de définir les actions de mitigations prioritaires à conduire.

1. C – STRATEGIE

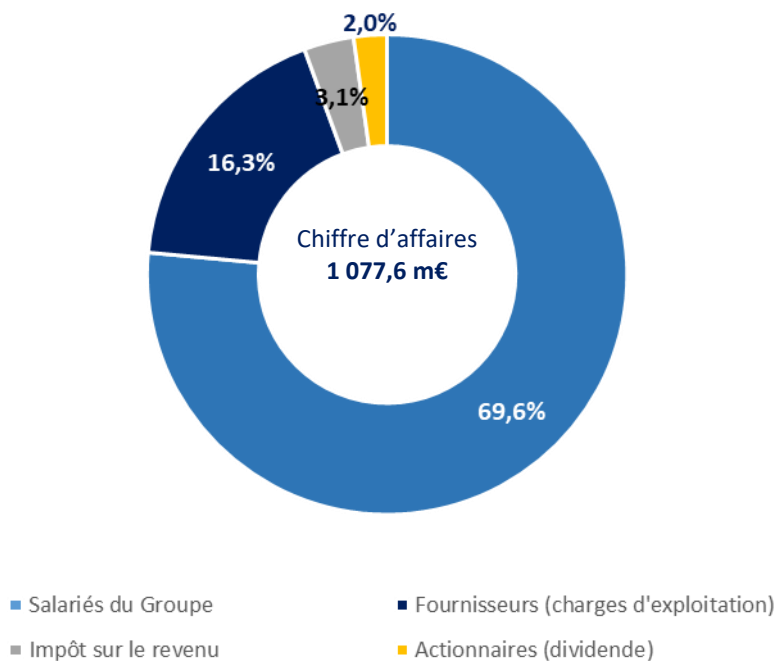
1. C-1 Stratégie, modèle d'affaires et chaîne de valeur

1.C.1.a) Chiffres clés



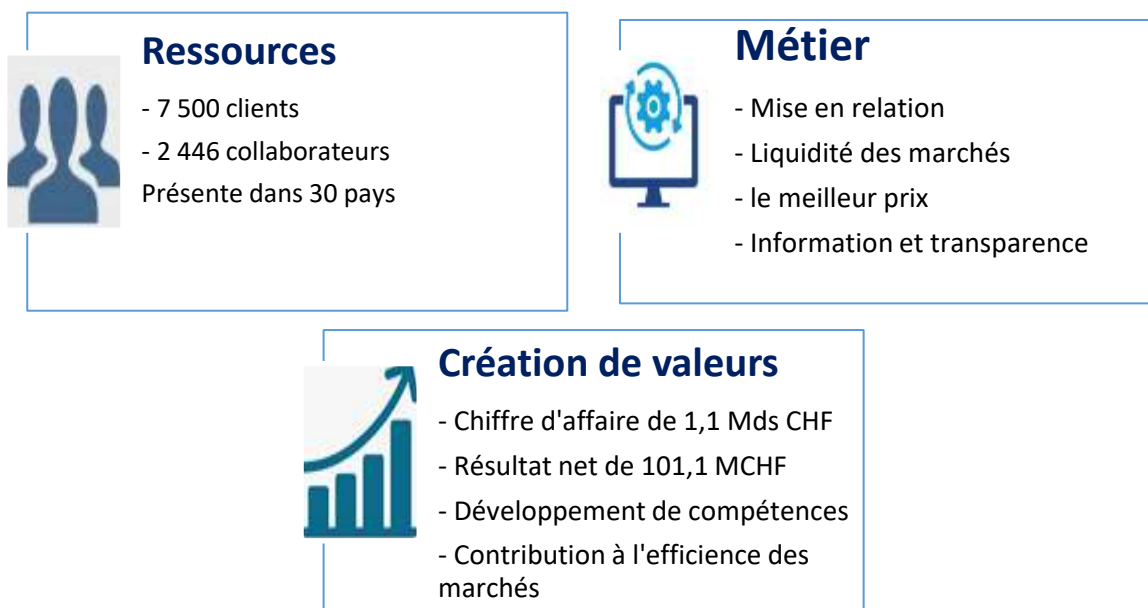
Partage de la valeur ajoutée

Partage de la valeur ajoutée entre les parties prenantes : les salariés du Groupe, fournisseurs, actionnaires



1.C.1.b) Notre modèle d'affaires et stratégie métier

Intermédiation professionnelle



L'activité d'intermédiation professionnelle vise à mettre en relation des clients pour réaliser des opérations financières sur une vaste gamme d'instruments financiers sur un plan mondial. L'intermédiaire financière constitue une véritable place de marché, centre de liquidité et de fixation des prix.

Le pôle opérationnel d'intermédiation professionnelle du Groupe, Tradition assure une couverture mondiale avec des bureaux dans plus de 30 pays. Il compte parmi ses clients, les grands acteurs de la finance mondiale : banques, hedge funds, fonds de pensions, etc. ... Les activités de Tradition sont localisées au plus près de ses clients à Londres, New-York, Tokyo, Hong-Kong, Singapour, Paris, dans les grands centres des marchés financiers. Tradition se positionne comme le 3^{ième} acteur mondial après un acteur anglais et un américain. Dans ce secteur, qui est depuis longtemps dominé par les anglo-saxons, Tradition est une société suisse majoritairement contrôlée par VIEL & Cie, société française.

Tradition propose des services d'exécution à la voix, hybrides et électroniques, ainsi que des services d'information ; elle favorise la formation des prix et la liquidité transactionnelle pour un ensemble diversifié de classes d'actifs financiers et non financiers comme les matières premières, pour les instruments au comptant et dérivés et pour les transactions allant de la plus simple à la plus complexe.

À travers ses activités, Tradition aide ses clients à négocier les déséquilibres entre l'offre et la demande ou à gérer des situations de crise sur les marchés locaux ou mondiaux. Elle constitue, pour son réseau mondial de clients, une plateforme dénuée de tout conflit et hautement efficace pour négocier, compenser des positions ou transférer des risques.

Les plateformes électroniques

Tradition met à disposition des plateformes de courtage électronique principalement développées en interne : Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en euros et en sterling, ParFX pour le change au comptant.

La société détient une participation significative dans un courtier en ligne au Japon, spécialisé sur les produits FX à destination d'une clientèle de particuliers. La société compte plus de 600 000 clients particuliers et représente environ 4 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Fin 2022, Tradition a fait l'acquisition d'une plateforme d'exécution aux Etats-Unis axée sur des produits obligataires pour des institutionnels.

La vente d'information de marché

Le Groupe a mis en place une organisation afin d'accélérer la commercialisation des données de marché, soit directement, soit par l'intermédiaire de fournisseurs de données via sa société TraditionData. Cette activité représente un chiffre d'affaires en croissance constante et a vocation à croître dans l'environnement des activités de la société.

Initialement considérée comme une activité complémentaire, la commercialisation des données devient progressivement un segment important du métier de Tradition, doté d'un fort potentiel de croissance. D'une part, les clients sont à la recherche de sources indépendantes d'informations fiables sur les prix et les volumes pour les marchés de gré à gré et, d'autre part, le marché potentiel des données en temps réel, à la clôture ou historiques, et de l'analyse de données est en plein essor. De par son positionnement d'acteur global, Tradition dispose d'une gamme très riche de données de marché.

Ce modèle d'affaires implique une forte utilisation des outils informatiques, qui devrait augmenter dans les années à venir avec l'exploitation croissante des données et puissance de calcul dans le cadre de services spécialisés en « datascience ». Cette tendance aura pour conséquence d'accroître l'empreinte carbone du Groupe ainsi que son exposition aux aléas de ressources énergétiques à maîtriser.

Par ailleurs, les activités du Groupe reposent sur des compétences spécifiques avec un niveau de technicité élevé impliquant des enjeux significatifs sur la rétention des ressources humaines.

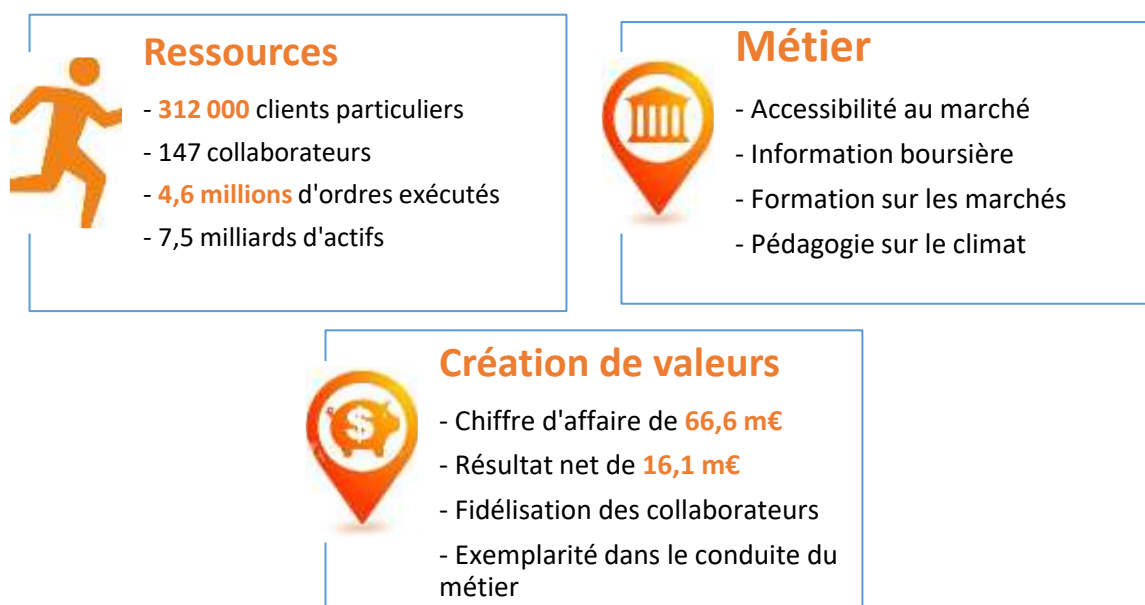
Ces ressources sont présentes partout dans le monde en raison du caractère international et global du Groupe afin de répondre à une demande de clients tout aussi internationaux. La diversité constitue un enjeu clé d'évolution du Groupe.

Les activités de marché s'inscrivent dans un cadre très régulé, les risques de corruption étant jugés élevés. Ainsi, les risques de conformité et de réputation sont au cœur des dispositifs de contrôle au sein du Groupe.

Le Groupe a acquis en 2021, la société Starfuels, intermédiaire spécialisé sur les produits énergétiques.

Un objectif de transformation progressive de l'offre d'intermédiation vers des énergies plus durables est envisagé en fonction de l'évolution de la demande des clients sur ces nouveaux instruments. Starfuels dispose déjà d'un desk traitant les biocarburants.

[La bourse en ligne et sa filiale](#)



Bourse Direct, acteur majeur français de la bourse sur internet, est présent sur différents métiers : le courtage en ligne sur l'ensemble des produits de bourse, une gamme complète de produits d'épargne et de défiscalisation ainsi qu'une offre de prestation de services de back-office pour une clientèle d'institutionnels, un service d'exécution d'ordres pour la clientèle professionnelle au travers de sa filiale EXOE.

Depuis plus de 25 ans, Bourse Direct se met au service des investisseurs particuliers pour les accompagner dans la gestion de leur portefeuille boursier et aujourd'hui de leur épargne au global tout en privilégiant une approche pédagogique. La société EXOE a été créée en 2006.

Bourse Direct offre un service de bourse en ligne à des clients particuliers. Les clients ouvrent un compte, déposent des fonds et font ensuite leurs choix d'investissement parmi une large gamme de produits financiers : actions françaises et étrangères, OPCVM, produits dérivés.

Bourse Direct exerce son activité en France. Ses principaux concurrents sont des acteurs français qui développent également des métiers de banque en ligne, des acteurs étrangers, notamment européens, proposant une gamme de service plus ou moins étendue.

Sous la marque Direct Securities, Bourse Direct propose une solution globale de back-office en marque blanche, à destination des établissements financiers, pour le traitement et la gestion des comptes de leurs clients. Cette prestation de sous-traitance leur apporte une maîtrise technique de l'ensemble du processus : transmission et réception d'ordres en temps réel, négociation et compensation, tenue de comptes et conservation de titres.

Le service de Direct Securities s'adapte à chaque catégorie de clients institutionnels : sociétés de gestion, établissements financiers, groupes d'assurance, courtiers en ligne, en totale adéquation avec leurs besoins. Direct Securities fournit également un outil administratif (intranet) qui permet aux établissements financiers d'assurer un suivi complet de leur clientèle ainsi qu'un site web transactionnel dans le respect de leur charte graphique pour leurs propres clients (site blanc).

Les services d'EXOE s'adressent principalement à des sociétés de gestion. Outre les exécutions d'ordres, EXOE s'assure de la meilleure exécution des ordres de ses clients et fournit des rapports complets répondant aux obligations réglementaires (MIFID).

Bourse Direct diversifie son offre de service vers des produits d'Epargne. Les clients peuvent souscrire dans le cadre d'une offre complètement digitalisée, des contrats d'assurance-vie. Parallèlement, une large gamme de produits d'Epargne ou de défiscalisation est proposée aux clients au travers d'un accompagnement par des experts.

Comme pour les activités de Tradition, Bourse Direct évolue dans un environnement fortement informatisé avec des plateformes internet et des nouveaux services liés à l'exploitation de la donnée. Cette caractéristique implique une exposition significative aux enjeux énergétiques et à la maîtrise des risques liés à cette ressource ainsi qu'à la trajectoire de l'empreinte carbone de la société.

Bourse Direct s'adresse principalement à une clientèle de particuliers, auxquels la société doit assurer une accessibilité permanente aux outils dans un environnement le plus sécurisé possible.

Les enjeux liés à la conformité et la réputation de l'entreprise sont inhérents à son métier évoluant dans un environnement fortement régulé.

[La banque privée](#)

Le groupe détient une participation dans une banque privée en partenariat avec le groupe SwissLife France. Le projet de SwissLife banque est de développer un modèle assur-banque en proposant une offre d'épargne optimale dans le cadre de la gestion de patrimoine haut de gamme de la clientèle SwissLife. Cette participation étant minoritaire et VIEL & Cie n'ayant pas de rôle opérationnel dans la banque, ce pôle d'activité n'est pas couvert dans le document courant.

SwissLife Banque Privée s'adresse à des clients aisés et patrimoniaux, auprès desquels la banque propose une offre de gestion patrimoniale alliant assurance vie et services de banque privée, grâce à son modèle d'assureur gestion privée. À cette clientèle, SwissLife Banque Privée offre du conseil, des produits et des services de façon personnalisée. Enfin, le modèle de multidistribution de SwissLife Banque Privée lui permet d'accélérer sa croissance.

Ce modèle original s'appuie sur une gouvernance, une gestion des risques et une conformité stricte. Il intègre les grands principes de la responsabilité sociétale d'entreprise permettant à SwissLife Banque Privée de se développer durablement et d'être une entreprise citoyenne et engagée

L'écosystème SwissLife Banque Privée a pour ambition de réunir toutes les expertises nécessaires à une vie. L'histoire de la banque s'est construite autour d'une collaboration forte entre deux experts de dimension

internationale, le groupe SwissLife, actionnaire à hauteur de 60%, et le groupe VIEL & Cie, un leader mondial de l'intermédiation financière.

VIEL & Cie n'intègre pas SwissLife Banque Privée dans le périmètre de son rapport mais s'assure que ce Groupe, au travers de ses publications, est aligné sur ses objectifs de durabilité,

1.C.1.c) La stratégie RSE du Groupe

Au travers de ses filiales, VIEL & Cie propose des services financiers sûrs, performants et innovants, aux entreprises, aux institutionnels, aux professionnels et aux particuliers, sur un plan mondial, tout en s'efforçant de répondre aux préoccupations aujourd'hui essentielles, notamment en matière d'environnement et d'inclusion sociale.

VIEL & Cie a pour objectif le respect des règles éthiques dans l'ensemble de ses filiales et l'engagement progressif de ces dernières en matière de responsabilité économique, sociale et environnementale. L'intégrité des pratiques et l'exemplarité est un gage de confiance vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes du Groupe : clients, fournisseurs, partenaires, investisseurs.

La stratégie RSE de VIEL & Cie à horizon 2025 – 2030, s'appuie sur les engagements de ses différentes branches d'activité par rapport aux enjeux de leurs métiers. Concernant l'activité d'intermédiation de Tradition, l'enjeu est mondial. Pour ce qui concerne les activités de Bourse Direct, la démarche vise un métier numérique tourné vers les particuliers.

Les principaux piliers de la stratégie du Groupe sont les suivants :



L'intermédiation professionnelle

Tradition - un acteur global de l'intermédiation financière qui investit dans des services liés aux données

La stratégie de Tradition s'est inscrite dans une recherche de taille critique afin de se positionner comme un acteur majeur international. Etre un acteur global suppose de disposer de la gamme de produits financiers la plus large possible et de couvrir la zone géographique la plus étendue. Cependant, tout en étant un acteur parmi les plus importants du secteur de l'intermédiation financière, la démarche de Tradition consiste à mettre en

place des structures locales dans de nombreuses zones géographiques. Chaque bureau s'entoure de collaborateurs originaires du pays et traite des produits locaux avec une clientèle locale. C'est donc ce maillage produits / zone géographique qui a fait du groupe Tradition un acteur global.

Le développement de Tradition s'est appuyé sur une stratégie de croissance organique et de construction et renforcement progressifs des activités.

Cette stratégie implique une forte décentralisation en termes d'organisation avec la mise en place de management par zone géographique : Amériques, Asie-Pacifique, Royaume-Uni et EMEA et enfin Europe continentale.

Au cours des dernières années, via ses enseignes Tradition Green et Tradition Energy, Tradition investit dans les services qui contribuent à l'accélération de la décarbonation de l'économie.

Les activités développées dans le cadre des énergies bas carbone de TFS Green représentent près de 2 % du chiffre d'affaires mondial du Groupe en 2023, en hausse de 16,6 % par rapport à 2022. L'objectif est de faire croître ces activités sur des énergies durables en fonction de la demande des clients du Groupe pour ces instruments financiers.

Tradition Green apporte son expertise sur les marchés de l'environnement, avec des services professionnels de courtage, des conseils innovants, des acquisitions financières et des financements de projets sur les marchés de la biomasse, des biocarburants, des énergies renouvelables et du carbone. Les services de courtage de produits environnementaux sont proposés à Londres, New York, Milan et Santiago, avec une assistance locale assurée par 25 autres bureaux. Tradition Green propose des services sur une large gamme de produits sur les marchés financiers comprenant les quotas d'émission de carbone et les crédits carbone, la biomasse, les biocarburants, les énergies renouvelables et le plastique pour le recyclage.

Tradition Energy se place sur le marché américain comme le consultant indépendant le plus important et le plus expérimenté du pays en matière de gestion des risques énergétiques, d'approvisionnement et de solutions de développement durable. Elle assiste ses clients dans la gestion de leurs dépenses énergétiques, met en œuvre des solutions d'énergie renouvelable et élabore des stratégies intégrées de développement durable afin de réduire leur empreinte carbone. Tradition Energy fournit un ensemble intégré de processus, d'outils et de capacités opérationnels pour réduire les coûts d'énergie, améliorer les offres alternatives et gérer les risques associés.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe reste exposé à des activités liées aux énergies fossiles. En 2022, ses opérations d'intermédiation sur les produits liés au charbon ont été arrêtées. Cependant, des activités persistent notamment dans le cadre de desk d'intermédiation sur les produits dérivés listés liés au gaz et au pétrole. Le Groupe s'est aussi porté acquéreur d'une petite société d'intermédiation, Starfuels, qui intervient principalement en tant qu'intermédiaire sur des opérations sur les énergies fossiles.

Les activités du sous-groupe Starfuels, représentent en 2023, 3 % du chiffre d'affaires mondial du Groupe. Il est à noter que Starfuels développe des activités dans le domaine des biocarburants s'inscrivant ainsi dans une démarche de transition vers des énergies bas carbone.

La valeur ajoutée du métier d'intermédiation professionnelle, réside dans la forte contribution à la liquidité des marchés financiers et au fonctionnement de l'économie mondiale.

Dans le cadre de cette stratégie de croissance rentable, le Groupe s'inscrit dans une démarche responsable sur plusieurs plans :

- en tant que Groupe - l'éthique est au cœur des métiers et de son activité gage de confiance pour les clients. Le métier s'exerce dans un environnement fortement régulé et contribue à la lutte contre le

blanchiment, terrorisme, corruption. Les règles mises en place au sein de Tradition, le code éthique diffusé à l'ensemble des filiales internationales s'inscrivent dans ses valeurs ;

- en tant qu'employeur - acteur mondial engagé dans la diversité, le respect des cultures locales, qui investit dans la formation et l'accroissement des compétences de ses employés ;
- dans sa stratégie de croissance, la hausse du volume d'affaires, du nombre de collaborateurs et de filiales dans le monde implique une approche environnementale responsable dans les consommations d'énergie, l'impact en Co2 lié à son activité (équipements IT, voyages etc ..) ;
- des opportunités de décarbonation notamment avec l'abandon des activités sur le charbon ou le déploiement de TFS Green.

La bourse en ligne

Bourse Direct – La valeur engagement au service de clients toujours plus nombreux

Accélération du développement de la bourse en ligne

Bourse Direct est un acteur majeur de la bourse en ligne en France. En 2023, la société a exécuté plus de 4,5 millions d'ordres pour des clients particuliers et enregistre plus de 310 000 comptes de clients particuliers. La société a connu un fort développement au cours des trois dernières années en recrutant plus de 100 000 nouveaux comptes sur la période. Bourse Direct regroupe les clients les plus actifs du secteur de la bourse en ligne en France.

Bourse Direct dispose d'un savoir-faire technique mis au service de ses clients. Expert de la bourse en ligne, Bourse Direct propose aux investisseurs particuliers une plateforme complète de services, d'outils et de produits financiers via Internet : actions françaises et étrangères, produits dérivés, CFD (Contract For Difference), trackers, warrants, certificats, turbos, OPCVM, assurance-vie. La majorité des outils mis à la disposition des clients de Bourse Direct est développée en interne par des équipes techniques basées à Paris et travaillant en coordination avec la Direction générale pour mettre en œuvre la stratégie produit définie.

Bourse Direct est une société qui opère sur les marchés financiers mais également une société axée sur l'internet, dont la communication et les contacts avec ses clients et prospects se fait très majoritairement via ses sites internet.

La société dispose cependant d'implantations à Paris et en province qui permettent de maintenir un contact moins dématérialisé avec sa clientèle. Ainsi, la clientèle qui le souhaite peut se rendre sur rendez-vous au siège parisien de la société ou dans les agences de Lyon, Toulouse et Lille, afin de rencontrer des équipes commerciales ou avoir un contact direct avec les collaborateurs de la société. Ces structures permettent d'établir et de maintenir ce contact entre la société et ses clients ou prospects.

Bourse Direct s'inscrit dans le cadre d'une démarche pédagogique forte et propose des formations gratuites à ses clients et ses prospects. Ces formations peuvent se tenir en présentiel ou en webinaire. 4 à 5 formations sont proposées toutes les semaines.

Le développement de Bourse Direct s'accompagne d'une stratégie RSE claire. La raison d'être de la société est :

*"Rendre accessible les investissements financiers au plus grand nombre
dans une démarche durable et responsable"*

Engagement vis-à-vis de ses clients

Bourse Direct rend la bourse accessible au plus grand nombre en offrant un service à bas prix et en mettant à disposition des clients des outils faciles à utiliser. Bourse Direct s'est aussi engagée dans une démarche pédagogique afin de permettre à l'ensemble de ses membres ou clients de se former et de mieux comprendre le fonctionnement des marchés boursiers. Ces formations sont gratuites et traitent de thèmes variés pour répondre aux attentes des plus novices aux plus expérimentés. Une équipe de boursiers expérimentés est disponible pour accompagner les clients et répondre à toutes leurs questions pendant l'ouverture des marchés.

L'écoute des clients et de leurs besoins est au cœur des préoccupations de la société afin de les accompagner pour toutes leurs demandes ou interrogations, de la plus simple à la plus complexe, quel que soit la taille de leur portefeuille ou leur niveau de connaissance des marchés financiers. Les équipes de conseillers dédiés sont disponibles par téléphone, mail ou messagerie et accordent également beaucoup d'importance à pouvoir recevoir nos clients physiquement s'ils le souhaitent, au sein de nos 3 agences en province ou au siège.

Engagement dans son métier

La valeur d'intégrité est au cœur de la façon dont Bourse Direct conduit ses activités avec comme priorité la primauté des intérêts des clients et le respect de la réglementation. Cette démarche permet de préserver la confiance des clients et des autres parties prenantes (collaborateurs, actionnaires, régulateurs, partenaires commerciaux). La manière dont les affaires sont menées est définie notamment dans le code de conduite, mettant en avant l'éthique des affaires, le respect et la préservation de l'intégrité des marchés financiers, la lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme et la lutte contre la corruption.

Entreprise pionnière dans l'offre de services d'investissement numériques, la cyber-sécurité et la protection des données personnelles sont des enjeux primordiaux. Bourse Direct investit significativement dans son dispositif de prévention et de lutte contre le risque de cybercriminalité, afin de préserver l'intégrité de son environnement informatique et protéger sa clientèle.

Engagement vis-à-vis de ses équipes

Bourse Direct s'engage sur la promotion de l'égalité et la diversité, en créant une culture cohésive et inclusive. La société a conscience que les collaborateurs d'horizons et d'expériences différents sont une richesse pour l'entreprise et l'environnement de travail. Les sujets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sont importants, et mène des actions de sensibilisation à destination de tous ses collaborateurs pour lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement afin de favoriser un environnement professionnel, fédérateur et bienveillant. Bourse Direct souhaite que chaque personnalité puisse s'exprimer sans contrainte de genre, d'âge, d'origine, d'orientation sexuelle ou de handicap. Le Comité exécutif reflète la parité qui est souhaitée au sein de l'entreprise (7 femmes et 7 hommes). Bourse Direct est attentive au bien-être de ses collaborateurs, et a mis en place les actions nécessaires pour qu'ils puissent travailler dans un environnement sécurisé, et propice au développement de l'autonomie et la prise d'initiative.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement du Groupe s'appuie également sur un dispositif permettant de s'assurer que l'investissement s'inscrit dans le cadre de la politique RSE définie et de l'ensemble des enjeux prioritaires présentés dans la matrice de matérialité. Cette démarche implique une due diligence adaptée nécessitant une revue de ces enjeux.

Un investissement significatif de VIEL & Cie concerne la participation minoritaire détenue dans la société SwissLife Banque Privée (SLBP). SwissLife Banque Privée, détenue majoritairement par le Groupe SwissLife s'inscrit ainsi dans la démarche de son actionnaire majoritaire. Le plan SwissLife 2024 fait de la responsabilité

sociétale un objectif stratégique, intégré à l'ensemble des activités et des décisions de SwissLife, et au cœur de son modèle d'entreprise responsable. L'ambition de SwissLife est de permettre aux générations actuelles et futures de vivre selon leurs propres choix.

Dans le cadre de sa stratégie, SwissLife donne la priorité aux domaines dans lesquels l'entreprise peut exercer une influence directe. Concrètement, SwissLife agit de manière responsable :

- ♣ en tant qu'assureur et conseiller ;
- ♣ en tant qu'investisseur ;
- ♣ en tant qu'employeur ;
- ♣ en tant qu'acteur citoyen ;
- ♣ dans la conduite de ses activités.

Ces piliers constituent le cœur de la stratégie RSE de l'entreprise, et reposent sur des principes de conduite responsable, à la base de toutes ses activités. Dans ce cadre, SwissLife intègre les notions de responsabilité sociétale au sein de tous les processus décisionnels de l'entreprise, s'appuie ainsi sur une gouvernance solide, une gestion des risques rigoureuse, un comportement éthique, et mène toutes ses activités en maîtrisant son empreinte environnementale.

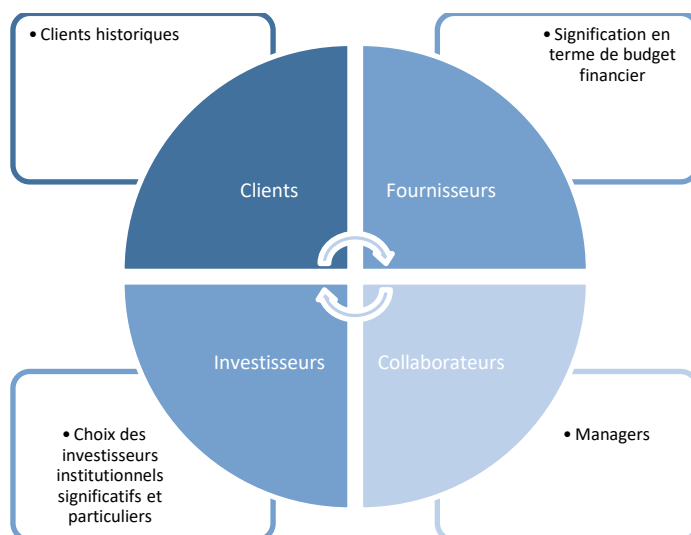
Par ailleurs, dans le cadre de ses investissements financiers, VIEL & Cie a fait le choix de sélectionner des programmes d'investissements favorables à la production d'énergie renouvelable, notamment l'éolien, afin de soutenir ces initiatives au travers de fonds d'investissement élaborés par un établissement bancaire.

1. C-2 Implications des parties prenantes dans cette stratégie

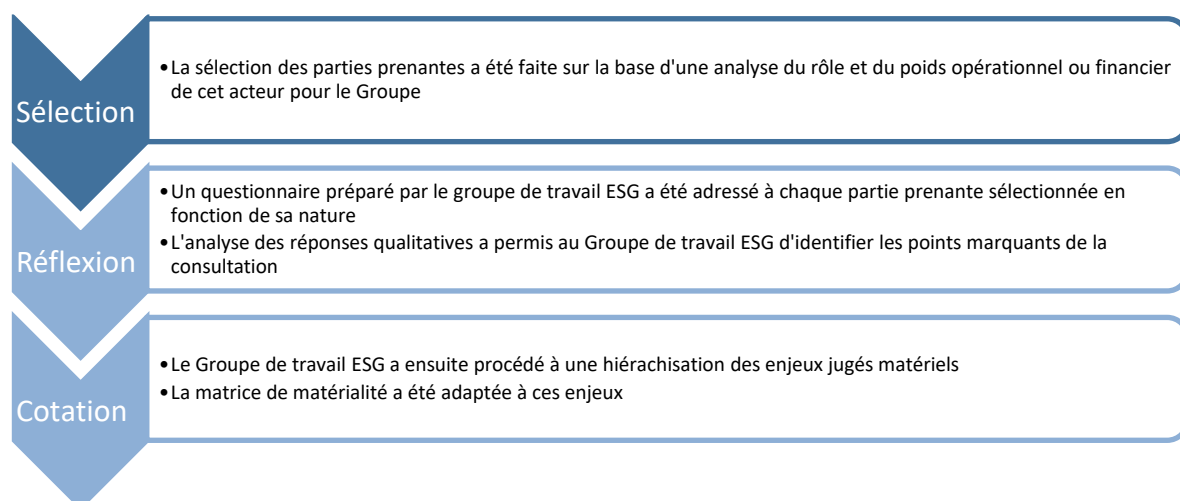
En 2023, VIEL & Cie a fait évoluer son processus d'analyse de matérialité. La liste normée par l'ESRS* a été jaugée à l'aune des enjeux du secteur, documentés par le SASB** utilisés lors de l'exercice précédent pour l'identification des enjeux pertinents. Un échantillon représentatif de parties prenantes – parmi les actionnaires, fournisseurs, clients, managers – a été identifié et questionné sur la base de cette liste de sujets pour récolter les attentes en termes de RSE

** Normes européennes d'information en matière de durabilité – C(2023) 5303 Règlement délégué (UE) de la commission complétant la directive comptable (2013/34/UE), telle que modifiée par la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité (CSRD - 2022/2464)*

*** Sustainability Accounting Standards Board® – industries : Services bancaires et courtage, Bourses de valeurs mobilières, Logiciels et services IT - <https://sasb.org/>*



Cette approche a été déclinée en trois temps :



1. C-3 Impact significatif, risques et opportunités et interactions avec le modèle d'affaires (voir tableau en section 1.D.1.b))

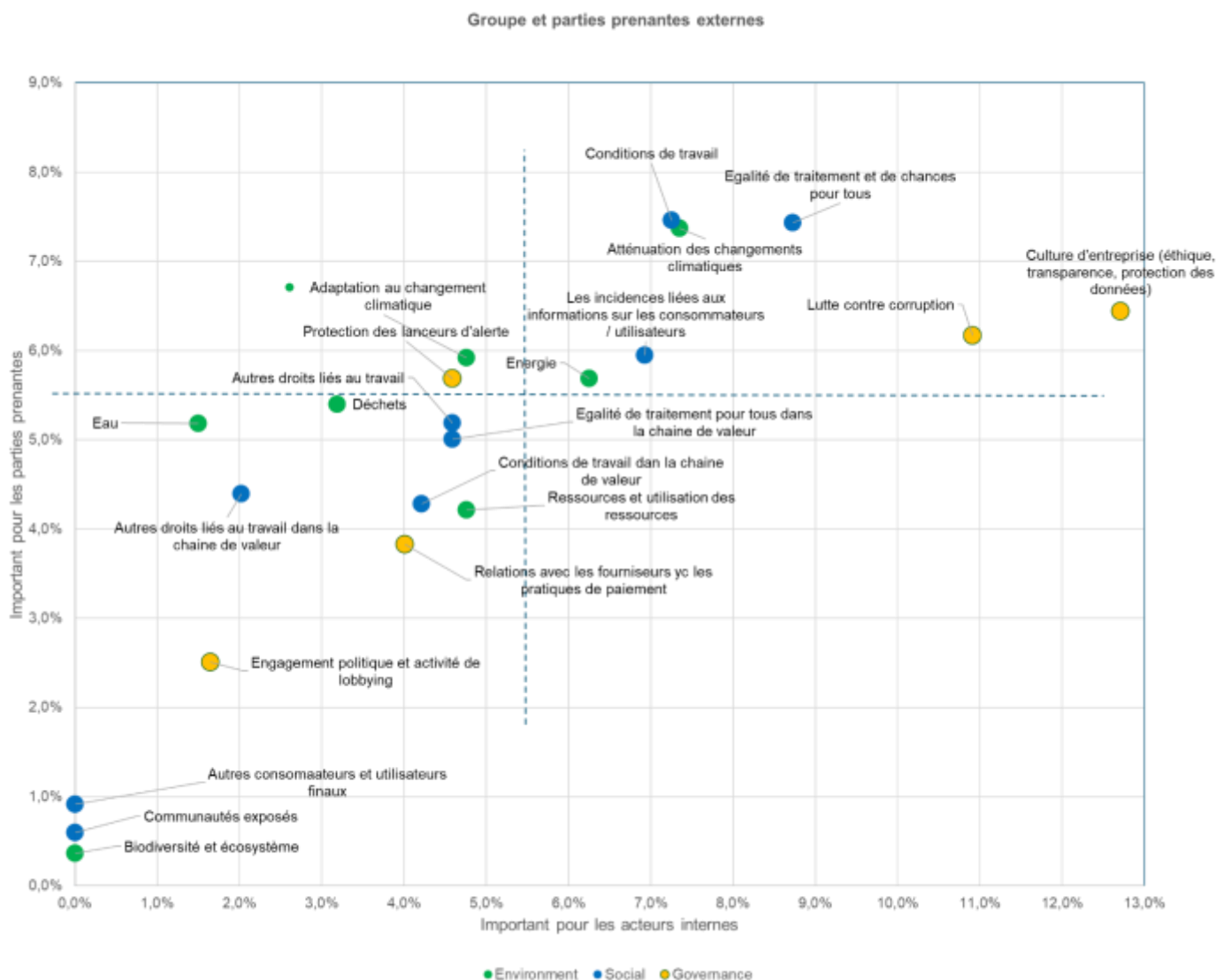
Le seuil de matérialité défini dans le cadre des activités régulées du Groupe correspond à un pourcentage des fonds propres consolidés réglementaires de la société holding de tête du Groupe, compagnie financière. Ce seuil est fixé à un peu moins de 1 million d'euros.

En 2023, les travaux du Groupe ont mis en évidence des enjeux prioritaires pour les responsables métiers des filiales et pour les représentants des parties prenantes. Cette analyse a conduit au constat suivant concernant les sept sujets prioritaires pour les externes et les internes (classés du plus important (1) au moins important) :

Enjeux prioritaires		
	Importance pour les acteurs internes	Importance pour les parties prenantes
Atténuation du changement climatique	4	3
Conditions de travail des effectifs de l'entreprise	5	1
Egalité de traitement et égalité des chances pour tous	3	2
Culture d'entreprise dans la conduite des affaires (éthique, transparence, protection des données)	1	4
Lutte contre la corruption et les pots de vin	2	5
Incidences liées aux informations sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finaux	6	6
Energie	7	7

La consultation des parties prenantes selon le processus décrit ci-dessous, a mis en évidence l'importance des enjeux portant sur des thèmes sociaux notamment l'égalité de traitement et de chance pour tous et l'atténuation du changement climatique par rapport aux enjeux identifiés en 2022. Une actualisation de la matrice de matérialité a ainsi été réalisée et est présentée ci-dessous :

Matrice de matérialité 2023



Hiérarchisation des risques identifiés dans la matrice de matérialité 2023

La matrice de matérialité met évidence les principaux risques suivants par ordre de priorité :

Nature	Risques principaux pour les acteurs internes et les parties prenantes
G	Culture d'entreprise (éthique, transparence, protection des données)
S	Egalité des traitements et des chances pour tous
S	Conditions de travail
E	Atténuation des changements climatiques
G	Lutte contre la corruption
S	Incidence liée aux informations sur les consommateurs / Utilisateur
E	Energie
E	Adaptation au changement climatique
G	Protection des lanceurs d'alerte
S	Autres droits liés au travail
S	Egalité de traitement pour tous dans la chaîne de valeur
E	Déchets
E	Eau
S	Autres droits liés au travail dans la chaîne de valeur
E	Ressources et utilisation des ressources
G	Relations avec les fournisseurs y compris les pratiques de paiement
G	Engagement politique et activité de lobbying
S	Autres consommateurs et utilisateurs finaux
S	Communautés exposées
E	Biodiversité et écosystème

E : Environnement, S : social, G : Gouvernance

1. D – IMPACT, RISQUES ET OPPORTUNITES

D-1 Description du processus pour identifier les impacts, risques et opportunités

1.D.1.a) Approche méthodologique

Afin de réaliser la matrice de matérialité décrite ci-avant, le Groupe s'est appuyé sur une évaluation de critères de matérialité pour classer les sujets extra-financiers sur les piliers Environnement, Social et Gouvernance, rassemblés thématiquement en 21 enjeux, en fonction de leur pertinence pour les parties prenantes externes et les acteurs internes du Groupe.

Les entités du sous-groupe Starfuels acquis en 2021, et qui représentent 1,8 % de l'effectif total du Groupe, sont exclues du périmètre de reporting pour les informations environnementales.

La méthodologie appliquée se base sur une évaluation de l'importance pour le Groupe de ces 21 enjeux de durabilité selon deux points de vue ; d'une part, celui du management dans le cadre de l'approche des risques opérationnels et opportunités ; d'autre part, celui de ses parties prenantes externes notamment, ses clients, fournisseurs, investisseurs. Sont consultés également en interne les participants aux ateliers d'élaboration de la stratégie bas carbone et les membres du Comité RSE de Bourse Direct dont un représentant du personnel.

Un travail d'analyse interne, mené par le Groupe de travail ESG et les directions risques du groupe, assistés par un cabinet de conseil expert a été initié sur cette base pour évaluer en détail l'importance des risques, opportunités et impacts et alimenter la stratégie RSE.

Concernant les enjeux environnementaux, cette analyse a été effectuée dans le cadre d'un groupe de travail de 13 personnes, représentantes des activités de Londres et Paris de Tradition sur des fonctions diverses : conformité, finance, risques, IT. Plus de 20 heures d'ateliers de travail et de réflexion ont été organisées et

encadrées par un expert. Ces ateliers visent à disposer au sein du Groupe d'une meilleure maîtrise de ces sujets, et fort de cette expérience, de pouvoir partager dans les mois et années à venir auprès d'autres représentants du Groupe dans d'autres zones géographiques, cette expertise et approche.

La perception interne est donc établie par l'approche du management dans le suivi des risques opérationnels et les travaux menés régulièrement par les services de conformité, et des collaborateurs en lien avec les travaux sur la politique RSE. Le point de vue externe est évalué par l'importance prise par ces enjeux selon les parties prenantes mais également selon les concurrents et principaux acteurs du secteur dans lequel évolue le Groupe. Les résultats de cette étude, présentés dans le graphique évoqué ci-avant, permettent de distinguer les enjeux en fonction de leur importance pour chaque groupe interrogé. Comme en 2022, ces résultats mettent en avant comme enjeux très importants : la culture d'entreprise (éthique, transparence, protection des données), la lutte contre la corruption pour ce qui concerne la gouvernance. Concernant le volet social, l'égalité de traitement et de chance pour tous, les conditions de travail, les incidences liées aux informations sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finals ressortent comme des enjeux très importants. Enfin, les enjeux relatifs à l'environnement identifiés comme très importants concernent l'atténuation du changement climatique et l'énergie. Les indicateurs, les politiques et les diligences associées à ces enjeux sont ensuite plus particulièrement développés dans les chapitres suivants notamment en termes d'analyse de risques, opportunités et impact.

1.D.1.b) Tableaux des incidences, risques et opportunités

L'identification des incidences, risques et opportunités s'appuie sur les verbatims des parties prenantes externes, la consultation des responsables risques et conformité de chaque secteur géographique, l'avis du groupe de travail ESG et du Président du groupe. Les informations détaillées liées aux piliers et E, S et G sont détaillées dans les sections 2, 3 et 4 de ce document ci-après.

L'analyse s'appuie ensuite sur les processus de mesure, gestion et suivi des risques du Groupe. Ainsi, les dimensions financières, économiques, sociales, environnementales, réglementaires, opérationnelles et business conditionnent cette analyse.

Chaque enjeu est évalué aussi sous l'angle d'une opportunité favorable au développement du Groupe. L'analyse de ces opportunités pourra ensuite influencer sur la stratégie du Groupe.

Les incidences, risques et opportunités sont classés selon les piliers, E- environnement, S – sociale, G – gouvernance. Un horizon de temps est fixé selon 3 possibilités, court terme, moyen terme et long terme. Enfin, une probabilité d'occurrence est définie pour chaque enjeux de faible à haute. Chaque incidence, risque, opportunité implique un plan d'action et un indicateur de suivi détaillés dans les tableaux ci-dessous. Sont indiqués en gras, les indicateurs publiés.

Les travaux menés au cours des derniers mois ont conduit à repositionner l'enjeu relatif à la culture d'entreprise (éthique, transparence et protection des données) comme prioritaire. Au total, ce sont donc 28 risques identifiés, 10 opportunités et 5 impacts qui sont ressortis dans l'analyse globale, rationalisés ensuite en différentes thématiques présentés ci-dessous avec les sections en référence pour chaque thème et chiffrage des indicateurs :

Risques	Horizon de temps	Indicateurs (section 2.D)
Adaptation au changement climatique		
Renforcement des législations concernant le réchauffement climatique	Moyen terme	Contenu des réglementations internationales (SEC, CSRD, CS3D, CH..)
Bâtiments ou fournisseurs mis en péril par des événements extrêmes ne permettant plus d'assurer les activités	Moyen terme	Indicateur d'exposition aux risques physiques par région basé sur scénario GIEC
Atténuation du changement climatique		
Risques de réputation (essentiellement clients, investisseurs) liés à l'inaction climatique	Moyen terme	
Exposition de variations des coûts de matières premières carbonées.	Moyen terme	Bilan Carbone et exposition en milliers d'euros (voir 2-D)
Energie		
Délestages interrompant l'activité des plateformes électroniques	Moyen terme	
Hausse des coûts opérationnels (internes et fournisseurs)	Moyen terme	Consommation électrique (voir 2-D) Cout/Kwh
Opportunités		
Adaptation au changement climatique		
Développement de nouvelles activités services	Moyen terme	% de croissance des actifs « Low Carbon » (Tradition Green, Tradition Energy)
Energie		
Amélioration de l'efficacité énergétique informatique	Court terme	Consommation électrique Cout/Kwh IT
Impact positif		
Energie		
Financement de la transition au travers d'investissements	Court terme	Millier d'Euro ou % des investissements et durée d'engagement
Impact négatif		
Atténuation du changement climatique		
Emissions de GES contribuant au réchauffement climatique, et à l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris	Moyen terme	Bilan carbone (voir 2-D)

EFFECTIF DE L'ENTREPRISE (section 3-A)			
Risques	Horizon de temps	Indicateurs	
Condition de travail			
Perte de talents liée au processus de recrutement	Moyen terme	Taux de rotation du personnel (section 3-A) Ratio des salariés ayant bénéficié d'une mobilité géographique ou fonctionnelle par rapport au salariés sortants (section 3-A)	
Perte de compétences voire d'activité due au départ de personnel clé ou de toute une équipe	Court terme		
Absentéisme, démotivation ou perte de talent lié à la rémunération ou au manque de dialogue social	Moyen terme		
Litiges juridiques avec les employés	Court terme		
Traitement équitable et égalité pour tous			
Harcèlement ou traitements discriminatoires de collaborateurs	Court terme	Taux d'employés par genre (section 3-A)	

Autres droits liés au travail		
Non-respect des droits de l'homme	Court terme	Nombre de traités des Nations Unies signés par les pays où le groupe opère (section 3-A)
Opportunités	Horizon de temps	Indicateurs
Condition de travail		
Attractivité de l'entreprise et rétention des talents avec des avantages en termes de rémunération, de formation, d'évolution professionnelle et d'environnement de travail	Court terme	Taux d'employés par genre (section 3-A) Taux d'employés par tranche d'âge (<30, 30-50, >50) (section 3-A) Moyenne d'âge des employés (section 3-A)
Traitement équitable et égalité pour tous		
Attractivité de nouveaux talents	Long terme	Idem indicateurs précédents
Impact positif	Horizon de temps	Indicateurs
Traitement équitable et égalité pour tous		
Contribution aux corrections d'inégalités sociales et économiques locales aux filiales	Moyen terme	Nombre de traités des Nations Unies signés par les pays où le groupe opère (section 3-A)
CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX		
Inclusion sociale des consommateurs et/ou des utilisateurs		
Impact positif	Horizon de temps	Indicateurs
Déploiement de plateformes techniques accessibles au plus grand nombre	Court terme	Nombre de comptes de clients de Bourse Direct
Incidences liées aux informations sur les consommateurs		
Risques, opportunités et impacts gérés avec l'utilisation et la protection des données métier en général dans la gouvernance		

CONDUITE DES AFFAIRES (section 4 – A)		
Risques	Horizon de temps	Indicateurs
Culture d'entreprise		
Perte, endommagement ou fuite de données clients, données physiques de l'entreprise et archives : risque de réputation	Court terme	Taux de formation des effectifs à la cybersécurité (section 4-A 3)
Indépendance des instances de gouvernance et conflits d'intérêts	Court terme	Formations obligatoires effectuées (base déclarative) : AML, Code of conduct (nouveaux entrants) (section 4-A 3),
Intégrité des employés dans leurs décisions	Court terme	
Embauche d'un employé présentant des conflits d'intérêts	Court terme	
Stratégie de développement du métier en contradiction avec les objectifs de durabilité	Moyen terme	
Difficulté à mettre en œuvre des évolutions réglementaires dans leur forme et délais	Court terme	Qualité des relations avec le régulateur (section 4-A 3)
Responsabilité sociale et environnementale considérée comme peu ambitieuse ou mal communiquée	Court terme	
Rapport extra-financier incomplet	Court terme	DEPF publiée
Manque de recul et de vision des instances de gouvernance	Long terme	
Manque d'expérience et d'expertise de l'encadrement	Moyen terme	Nombre moyen d'années d'ancienneté du top management dans le groupe (section 4-A 3)
Incapacité à déléguer et transmettre le savoir	Court terme	

Incapacité du service fourni à tenir les engagements ou à satisfaire les attentes du client	Court terme	
Litiges juridiques avec les clients ou les intermédiaires	Court terme	Nombre de litiges (hors employés) (section 4-A 3)
Non prise en considération des exigences ESG des clients	Moyen terme	
Corruption		
Corruption active ou passive	Court terme	
Intégrité des partenaires	Court terme	
Violation des règles de conduite par les employés	Court terme	
Opportunité	Horizon de temps	Indicateurs
Culture d'entreprise		
Résilience du modèle économique	Court terme	Nombre d'employés sortants/entrants Nombre moyen d'année d'ancienneté du top management
Bénéfice d'image par le choix de partenaires réputés et hautement responsables	Long terme	
Bénéfice de réputation en tant qu'intermédiaire reconnu hautement responsables	Moyen terme	DPEF publiée
Optimisation de la productivité	Long terme	Nombre de formation
Valorisation, fidélisation des employés	Moyen terme	
Fidélisation des clients	Moyen terme	Nombre de réclamations clients (section 4-A 3)
Meilleure qualité de services avec des infrastructures sécurisées plus résilientes, en particulier pour l'activité Bourse Direct	Court terme	Nombre de réclamations clients (section 4-A 3)
Impact positif	Horizon de temps	Indicateurs
Culture d'entreprise		
Intégrité professionnelle, meilleure protection du client	Court terme	

Définition des principaux indicateurs figurant dans le tableau

Approche méthodologique

Les indicateurs couvrent 100 % du chiffre d'affaires consolidés du Groupe et 100 % des effectifs à l'exception de 11 sociétés qui sont soit dormantes (sans activité, ni effectif), soit récemment créée (une société ouverte en novembre 2023) ou dans des pays où l'activité a été suspendue (Israël, Russie). Pour des raisons légales et d'obligation de confidentialité, des données RH (âge et genre) ne sont pas communiquées, notamment en provenance des Etats-Unis représentant environ 20% du périmètre.

Concernant le bilan carbone, lorsque des informations sont manquantes, les données ont été extrapolées en fonction des normes d'émissions et/ou des données d'autres entités. Pour correspondre à la réalité de l'activité du groupe, et comme le préconise l'annexe A de la norme ISO 14064-1, le contrôle opérationnel abordé a été choisi. Toutes les entités du groupe qui sont contrôlées opérationnellement ont été couvertes, à l'exception d'Israël et de la Russie, pour correspondre au champ d'application du DPEF. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a pris une participation minoritaire au capital et qui n'ont pas de contrôle opérationnel sont considérées dans la catégorie « Investissement ».

Pour le scope, les données souhaitées sont spécifiques à la consommation directe (compteur de gaz ou factures) pour un score de qualité de 100 %. Le score de complétude est basé sur le fait que nous avons ou non au moins des informations concernant le système de chauffage. Si aucune information n'est fournie (le gaz est mis à zéro et l'électricité est choisie par défaut comme système de chauffage (en cat. 6)), le score est fixé à 0 %. La note globale est pondérée par la surface

Pour le scope 2, les données souhaitées de consommation électriques sont spécifiques (compteur de gaz ou factures) pour un score de qualité de 100 %. Si aucune donnée spécifique n'est fournie, une consommation semi-spécifique est calculée sur la base de la surface occupée et de la consommation par mètre carré par défaut associée à un score de 50 %. En ce qui concerne les équipements informatiques dans le centre de données d'un tiers, les données sont spécifiques si elles sont basées sur les rapports du fournisseur (score de qualité de 100

%), extrapolées à partir de l'année dernière dans le cas contraire (score de qualité de 80 %). Les scores totaux sont pondérés par la consommation

Formations obligatoires effectuées (base déclarative)

Nombre de collaborateurs ayant suivi une formation en relation avec des sujets réglementaires au sein du Groupe rapporté à l'effectif total du Groupe. Cet indicateur est défini sur une base déclarative.

Qualité des relations avec le régulateur

Cet indicateur qualitatif est basé sur les réunions tenues avec les régulateurs dans l'ensemble des filiales dans le monde, le nombre de contrôle en cours ou procédures en cours. Cet indicateur est lié à l'appréciation par le responsable de la conformité au niveau mondial sur les bases des échanges avec les différents régulateurs.

Nombre moyen d'années d'ancienneté du top management dans le Groupe

Le nombre moyen d'années d'ancienneté du top management dans le Groupe correspond à la moyenne des années d'ancienneté des principaux managers du Groupe dont les Directeurs opérationnels de zone géographiques, le directeur financier du groupe Tradition et des holdings, le directeur juridique, le directeur du contentieux, le directeur de la communication.

Nombre de litiges

Cette donnée correspond au nombre de litiges pour lesquels une procédure judiciaire est en cours avec un client du Groupe.

Taux de formation des effectifs à la cybersécurité

Ce taux est calculé sur le nombre de collaborateurs ayant suivi une formation sur le thème de cybercriminalité au cours des deux dernières années au sein du Groupe. Ce taux est calculé par rapport au nombre de formation sur ce thème octroyé sur la période citée sur l'effectif total du Groupe.

Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation du personnel correspond à la moitié du nombre de départs et d'arrivées cumulés sur l'effectif total au sein du Groupe sur une période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année concernée.

$$[(\text{Nombre de départs} + \text{nombre d'arrivées}) / 2] / \text{effectif au 1}^{\text{er}} \text{ janvier}$$

Ratio de salariés ayant bénéficié d'une mobilité géographique ou fonctionnelle par rapport au salariés sortants

Ce pourcentage est calculé sur la base du nombre de salariés ayant changé de filiales ou de fonction ramené au nombre de salariés ayant quitté le groupe (hors mobilités).

Taux d'employés par genre

Ce taux se calcule sur la base du nombre de femmes / hommes / autres au 31 décembre de l'année concernée sur l'effectif total du Groupe à la fin de l'année 2023.

Taux d'employés par tranche d'âge (<30, 30-50, >50)

Ce taux correspond au nombre de collaborateurs par tranche d'âge ramené au nombre de collaborateurs totaux du Groupe en date du 31 décembre 2023.

Taux de croissance en chiffre d'affaires de Tradition Green et Tradition Energy

Ce taux correspond à l'évolution de l'activité de Tradition Green et Tradition Energy sur l'ensemble de l'année 2023 comparé à l'année précédente.

Bilan carbone

Ce bilan a été mené afin de répondre à la fois aux exigences de la DPEF et au décret français 'BEGES', basé sur la méthodologie du Bilan Carbone (c) avec de légères adaptations. Pour correspondre à la réalité de l'activité du groupe, et comme le préconise l'annexe A de la norme ISO 14064-1, le contrôle opérationnel abordé a été choisi. Toutes les entités du groupe qui sont contrôlées opérationnellement ont été couvertes, à l'exception d'Israël et de la Russie où les bureaux n'ont plus d'activité sur site à ce jour, pour correspondre au champ d'application de la DPEF. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a pris une participation minoritaire au capital et qui n'ont pas de contrôle opérationnel sont considérées dans la catégorie « Investissement ». L'inventaire est basé sur l'exercice 2023 et l'ensemble de la chaîne de valeur a été étudié. L'approche physique (facteur d'émission basé sur une mesure physique telle que la consommation d'énergie, les kms parcourus, l'ACV des actifs détenus ...) est systématiquement privilégiée par rapport aux facteurs monétaires afin de réduire l'incertitude et d'identifier des leviers potentiels de réduction. La collecte des données a été effectuée par les représentants opérationnels locaux et contrôlée sur la base de données brutes (factures, rapports d'agences ...) lorsqu'elles sont disponibles. Lorsqu'elles sont manquantes, les données ont été extrapolées en fonction des normes d'émissions et/ou des données d'autres entités. Ces informations sont fournies dans l'approche méthodologique en préambule de ce paragraphe.

Consommation électrique (données disponibles 2023)

La consommation électrique est calculée sur la base des informations recueillies dans l'ensemble des filiales du Groupe faisant partie du périmètre de déclaration extra-financière.

1. D-2 Exigences de déclarations couvertes par le rapport

Certaines thématiques, qui figurent dans la transposition française de la directive européenne sur le reporting extra-financier, n'ont pas été jugées pertinentes au regard de l'analyse de matérialité et des risques du Groupe, et ne sont donc pas développées dans ce rapport.

Il s'agit de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal, de l'alimentation responsable, équitable et durable. Par ailleurs, conformément à l'article 6 de la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, le Groupe a considéré les enjeux culturels et sportifs de ses activités dans le cadre de son analyse de matérialité et des risques. Ces enjeux n'ont pas été jugés pertinents au regard des activités du Groupe. Ils ne sont donc pas développés spécifiquement dans ce rapport.

Ne sont pas matériels non plus au niveau du Groupe les thèmes portant sur :

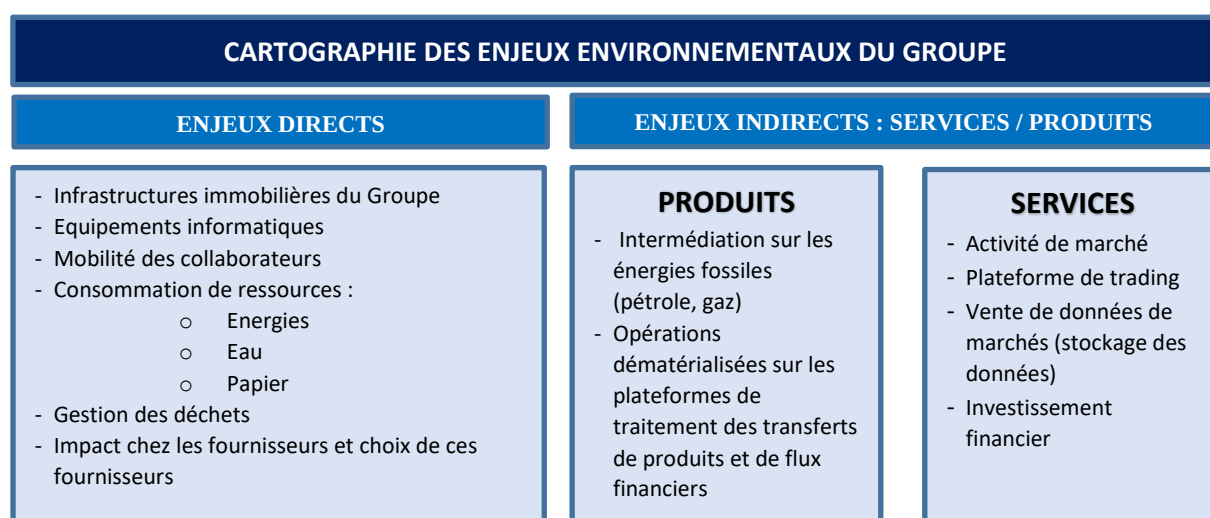
- la consommation d'eau et ressources marines : les indicateurs montrent des niveaux de consommation faibles ;
- la biodiversité et l'écosystème, le Groupe ne dispose d'aucun site à proximité de zones naturelles protégées ;

- l'utilisation des ressources et l'économie circulaire : le matériel informatique qui n'est plus utilisé fait l'objet de recyclage notamment chez Bourse Direct ;
- l'atteinte des communautés : de par son activité, le Groupe ne traite pas de produits pouvant avoir une incidence sur des communautés ou pouvant contrevenir aux droits économiques, sociaux ou culturels des populations ;
- le bien-être animal ;
- des actions politiques ou lobby actif ;
- Les travailleurs de la chaîne de valeur : dans le cadre de sa politique de gouvernance, le groupe s'assure de l'éthique et du respect des droits de l'homme par les partenaires.

La politique de la réserve militaire repose sur l'obligation faite par la loi aux employeurs civils de libérer leurs salariés-réservistes 10 jours par année civile dans le cadre de leur activité de réserve (article L.3142-89 du Code du travail). Le Groupe n'a pas connaissance de collaborateurs réservistes au sein de ces effectifs n'ayant eu aucune déclaration de collaborateur sur ce thème.

2 – INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe a produit une cartographie des enjeux environnementaux de ses activités présentée ci-dessous :



2. A – TAXONOMIE

Avec l'entrée en vigueur en 2022 de la directive européenne sur la taxonomie (UE 2020/852 du 18 juin 2020), la réglementation impose aux entreprises d'identifier et de déclarer le degré de durabilité de leurs activités, conformément au système de classification « Taxonomie verte » de l'Union Européenne.

Ce système fournit des définitions des activités économiques pouvant être considérées comme écologiquement durables. C'est un langage commun qui introduit une nomenclature des activités économiques selon leur contribution aux six objectifs environnementaux définis par la commission européenne. La taxonomie définit donc des critères harmonisés pour déterminer si une activité économique est durable d'un point de vue environnemental.

En juin 2021, un premier acte délégué est venu compléter le texte pour définir les critères techniques permettant de qualifier l'alignement des activités économiques aux deux premiers objectifs (Lutte contre le changement climatique et Adaptation au changement climatique).

Les critères techniques pour le calcul de l'alignement sur les quatre autres objectifs sont venus compléter le dispositif en juin 2023 (l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et maritimes, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes). L'alignement au regard des objectifs couverts doit tenir compte de l'impact sur tous les autres (principe de « Do Not Significantly Harm »).

La Taxonomie verte s'articule autour de deux notions :

- le critère d'éligibilité : une activité économique est dite éligible si elle est décrite dans le premier Acte Délégué de juin 2021 en raison de sa contribution potentielle à un ou plusieurs objectifs environnementaux ;
- l'alignement qui évalue la contribution effective et significative d'une activité éligible sur la base de critères vérifiables.

Ainsi, à compter de 2023, VIEL & Cie publie les trois indicateurs d'éligibilité relatifs aux 6 objectifs environnementaux :

- un indicateur d'éligibilité à la taxonomie des activités de courtage (CA),
- un indicateur d'éligibilité à la taxonomie des investissements du groupe VIEL & Cie (CapEx),
- un indicateur d'éligibilité à la taxonomie des charges d'exploitation du groupe VIEL & Cie (Opex)

Et pour les montants éligibles, un indicateur d'alignement de ces montants avec les objectifs environnementaux de l'Union Européenne.

2.A.1 Eligibilité du chiffre d'affaires

Le périmètre retenu pour le calcul de la taxonomie correspond au périmètre consolidé publiable.

Les filiales opérationnelles du groupe VIEL & Cie retenues dans le cadre de cette analyse sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale et exercent toutes la même activité d'intermédiation financière. Toutes les activités sur le plan international sont donc catégorisées sur la base des codes NACE (nomenclature européenne pour les activités des entreprises) :

- *Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a. (6619B),*
- *Courtage de valeurs mobilières et de marchandises (6612Z).*

Ces activités ne sont, en conséquence, pas éligibles au titre de la Taxonomie. Il n'existe pas, par ailleurs, de sous-activité partielle s'inscrivant en dehors de cette activité d'intermédiation qui pourrait faire l'objet d'une étude plus approfondie quant à sa potentielle éligibilité. Le chiffre d'affaires n'est pas du tout éligible.

2.A.2 Eligibilité de l'OPEX et CAPEX , double approche

1. Approche « Bottom Up » : Une liste exhaustive des catégories éligibles aux catégories d'activité relatives aux 6 objectifs a été revue sur base de « l'EU Taxonomy Compass ». Sur cette base, des types de dépenses opérationnelles ont été identifiées comme :

- I. très certainement engagées par le Groupe : Information and communication ;
- II. potentiellement engagées par le Groupe : Construction and real estate ; Energy ; Human health and social work activities ; Transport ; Fabrication d'équipements électriques et électroniques à usage industriel, professionnel et domestique, Collecte et transport des déchets dangereux, Collecte et transport de déchets non dangereux et dangereux ;
- III. non engagées par le Groupe : (Toutes les autres).

Les dépenses relatives aux catégories identifiées ont été évaluées au travers du prisme comptable caractérisant les « dénominateurs » :

Capex : Les six catégories de coûts de CapEx pour les entreprises non financières qui appliquent les normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par le règlement (CE) no 1126/2008.

Opex : les coûts directs non-inscrits à l'actif qui concernent la recherche-développement, la rénovation des bâtiments, les contrats de location à court terme, l'entretien et la réparation, et toute autre dépense directe, liée à l'entretien courant d'actifs corporels par l'entreprise ou par le tiers auprès de qui ces activités sont externalisées, qui est nécessaire pour que ces actifs continuent de bien fonctionner

2. Approche « Top Down » : les dépenses extraites de la comptabilité ont été filtrées selon les règles caractérisant les « dénominateurs ». Chacune des dépenses a été caractérisée selon les catégories éligibles selon la catégorisation de « l'EU Taxonomy Compass ».

Les 2 approches ont été confrontées. Il en résulte que :

- Les dépenses immobilisées (CapEx) liées au traitement des données, hébergement et activités connexes (ie. « datacenter ») sont éligibles au titre de l'adaptation au changement climatique et, en tant qu'activité de transition, à l'atténuation du changement climatique.
- Ce même type de dépenses, lorsqu'elles ne sont pas immobilisées (Opex), liées aux bâtiments et opérateurs permettant l'exploitation des serveurs des filiales de Groupe sont éligibles et entrent dans le calcul de l'ICP des OpEx au titre de l'adaptation au changement climatique et, en tant qu'activité de transition à l'atténuation du changement climatique.
- Les dépenses capitalisées liées à l'achat d'équipements électriques et électroniques (ex. serveurs des filiales du groupe) à destination des collaborateurs du groupe sont éligibles au titre de l'économie circulaire. Ce type de dépenses n'entrant pas dans la définition du dénominateur de l'ICP des Opex, elles ne sont comptabilisées que dans l'ICP des Capex.
- Dans le cas où les contrats de location des bureaux sont comptés comme CapEx (i.e comptabilisation du droit d'utilisation sur l'actif) et catégorisés en immobilisation corporelle, alors leurs frais de fonctionnement et de maintenance, entrent au dénominateur et sont partiellement éligibles (Energies renouvelables) (OpEx).

L'analyse de ces informations s'appuie sur les informations financières figurant dans les comptes consolidés publiés notamment par la revue détaillée des charges d'exploitation consolidées mais également des éléments d'actifs immobilisés (cf. Rapport annuel 2023 / Comptes consolidés).

2.A.3 Eligibilité des dépenses – calcul du dénominateur

Le règlement délégué de la commission européenne (UE 2021/2178) du 6 juillet 2021 précise les éléments comptables entrant dans le calcul des indicateurs (ICP) pour les entités non financières.

A ce titre, ont été identifiées les dépenses suivantes :

CAPEX:

- IAS 16 Immobilisations corporelles,
- IAS 38 Immobilisations incorporelles,
- IFRS 16 Contrats de location,
- IAS 40 Immeubles de placement,

Le groupe VIEL & Cie n'a pas d'investissement comptabilisés en IAS 41 Agriculture et IAS 40 Immeubles de placement sur les exercices concernés.

En 2022, le calcul du dénominateur a été fait sur la base des actifs net des sorties. Or la définition de l'indicateur ne mentionnant que les « entrées d'actifs corporels et incorporels de l'exercice considéré », les indicateurs ont été calculés en 2023 sans tenir compte des sorties et les valeurs historiques ajustées en conséquence. (Annexe I du règlement (UE) 2021/2178 paragraphe 1.1.2.1).

OPEX :

- les coûts directs de rénovation, entretien et réparation des bâtiments,
- les contrats de location à court terme.

Le groupe VIEL & Cie n'a pas d'autres dépenses liées à l'entretien courant d'actifs corporels. Conformément aux précisions de la Commission Européenne publiées au Journal Officiel C382 du 6 octobre 2022, les frais généraux et les consommations énergétiques des bâtiments ont été exclus des calculs.

2.A.4 Eligibilité des dépenses – quotité éligible

De l'observation des critères techniques d'éligibilité, il résulte que parmi les dépenses entrant dans les calculs des indicateurs, les dépenses de traitement des données, hébergement et activités connexes sont éligibles en OpEx et en CapEx.

Selon les contrats ces dépenses sont comptabilisés en actif corporel ou en contrat de location court terme.

Tenant compte de cet état comptable, les dépenses de « Traitement des données, hébergement et activités connexes » sont ainsi intégrées dans le calcul de l'un ou l'autre des indicateurs à hauteur de leur montant :

- dans l'ICP des CapEX pour les contrats comptabilisés en actif corporel,
- dans l'ICP des OpEx pour les contrats comptabilisés en location court terme.

Les dépenses liées à l'achat d'équipements électriques et électroniques (ex. serveurs des filiales du groupe) à destination des collaborateurs du groupe n'étant éligibles qu'à l'ICP des CapEX, seules les dépenses immobilisées ont été prises en compte dans la quotité éligible.

2.A.5 Taux d'éligibilité des dépenses

CapEx : au titre de « Traitement des données, hébergement et activités connexes » et au titre de « [Fabrication d'équipements électriques et électroniques](#) » les dépenses capitalisées éligibles sont :

Capex (k€)	2023	2022
Eligible	5 997	4 646
Total	13 467	23 643
Ratio	45%	20%

Répartition par objectif :

	Part des CAPEX/CAPEX Total	
	Alignée sur la taxinomie par objectif	Éligible à la taxinomie par Objectif
CCM	0 %	23 %
CCA	0 %	23 %
WTR		0 %
CE		21 %
PPC		0 %
BIO		0 %

La variation 2022-2023 s'explique par une baisse significative des dépenses d'investissement

OpEx : au titre de « Traitement des données, hébergement et activités connexes » les charges d'exploitation liées au fournisseur de DataCenter éligibles sont :

Opex (k€)	2023	2022
Eligible	1585	1469
Total	7 719	6 097
Ratio	21 %	24 %

Répartition par objectif :

		Part des OPEX/OPEX Total		
		Alignée sur la taxinomie par objectif	Éligible à la taxinomie par objectif	
CCM	0 %	21 %		Transition
CCA	0 %	21 %		
WTR		-%		
CE		20 %		
PPC		-%		
BIO		-%		

2.A.5 Alignement des dépenses éligibles pour les deux objectifs relatifs au changement climatique

Les fournisseurs entrants dans les dépenses de « Traitement des données, hébergement et activités connexes » ont été interrogés sur les critères techniques de contribution substantielle à l'alignement :

- l'application des pratiques du dernier code de conduite européen ou du document du CEN-CENELEC CLC TR50600-99-1 relatifs à la gestion de l'énergie dans les centres de données,
- le cas échéant, le contrôle et audit du dispositif par des tiers indépendants,
- les pratiques non applicables et alternatives mises en œuvre,
- le respect du seuil du potentiel de réchauffement planétaire (Global Warming Potential - GWP) des réfrigérants utilisés dans le système de refroidissement des centres de données.

Quel que soit le site, le fournisseur ne répondant pas à l'ensemble des critères techniques, l'alignement est 0 %.

Dans le cadre de sa stratégie environnementale (cf. C - Environnement : enjeux majeurs liés à l'énergie et au changement climatique), l'objectif du Groupe est de contribuer à réduire ses consommations d'énergie et son empreinte carbone lié à son fonctionnement et son développement mais également au travers de ses principaux fournisseurs.

Le reporting détaillé en application du règlement délégué (UE) 2021/2178 annexe II modifié par le règlement (UE) 2023/2486 du 27 juin 2023 annexe V est disponible en annexe du rapport.

2. B - CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2023, le Groupe a mis en place une approche pour qualifier les risques liés aux enjeux Energie-Climat, c'est-à-dire les risques physiques et de transition. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une démarche progressive visant l'amélioration constante des analyses et plans d'actions afin d'accompagner cette transition.

Des formations de sensibilisation ont été organisées auprès des principaux managers des différentes zones géographiques ainsi que des représentants des métiers (compliance, IT, RH, Finance).

Au total 57 personnes ont suivi ces formations au sein du Groupe. Ces formations ont concerné également les membres des Conseils d'administration de Tradition, VIEL & Cie et le Conseil de Surveillance de Bourse Direct. Au sein de ces instances de gouvernance du plus haut niveau 85 % des membres du Conseil d'administration de VIEL & Cie ont suivi la formation (75 % des membres du Conseil d'administration de Tradition et 100 % des membres du Conseil de Surveillance de Bourse Direct). Six sessions de formation ont été déployées sur différentes zones géographiques.

Un groupe de travail dédié aux enjeux sur le climat s'est réuni dans le cadre de cinq sessions de trois heures chacune afin d'analyser les facteurs d'impact, les risques et potentielles opportunités. La zone UK a été identifiée comme la région la plus exposée aux risques de transition comparée à l'Asie ou aux US. Les travaux se sont donc concentrés sur cette zone spécifiquement. Ce groupe de travail Climat a rassemblé 13 personnes représentantes des sites anglais et français de Tradition. Ces deux sites représentent environ 35 % du chiffre d'affaires du Groupe. Ces sites ont été choisis comme « sites pilotes » pour affiner la méthodologie et l'approche pour la construction du plan de transition. Les bureaux des autres zones géographiques seront progressivement intégrés dans cette démarche. La mise en place de ce groupe de travail Climat a été décidée en central et les ateliers ont été menés par des experts externes à l'entreprise.

Les risques qualifiés de court terme sont à moins d'un an, les risques à moyen terme sont entre 1 et 5 ans et les risques long terme sont à une échéance supérieure à 5 ans.

Le Groupe a procédé dans le cadre de ses ateliers de travail sur le Climat à l'identification des principaux risques et opportunités liés à ses activités en respectant la taxonomie proposée par la TCFD/CDP (Task force on Climate-related Financial Disclosures)/CDP, notamment les risques de transition comme décrit ci-dessus.

Le risque physique fait référence à l'impact financier d'une dégradation de l'environnement, et notamment d'un changement climatique, y compris des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et des changements graduels du climat. Concernant le changement climatique, les risques physiques aigus sont des risques induits par des événements, y compris la gravité accrue des événements météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses, les vagues de chaleur, les feux de forêts, les cyclones, les ouragans ou les inondations. Les risques physiques chroniques font référence à des changements à plus long terme dans les régimes climatiques (par exemple, des températures plus élevées et soutenues) qui peuvent entraîner une élévation du niveau de la mer, des vagues de chaleur chroniques, un stress hydrique ou un changement de la nature et de l'affectation des terres.

Les régions où des infrastructures nécessaires sont déployées, ont été examinées sur la base du scénario SSP5-8.5 du GIEC, afin d'identifier les événements météorologiques extrêmes qui pourraient se produire à court ou à moyen terme - y compris l'impact sur les fournisseurs – sur le périmètre des activités londoniennes du Groupe. À court et à moyen terme, aucun risque chronique physique n'a été identifié comme matériel, et les principaux risques aigus identifiés sont liés aux phénomènes météorologiques notamment l'inondation.

Nature du risque	Impacts	Risques résiduels	Probabilité	Horizon temporel	Mesures d'atténuation (non exclusives)
RISQUES AIGUS					
Phénomènes météorologiques violents :					
Inondation	Menace sérieuse pour le fonctionnement du bureau à Londres, car la zone est considérée comme très exposée à des inondations potentielles importantes à moyen terme.	Moyen	Moyen	MT	Le plan de secours en place s'appuie sur un modèle virtuel et permet de fonctionner en mode dégradé.
	Menace sérieuse pour les datacenters car la zone est considérée comme très exposée à des inondations potentielles importantes à moyen terme.	Moyen	Moyen	MT	Deux lignes principales sont déployées : bâtiments conçus pour la résilience par le fournisseur de DataCenter, et basculement déployé entre les deux DataCenter.
Tempêtes, ouragans, incendies et inondation	La dépendance à l'égard de la résilience des fournisseurs face aux phénomènes météorologiques extrêmes a été classée en trois catégories : impact élevé/fort/moyen/moyen sur les activités de l'entreprise.	Moyen	Moyen	MT	Un processus de diligence raisonnable est déployé pour étudier la politique des risques physiques liés au climat des fournisseurs essentiels.
Evènements majeurs en ressources énergétiques :					
Panne d'électricité	Dans le cadre des activités de marché, une longue période de rationnement de l'électricité pourrait perturber les activités commerciales, en particulier aux heures d'ouverture du marché.	Moyen	Moyen	MT	Des solutions de secours peuvent prendre le relais pendant une période déterminée (onduleurs/ datacenter).

La transition vers une économie décarbonée et plus durable implique d'importants changements juridiques, réglementaires, technologiques et commerciaux qui répondent aux exigences d'atténuation et d'adaptation liées au changement climatique et à la préservation de l'environnement et des écosystèmes. En fonction de la nature, de la rapidité et de l'orientation de ces changements, les risques de transition peuvent poser divers niveaux de risque financier et de réputation pour les sociétés.

L'évaluation des risques et opportunités de transition menée par le Groupe reflète les enjeux liés au climat. Cette approche a été choisie pour s'assurer que les risques sont bien saisis (cf. Risque et opportunités de transition, basé sur le scénario 'Net Zero 2050' du NGFS <https://www.ngfs.net/ngfs-scenarios-portal/explore/>). Des quantifications financières des risques sont utilisées dans la mesure du possible. À mesure que les modalités de déclaration liées au climat s'améliorent au fil du temps, l'analyse quantitative sera de plus en plus ajustée dans les futures mises à jour d'évaluation. À ce stade, l'évaluation reste avant tout fondée sur la connaissance du groupe de travail Climat mis en place au sein du Groupe.

Les risques et opportunités de transition, leur appréciation et leur évaluation est présentée ci-dessous :

Risques	Description du risque	Risques	Probabil ité	Mesures	Horizon temporel	Estimation financières
REGULATION						
Hausse des obligations réglementaires	Hausse des coûts liés à l'accroissement des obligations réglementaires	Fort	Forte	Plan climat à horizon 2025	MT	1 million d'euros
JURIDIQUE						
Exposition à des litiges	CS3D : des amendes allant jusqu'à 5 % des revenus en l'absence d'une politique climatique ambitieuse	Faible	Faible	Plan climat à horizon 2025	MT	50M€ (5 % du CA)
	Perte de chiffre d'affaires due à la suspension temporaire des agréments, conformément à la pression exercée par la CS3D pour mettre fin à l'activité si aucune politique climatique ambitieuse n'est mise en place	Faible	Faible		MT	
REPUTATION						
	La perte de liquidité de grandes banques désireuses de ne traiter qu'avec des courtiers ayant une politique climatique ambitieuse pourrait avoir un effet de cascade sur d'autres clients	Faible	Faible	Plan climat à horizon 2025	MT	Perte de 25 % du CA : 250 m€
	Perte de courtiers en raison de l'interruption de l'activité due à la perte de clients ou à la suspension de licence	Faible	Faible	Plan climat à horizon 2025	MT	Perte de 20 % du CA : 200 m€
	Les investisseurs s'éloignent en raison de l'absence d'une politique climatique ambitieuse	Moyen	Moyenn e	Plan climat à horizon 2025		Perte de valeurs des actions du Groupe
MARCHE						
Charges opérationnelles en hausse	Hausse des coûts des énergies fossiles	Moyen	Moyenn e	Plan climat à horizon 2025	MT	Non chiffré
	Hausse des coûts de l'électricité	Moyen	Moyenn e		MT	Non chiffré
Impossibilité d'attirer des co-financeurs et/ou des investisseurs en raison des risques incertains liés au climat	Un abandon rapide de l'énergie pétrolière/gazière entraînerait une diminution des revenus des bureaux exposés aux fossiles	Moyen	Moyenn e		MT	30 millions d'euros

Des travaux sur la mise en place d'un plan climat ont été lancés en 2022, basés notamment sur des formations, la rationalisation du calcul du bilan carbone. Ce plan s'inscrit principalement sur une optimisation de la gestion des équipements IT. Une « CMDDB » (Configuration Management DataBase) a déjà été mise en place sur sein de Bourse Direct et des études sont en cours sur les autres activités du Groupe. Par ailleurs, un objectif de notation CDP, B a été fixé à horizon 2025.

Opportunités	Description de l'opportunité	Opportunités	Probabilités	Mesures	Horizon de temps	Estimation financières
PRODUITS ET SERVICES						
Développement et/ou expansion des biens et services à faibles émissions	Soutenir la décarbonisation du portefeuille des clients avec de nouveaux produits	Moyen	Moyenne	Favoriser le développement de nouveaux produits par des échanges avec les clients sur les enjeux RSE	MT	1 million d'euros
Autres : État des marchés	Augmentation de la volatilité des taux en raison de politiques d'atténuation rigoureuses	Moyen	Moyenne		MT	
Développement de nouveaux produits ou services grâce à la R&D et à l'innovation	Développement d'une expertise en matière de produits de transition pour développer des produits sur le marché national	Moyen	Moyenne	Favoriser l'innovation dans le cadre d'une forte culture décentralisée	MT	50 M€ (5 % du CA)
Développement de nouveaux produits ou services grâce à la R&D et à l'innovation	Développer des produits pour soutenir les marchés du recyclage	Moyen	Moyenne	Mise en place d'une équipe de data science favorisant la recherche	MT	
Développement de nouveaux produits ou services grâce à la R&D et à l'innovation	Développer des produits pour soutenir l'obligation de mise au rebut des actifs dans le secteur pétrolier et gazier	Moyen	Moyenne		MT	
Développement et/ou expansion des biens et services à faibles émissions	Développement des bureaux de bas CO2 (Volontaire + ETS)	Moyen	Moyenne		MT	
Développement de nouveaux produits ou services grâce à la R&D et à l'innovation	Développement de services de données de marché basés sur le prix du carbone	Moyen	Moyenne		MT	
Développement et/ou expansion des biens et services à faibles émissions	Développement de services de données pour mesurer l'exposition des portefeuilles aux risques de transition	Moyen	Moyenne		MT	
Développement et/ou expansion des biens et services à faibles émissions	Développement de nouveaux produits Transition en partenariat avec les corporate/banques	Moyen	Moyenne		MT	
MARCHE						
Accès à de nouveaux marchés	Accéder à de nouveaux marchés tels que le boisement ou les solutions techniques de captage du carbone par le biais de partenariats	Moyen	Moyenne		MT	

2 C - BILAN CARBONE

Le bilan 2023 du groupe sur les émissions à effet de serre est présenté ci-après selon les recommandations du décret n° 2022-982 du 1^{er} juillet 2022. L'approche contrôle opérationnel a été retenu. Il est à noter que les émissions liées aux consommations électriques sont calculées à partir des Facteurs d'Emission (FE) des réseaux nationaux (ie « location based » du GHG protocol).

Sur la base de notre analyse, accompagnés par un tiers expert (le cabinet de conseil, DarwinX), nous arrivons à une estimation de l'ordre de 44 349 tonnes dont 41,5 % liés au poste les plus contributeurs : les fournisseurs (scope 3).

Le groupe n'a pas identifié d'émissions liées au transport amont et aval compte tenu de la nature de son activité.

Approche méthodologique

Le calcul du bilan carbone du groupe a été réalisé sur la base d'une analyse détaillée des émissions de gaz à effet de serre (GES), en évaluant l'empreinte carbone de ses activités opérationnelles et de ses investissements. Le niveau de détail des données traitées donne des indications précieuses sur les sources et l'ampleur des émissions de GES, permettant ainsi d'identifier les domaines à améliorer et de développer des stratégies ciblées pour réduire son impact sur l'environnement.

Ce bilan carbone a été réalisé pour répondre aux exigences du CSRD (ESRS E1) et du décret français "BEGES", sur la base de la méthodologie Bilan Carbone(c) avec de légères adaptations (détails ci-dessous).

Pour correspondre à la réalité de l'activité du groupe, et comme le préconise l'annexe A de la norme ISO 14064-1, le contrôle opérationnel abordé a été choisi. Toutes les entités du groupe qui sont contrôlées opérationnellement ont été couvertes, à l'exception d'Israël et de la Russie, pour correspondre au champ d'application du DPEF. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a pris une participation minoritaire au capital et qui n'ont pas de contrôle opérationnel sont considérées dans la catégorie « Investissement ». L'inventaire est basé sur l'exercice 2023 et l'ensemble de la chaîne de valeur a été étudié. Le tableau de ventilation des émissions est basé sur les catégories ISO 14069.

L'approche physique (facteur d'émission basé sur une mesure physique telle que la consommation d'énergie, les kms parcourus, l'ACV des actifs détenus...) est systématiquement privilégiée par rapport aux facteurs monétaires afin de réduire l'incertitude et d'identifier des leviers potentiels de réduction. La collecte des données a été effectuée par les représentants opérationnels locaux et contrôlée sur la base de données brutes (factures, rapports d'agences ...) lorsqu'elles sont disponibles. Lorsqu'elles sont manquantes, les données ont été extrapolées en fonction des standards d'émissions et/ou des données d'autres entités. Une approche quantitative est proposée pour estimer l'incertitude. Un score de qualité des données d'activité est calculé sur la base de l'exhaustivité estimée des données collectées et de la nature des données d'activité collectées (spécifiques, semi-spécifiques ou génériques). Ce score est couplé à l'incertitude des facteurs d'émission pour obtenir une incertitude globale par catégorie d'émissions.

Le scope 1 (émissions directes de GES provenant de sources contrôlées) et le scope 2 (émissions indirectes de GES résultant de l'achat d'électricité, de chaleur ou de vapeur consommée) ont été étudiés afin de couvrir 100 % des émissions.

En ce qui concerne le scope 3 (émissions indirectes de GES provenant de sources échappant au contrôle direct de l'organisation) et la couverture des catégories significatives comme l'exigent le BEGES et la CSRD, une étude détaillée du Modèle d'affaire a été menée afin d'identifier les principaux postes d'émissions dans la chaîne de valeur, rapprochées avec l'ensemble des flux financiers (Opex/Capex) afin de s'assurer qu'aucune source significative ne soit omise. Toutes les catégories de scope 3 ont été étudiées.

Les principaux domaines opérationnels qui ont été identifiés et particulièrement scrutés sont :

--> Bureaux : activité réglementée nécessitant des bureaux locaux dans chaque endroit où le groupe opère - presque aucun travail à distance. Les politiques immobilières (surface, sources d'énergie, politique d'économies d'énergie, bâtiment bas carbone ...) sont essentielles pour décarboner l'entreprise. L'évaluation détaillée réalisée se décompose sur le scope 1 (fuites de climatisation et chauffage au gaz), le scope 2 (électricité pour le chauffage, l'éclairage et l'informatique, y compris les serveurs en propre) et le scope 3 cat 8 : autres émissions liées à l'énergie, ainsi que le scope 3 cat 10 biens d'équipement (selon la recommandation Bilan carbone (c), amorti sur 50 ans comme recommandé par l'ADEME).

--> Déplacements et dépenses : l'activité commerciale nécessite un investissement important dans les voyages et relations clients, et un accent particulier a été mis sur :

- les divertissements des clients sont déclarés dans le scope 3 'Biens et Services',
- la typologie des vols (distance, classe) a été étudiée afin d'obtenir une meilleure estimation de leurs émissions qui sont divulguées sur le scope 3 'voyages d'affaires'. Comme le suggère le décret BEGES, recommandé par le Bilan Carbone (c) et le gouvernement britannique (1), les effets non CO2 (traînées de condensation, non incluses dans le Protocole de Tokyo) ont été pris en compte cette année.

--> IT : L'intensité digitale de l'activité est forte et croissante, et une politique Green IT est essentielle pour la transition du Groupe. Un inventaire détaillé des actifs et de leur consommation a été réalisée, dont les résultats sont ventilés comme suit :

scope 1 (climatisation des locaux techniques des bureaux),
scope 2 (consommation d'énergie des bureaux, mais aussi des actifs informatiques propres des datacenters opérés par un tiers, comme le préconise l'Uptime Institute (2),
Champ d'application 3. Cat 23 : Autres émissions liées à l'énergie pour le refroidissement des datacenters tiers, scope 3 cat 10. biens d'équipement pour les appareils informatiques (amortis sur leur durée de vie opérationnelle), scope 3 cat 9 'Services achetés' pour le SaaS (sur la base de l'empreinte carbone du fournisseur s'il existe, facteur monétaire dans le cas contraire), scope 3 cat 11 'Déchets' (sur la base du flux collecté cette année).

Quant aux autres services achetés (scope 3 cat 9), et à l'investissement (scope 3 cat 15), ils sont basés sur l'empreinte carbone de l'entreprise si elle existe, le facteur monétaire EXIOBASE dans le cas contraire.

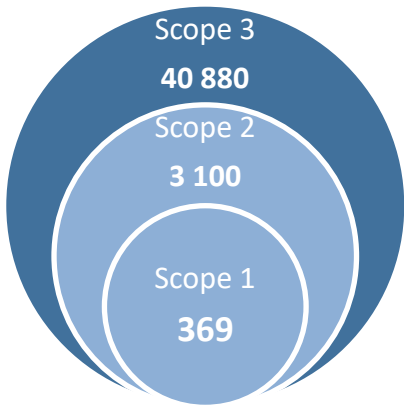
Les repas du midi, même s'ils sont potentiellement significatifs et s'inscrivent dans la méthodologie du Bilan Carbone (c), n'ont pas été déclarés conformes aux normes internationales car ils ne sont pas financés par l'entreprise (à l'exception de la filiale de Bourse Direct).

En ce qui concerne les émissions dites ‘aval’, l'impact du cœur de métier de l'intermédiation a été étudié sur la base des travaux récents du PCAF sur les émissions facilitées (3), mais les réponses apportées sont trop limitées (en termes de périmètre des produits financiers couverts) pour pouvoir être évaluées. S'agissant des services de données numériques du Groupe consommés par les clients, une évaluation au premier ordre a montré un impact potentiel qui ne semblait pas significatif, qui devrait être confirmé par d'autres études. En conclusion, aucune émission de scope 3 aval n'est reportée.

(1) <https://www.ecologie.gouv.fr/decret-bilan-des-emissions-gaz-effet-serre-beges> & <https://www.gov.uk/government/publications/greenhouse-gas-reporting-conversion-factors-2023>
(2) <https://journal.uptimeinstitute.com/accounting-for-digital-infrastructure-ghg-emissions>
(3) <https://carbonaccountingfinancials.com/files/PCAF-PartB-Facilitated-Emissions-Standard-Dec2023.pdf>

Bilan carbone

Sur la base de notre analyse, accompagnés par un tiers expert (le cabinet de conseil, DarwinX), nous arrivons à une estimation de l’ordre de 44 349 tonnes d’émission par le Groupe de gaz à effet de serre en 2023, détaillés comme suit :

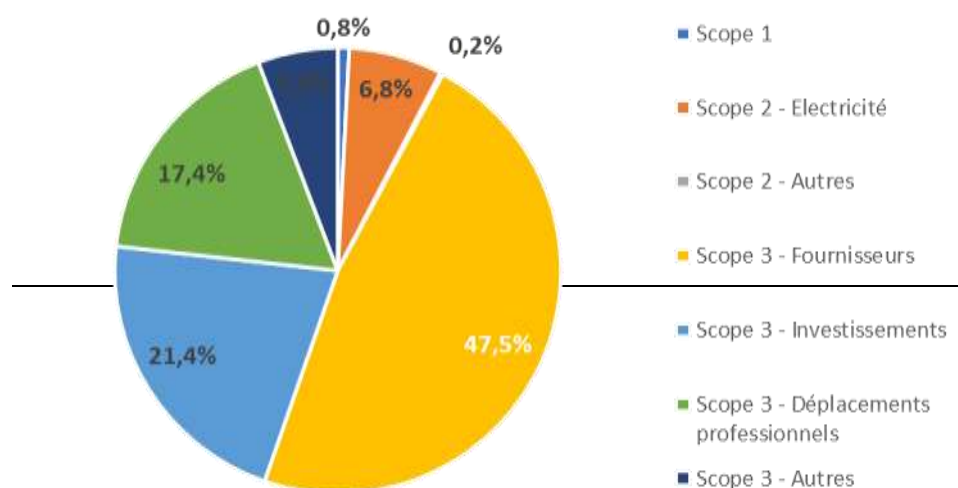


Bilan carbone ISO14069

Scope	Categorie	Description des catégories	Emissions 2023 (tCO2e)	Emissions 2022 (tCO2e)	Difference 2023/2022 (tCO2e)	Incertitude 2023
Scope 1	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	166	21	-	-
	2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	45	6	-	-
	3	Emissions directes des procédés			-	-
	4	Emissions directes fugitives	157	Non reporté	-	-
	5	Emissions directes issues de l'UTCF				
Total Scope 1			367	27	340	29%
Scope 2	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	3 016	2 458	-	-
	7	Emissions indirectes liées à la consommations d'énergie du réseau (hors électricité)	86	105	-19	93%
Total Scope 2			3 102	2 563	539	17%
Scope 3	8	Emissions liées à l'énergie non incluse dans les postes de 1 à 7	271	273	-3	53%
	9	Achat de produits et services	21 067	Non reporté	N/A	64%
	10	Biens immobilisés	1 502	1 498	4	51%

11	Déchets générés	87	<i>Non reporté</i>	N/A	110%
12	Transport de marchandises amont et distributions				
13	Déplacements professionnels	7 738	1 171	6 567	58%
14	Actifs en leasing amont				
15	Investissements	9 504	<i>Non reporté</i>	N/A	42%
16	Transport de visiteurs et de clients	-	-	-	-
17	Transport de marchandises aval et distribution	-	-	-	-
18	Stade d'utilisation des produits	-	-	-	-
19	Fin de vie de produits	-	-	-	-
20	Franchise en aval	-	-	-	-
21	Actifs en leasing en aval	-	-	-	-
22	Déplacement des salariés	498	509	-11	66%
23	Autres émissions indirectes	213	247	-34	20%
Total Scope 3		40 880	3 698		36%
Total scope 1+2+3		44 349	6 288		33%

Répartition par nature



Variations par rapport à 2022

Détail de la différence 2022-2023 sur les voyages d'affaires, prenant en compte les données manquantes en 2022, les émissions hors protocole de Kyoto ('trainées blanches') calculées cette année, l'extension du périmètre couvert par rapport à 2022, la croissance des voyages, et les autres dépenses non recensées en 2022.



Sur la base du relevé présenté, le Groupe se fixe comme objectif la réduction de 15 % de ses émissions de GES à horizon 3 ans.

Pour l'ensemble du Groupe, les démarches suivantes ont été entreprises dès 2022 afin de s'inscrire dans une trajectoire de réduction de l'impact carbone du Groupe :

- Installer les bureaux dans des bâtiments à haute performance énergétique et/ou mettre en place des systèmes d'économie d'énergie dès que cela est possible par rapport aux implantations géographiques des différents bureaux du Groupe notamment par une réduction du chauffage pendant les période d'hiver. Il sélectionne les équipements informatiques les mieux notés en efficacité énergétique, des éclairages adaptés utilisant des détecteurs de présence munis de capteurs à infrarouge et en cas de déménagement, nous optons pour des locaux plus économiques en énergie, voire éco-certifiés. En outre, les sources d'énergie consommée au sein des bureaux sont diversifiées lorsque c'est possible afin de favoriser les énergies renouvelables. L'objectif de cette mesure est de disposer d'une meilleure maîtrise de la consommation énergétique et de l'origine des énergies consommées.
- Maintenir, dans la mesure du possible, des centres de données décarbonés, dotés de technologies plus récentes et plus efficaces. Les bureaux de Paris, New York et Londres ont confié leurs centres de données à des prestataires externes à la politique d'efficacité énergétique ambitieuse et qui ont pour objectif à terme d'acheter une part importante d'énergies renouvelables.
- Améliorer le cycle de vie des équipements informatiques, c'est-à-dire réduire sur le long terme le nombre d'équipement, allonger la durée de vie de ces équipements et gérer la fin de vie en s'assurant que tout ce qui peut être réutilisé, reconditionné et recyclé, et mettre en place une infrastructure de gestion des déchets afin d'augmenter la proportion de déchets recyclés dans l'ensemble des filiales du Groupe dans le cadre d'une approche d'économie circulaire. Les échanges par moyens électroniques étant au cœur de l'activité du Groupe, le Groupe se procure beaucoup de matériels informatiques et de télécommunication. Au terme de leur durée de vie, les filiales veillent à ce que ces équipements ne soient pas perdus en confiant les vieux PC, portables et écrans à des spécialistes du recyclage qui veillent à ce que les données soient détruites et réutilisent ou recyclent les matériaux valorisables.

- Optimiser les déplacements professionnels en optant pour la vidéoconférence pour les réunions à distance et encourager les transports plus écologiques. Comme dans la majeure partie du secteur des services financiers, les déplacements locaux et mondiaux font normalement partie intégrante de l'activité. Les politiques de voyages ont été modifiées en y intégrant des critères plus stricts de justification des déplacements afin de décourager les déplacements inutiles et les déplacements en classe affaires, qui ont un impact carbone élevé.

2. D- PRINCIPAUX INDICATEURS

Les principaux indicateurs mesurés par le Groupe sur le volet environnement sont les suivants :

Indicateurs	Mesure 2023	Mesure 2022	Var 22/23	Commentaire
Consommation d'énergie	8,0 millions de Kwh	9,9 millions de kWh	-19,2%	
Empreinte carbone *	44 347 tonnes*	6 300 tonnes	Non pertinent	Explication de la variation dans le graphique ci-dessus
Croissance du chiffre d'affaires de TFS Energy	9,9%	0,4%		
Croissance du chiffre d'affaires de TFS Green	16,6%	2,2%		

** par rapport à 2022, les calculs ont été affinés par une collecte de données plus exhaustive et une variation de périmètre par rapport aux sociétés intégrées dans le calcul en 2022*

3 – INFORMATION SOCIALE

3. A - SALARIES DE L'ENTREPRISE

3- A-1. Politiques relatives à son propre effectif

Le métier d'intermédiaire financier requiert des qualifications techniques spécifiques à la finance et, concernant la plateforme électronique de négociation de Bourse Direct, des compétences informatiques pointues mais également de bonnes connaissances des marchés financiers pour accompagner les clients. Ces postes hautement qualifiés peuvent être difficiles à pourvoir et provoquer des taux de rotation élevés.

Outre le respect des normes de travail communément admises et le respect des droits des travailleurs, l'approche RH du Groupe s'attache particulièrement à s'assurer de l'équité des rémunérations et du bien-être au travail pour conserver les équipes et leur motivation.

L'envergure internationale du Groupe lui permet aussi de répondre à des souhaits de mobilité géographique de ses employés, tant pour motifs personnels que professionnels. La capacité du Groupe à assurer une mobilité fonctionnelle, d'opérateurs de terrain vers le management ou vers les fonctions support est aussi un atout pour préserver la richesse de son capital humain. En outre, la pratique de management se veut horizontale : les employés étant par nature très autonomes compte tenu de leur niveau de qualification, et le management, issu principalement des rangs opérationnels, reste très accessible. Le code de conduite du Groupe définit les principales règles de comportement dans son environnement.

Les engagements sociétaux du Groupe en faveur du développement durable s'inscrivent donc dans une démarche favorisant l'épanouissement et le bien-être de ses collaborateurs à travers le monde. En premier lieu, la prévention en matière de santé et de sécurité est une préoccupation prioritaire et permanente pour le Groupe dans toutes ses activités. Partout, le Groupe s'engage pour garantir l'intégrité physique et morale de ses

collaborateurs. Favoriser, le développement professionnel et personnel de chaque collaborateur s'inscrit également dans le cadre de cet engagement.

La stratégie de croissance organique des filiales du Groupe est créatrice d'emplois dans de nombreux pays. L'exercice du métier de courtier implique un haut niveau de technicité et une fine connaissance des instruments financiers. Avec son positionnement international, afin de permettre le développement personnel et professionnel de ses employés et l'approfondissement de leur compétence, le Groupe propose des programmes de formations et facilite la mobilité des collaborateurs même si les équipes restent majoritairement locales. Cette mobilité est perçue comme une source d'opportunité et de motivation pour les employés. Les budgets estimés au sein du Groupe s'élèvent à 2 millions d'euros.

Compétition du secteur

Grâce à la compétition qui caractérise le secteur, le Groupe doit continuer à attirer et à retenir les meilleurs talents. Pour y parvenir, il crée les conditions d'un cadre de travail sûr, recrute une main-d'œuvre diversifiée et donne de l'autonomie aux collaborateurs motivés qui souhaitent se développer personnellement et professionnellement, le tout avec des rémunérations ambitieuses, compétitive et équitable. Lorsque les collaborateurs ont les moyens de donner le meilleur d'eux-mêmes au travail, la productivité et les bénéfices s'accroissent habituellement au même rythme que le moral du personnel et la culture de l'entreprise.

Dans le respect de la politique groupe et de l'environnement réglementaire, chaque filiale met en œuvre localement ses propres processus afin de se rapprocher au mieux des attentes des ressources locales et préserver ainsi la motivation du personnel et favoriser l'attractivité du Groupe auprès des talents recherchés. Tous les salariés du groupe VIEL & Cie sont informés et doivent signer une déclaration d'absence de conflit d'intérêt à l'embauche.

Mobilité

En outre, les collaborateurs du Groupe peuvent exercer plusieurs fonctions et explorer aisément les opportunités offertes au sein du Groupe pour développer leur profil professionnel en recherchant de nouvelles expériences d'apprentissage, profiter de l'acquisition de nouvelles compétences et de connaissances d'autres segments des activités, améliorer la compréhension collective du Groupe sur le secteur, échanger des informations et proposer de nouvelles idées pour mieux travailler ensemble. Le Groupe considère que ces conditions contribuent à son agilité et motivent les collaborateurs, car ils peuvent constater l'impact de leur travail sur la réussite de l'entreprise et réaliser ainsi que chacun a un rôle crucial à jouer dans l'écosystème.

Les démarches favorisant le développement personnel et professionnel des collaborateurs sont essentielles pour maintenir le positionnement de l'entreprise et des services de qualité. Le Groupe est convaincu que l'engagement croissant des collaborateurs et le faible taux de rotation du personnel sont directement liés aux efforts visant à leur donner davantage d'autonomie. C'est pourquoi le Groupe a l'intention de saisir chaque opportunité qui se présente pour favoriser une forme de développement organisationnel durable, socialement conscient et tourné vers l'avenir afin de maximiser les bénéfices pour toutes les parties prenantes.

Pour ce qui concerne la promotion de l'activité physique et sportive des collaborateurs au sein du Groupe aucune action particulière n'a été initiée dans ce domaine considérant qu'il ne s'agit pas d'un risque majeur au sein du Groupe. Cependant, la majorité des activités françaises est installée dans des locaux disposant d'une salle de sport facilitant ainsi l'accès à des installations sportives pour l'ensemble des collaborateurs.

Diversité, mixité et inclusion

De par sa nature, le Groupe favorise la diversité et la mixité culturelle liée à une implantation dans plus de 30 pays différents à travers le monde. La réalisation du potentiel d'une main-d'œuvre diversifiée est considérée comme essentielle à notre réussite.

Le groupe VIEL & Cie s'assure que la culture et les pratiques RH promeuvent la diversité et l'inclusion dans le recrutement. L'opportunité d'opérer dans ce Groupe déployé à l'international est offert à tous les talents locaux sans discrimination de genre, âge, handicap, croyances, culture, ethnie ou orientation sexuelle. Le groupe VIEL & Cie est aussi à l'écoute des souhaits de mobilité de ses employés, favorisant ainsi la mixité des cultures. Si le secteur est structurellement plutôt masculin, le Groupe veille à s'assurer que des femmes occupent des postes opérationnels dans chacune de ses filiales. Sa politique de recrutement aux postes managériaux a permis une forte représentativité féminine dans les organes de direction.

Parmi, les principales actions, le Groupe s'assure d'une parité au niveau des postes de direction en privilégiant la nomination de femmes. Le nombre de femmes occupant des postes de direction ou de membres du Conseil d'administration de VIEL & Cie constitue un indicateur clé de cet engagement dans la gouvernance.

Le Conseil d'Administration de VIEL & Cie compte aujourd'hui trois femmes sur les sept membres qui le compose.

Le pôle Bourse Direct, les entités françaises de Tradition, ainsi que des directions clés au niveau du Groupe (direction juridique, direction marketing stratégique, direction conformité et risques opérationnels) sont dirigées par des femmes.

Une égalité parfaite entre hommes et femmes est respectée au sein du Comité de Direction de Bourse Direct. Même si les femmes sont moins nombreuses au sein de l'entreprise, les femmes sont très représentées au sein de la direction puisque le Directoire est composé de 2 femmes. Bourse Direct publie les résultats en matière d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes conformément aux dispositions de l'article D.1142-5 du code du travail, avec un index à 85/100 en 2023.

Par ailleurs, Bourse Direct a signé la charte de la diversité et également participé à la semaine du handicap. Des actions ont été menées en 2023 pour l'inclusion des personnes en situation de handicap notamment par la mise à disposition de matériel adapté pour un collaborateur en situation de handicap (bureau, chaise ergonomique ...). Une semaine de sensibilisation a été organisée au sein de Bourse Direct lors de la semaine du handicap. Des centres de travail pour handicapés (ESAT) sont utilisés régulièrement dans le cadre de services liés à l'activité de Bourse Direct.

Le Groupe s'investit dans la promotion de l'égalité et la diversité, en créant une culture de cohésion et d'intégration. Il reconnaît que des employés issus de milieux et d'expériences différents peuvent apporter des connaissances précieuses à l'environnement de travail. L'objectif des entités du Groupe est de recruter et de conserver une main-d'œuvre diversifiée qui reflète les marchés mondiaux sur lesquels le Groupe est présent.

Des indicateurs RH sont intégrés dans les processus de suivi du niveau de diversité, d'égalité et d'inclusion au sein du Groupe et comprennent des statistiques par sexe, catégorie d'employé et âge.

Il apparaît que les femmes sont faiblement représentées dans les effectifs des bureaux de Londres notamment en raison du poids prépondérant des opérateurs de marché. En effet, les femmes sont présentes dans les fonctions support de la société. Un plan d'actions est en cours d'écriture avec les bureaux de Londres notamment pour améliorer le ratio de représentativité des femmes dans ses effectifs.

3-A-2. Processus de mobilisation des travailleurs et des représentants des travailleurs au sujet des répercussions

Le Groupe a instauré une gestion très décentralisée du personnel tenant compte des particularités locales, et des enjeux locaux. Ainsi, les managers et dirigeants locaux sont en contact direct avec les collaborateurs des bureaux qu'ils supervisent. Les sujets sont donc traités de façon distincte dans chaque bureau en fonction des caractéristiques du pays ou de la zone géographique concernée. Cette gestion s'appuie sur une politique centralisée décrite dans le cadre du code d'éthique du Groupe.

La représentativité du personnel par des instances élues est très peu répandue dans les pays étrangers à l'exception des pays européens et notamment de la France. Le Groupe ayant 90 % de son activité hors de la zone européenne, les discussions avec les dirigeants des bureaux sont menées sans représentants du personnel. Dans le cadre des orientations RH, le Groupe favorise cette liberté de dialogue au sein des différentes filiales.

En revanche, des accords collectifs ont pu être conclus dans différentes entités du Groupe notamment en France. Un accord porte principalement sur l'organisation de temps de travail et de présence au bureau sur les activités de bourse en ligne favorisant ainsi une plus grande souplesse dans l'organisation du travail pour les collaborateurs par rapport à leur temps de présence et de télétravail.

Par ailleurs, le Comité RSE constitué au sein de la filiale Bourse Direct est composé de représentants du personnel participant directement aux actions menées au sein de cette filiale.

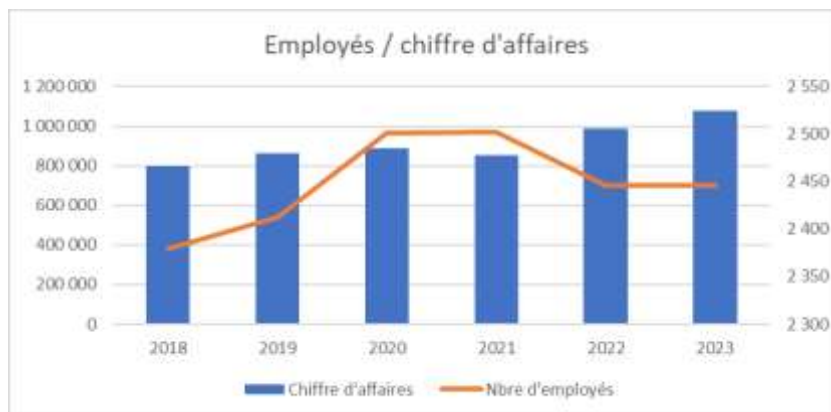
3- A-3. Processus pour remédier aux répercussions négatives et canaux permettant aux propres travailleurs de soulever des préoccupations

A ce stade, aucun impact négatif n'a été identifié concernant les employés du Groupe.

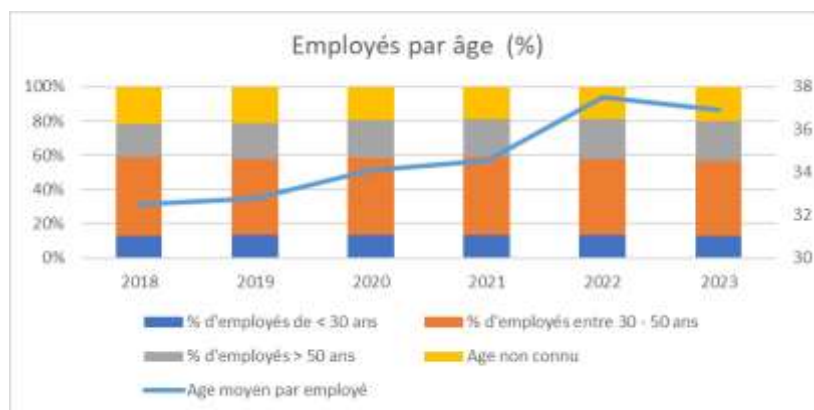
Le Groupe a mis en place un dispositif de recueil et de traitement des alertes permettant aux employés des filiales de signaler un fait grave et non conforme aux règles qui gouvernent la conduite des activités du Groupe. Ce dispositif a été communiqué aux filiales opérationnelles afin d'assurer la convergence des alertes vers le Comité éthique implémenté au niveau du groupe et le suivi de toutes les alertes au sein du groupe. Ce dispositif n'est pas ouvert à l'extérieur de l'entreprise et n'a pas vocation à l'être à l'avenir.

3 - A-4. Caractéristiques des employés de l'entreprise

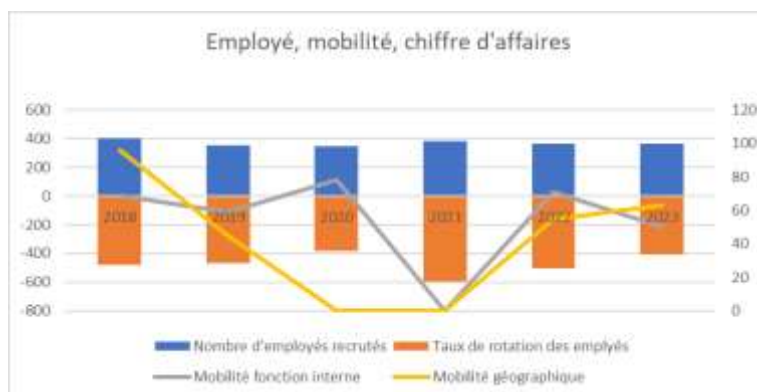
Le groupe comprend près de 2 500 collaborateurs dans le monde, répartis dans 58 sociétés.



L'âge moyen des employés du Groupe s'établit à 37 ans. 44 % des employés s'inscrivent dans la tranche d'âge de 30 à 50 ans et 23 % ont plus de 50 ans. Des restrictions de périmètre sont indiquées dans l'approche méthodologique au paragraphe 1.D.1.b). La répartition des employés par tranche d'âge est la suivante :

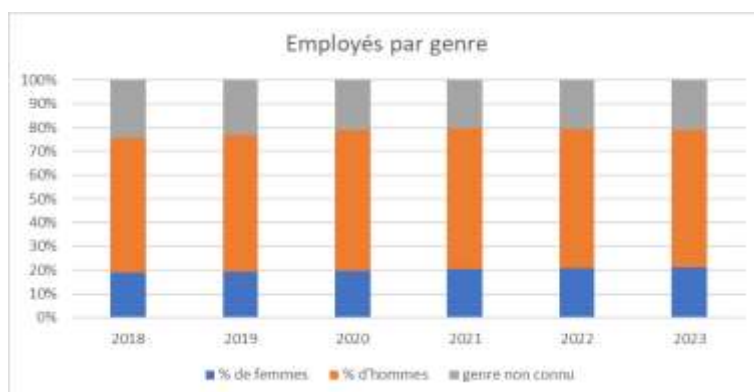


La mobilité interne en terme de fonction ou par zone géographique reste soutenue en 2023 au sein du Groupe. Plus de 110 personnes ont bénéficié de mobilité interne en 2023. Nous constatons que cette mobilité a été stoppée pendant la période COVID pour s'activer ensuite.



3-A-5. Indicateurs de diversité

En 2023, le Groupe compte 21 % de femmes et 58 % d'hommes. Le genre non connu correspond à des employés aux Etats-Unis pour lequel nous n'avons pas obtenu l'information relative au genre pour des raisons de confidentialité territoriale, des législations locales n'autorisant pas la diffusion de ces informations (environ 20 % non couvert).



En revanche, une analyse détaillée par pays montre une faible représentativité de femmes en Angleterre, puisque les équipes sont constituées à 85 % d'hommes. Ce taux s'explique principalement par la prédominance d'hommes dans les salles de marché et les fonctions IT, caractéristiques du secteur. Comme indiqué ci-dessus, un plan d'actions est en cours d'écriture pour améliorer ce ratio à Londres.

3-A-6. Salaires adéquats

Les objectifs de performance sont clairement définis dans le cadre du processus d'évaluation des performances et du développement des employés en assurant l'égalité de rémunération et d'avantages entre les hommes et les femmes pour un travail de valeur égale.

Les salaires totaux versés au sein du Groupe s'élèvent à 756,3 millions d'euros en hausse de 9,2% par rapport à l'année précédente, à cours de change variables. Ce poste représente 70,2 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Le niveau de rotation du personnel est suivi et analysé en tant qu'indicateur de rétention des talents au sein du Groupe. En 2023 le Groupe a enregistré un faible taux de rotation inférieur à 16 % contre 17 % en 2022. Le nombre de salariés ayant bénéficié de mobilité géographique ou fonctionnelle est équivalent à 28 % du nombre départs (contre 25 % en 2022 rapporté au même périmètre d'effectif). Il est à noter que le nombre des personnes qui ont bénéficié d'une mobilité géographique et fonctionnelle a été exclu des sorties d'effectifs pour le calcul du taux de rotation. Ce calcul inclut toutes les personnes disposant d'un contrat à durée déterminée et indéterminée (hors stagiaire).

Des indicateurs RH sont intégrés dans les processus de suivi du niveau de diversité, d'égalité et d'inclusion au sein du Groupe et comprennent notamment des statistiques par sexe, catégorie d'employé et âge telles que présentées ci-dessus.

3-A-7. Indicateurs de mesure

Les principaux indicateurs retenus dans le cadre de la stratégie sociale du Groupe sont les suivants :

Indicateurs	Mesure 2023	Mesure 2022	Mesure 2021	Var 22/23	Commentaires
% des employés de moins de 30 ans	13 %	13 %	14 %	-6,1 %	
% des employés entre 30 et 50 ans	44 %	45 %	45 %	-0,9 %	
% des employés > 50 ans	23 %	23 %	22 %	0,4 %	
% des employés : âge non renseigné	20 %	19 %	19 %	6,0 %	
% de femmes dans le Groupe	21 %	21 %	20 %	2,2 %	
% d'hommes dans le Groupe	58 %	59 %	59 %	-1,7 %	
% de genre non renseigné	21 %	21 %	21 %	2,8 %	
% d'employés ayant suivi une formation (AML/Cyber/Code of conduite)	>90 %	67 %	-	-	
Ratio des salariés ayant bénéficié d'une mobilité géographique ou fonctionnelle par rapport au salariés sortants	23,8 %	33 %	(COVID)	10.8 %	La hausse de plus de 10 % de ce ratio s'explique par la création de succursales en Europe et un attrait pour le site de Dubaï
Taux de rotation du personnel	16 %	17 %	20 %	-	
Nombre de traités des droits de l'homme signés par les pays d'implantation	80 % 10 sur 18	80 % 10 sur 18	N/A	-	

3 - B – RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

La consultation des parties prenantes menée par le Groupe en 2023, telle que décrite ci-dessus a conduit à soumettre un questionnaire à un certain nombre de fournisseurs. Le choix des fournisseurs s'est appuyé sur le poids de ces derniers d'un point de vue financier sur l'ensemble des charges d'exploitation.

Même si ce sujet n'est pas ressorti dans les enjeux prioritaires, en faisant appel à des prestataires externes, le Groupe s'expose indirectement aux risques et opportunités des employés de ces prestataires. Ces employés proviennent principalement des secteurs des services dans le domaine des marchés financiers : fournisseurs de flux, de données, ou dans le secteur du conseil.

Ainsi, concernant ses fournisseurs directs, même si l'immense majorité fournit des prestations intellectuelles depuis des pays à fortes exigences en termes de droit du travail, le Groupe porte attention à leurs propres politiques de vigilance (pertinence et robustesses des informations fournies, pertinence et formalisation de la démarche) un focus particulier s'appliquant aux fournisseurs de matériel informatique, secteur assez exposé à ces risques.

L'enjeu des droits de l'homme est inhérent à de nombreux risques déjà identifiés et pris en compte par le Groupe. Cet enjeu est notamment abordé au travers de la conduite des activités (code de conduite, de déontologie, protection des données), de la responsabilité employeur (diversité, santé, sécurité ...).

Les contrôles sur les fournisseurs sont assurés par les filiales en local.

Le choix des fournisseurs s'effectuent soit dans le cadre d'une démarche locale d'une des filiales, soit dans le cadre d'un appel d'offres mené au niveau central du Groupe si ce fournisseur est en relation avec l'ensemble des filiales. L'appel d'offres doit comprendre les volets relatifs au périmètre des services, les risques et responsabilités, les engagements RSE du fournisseur, les aspects financiers. Le Groupe n'a pas changé de fournisseurs récemment et n'a donc pas lancé d'appel d'offre en 2023.

L'indicateur choisi par le Groupe concernant les droits de l'homme concerne le nombre de traités signés par les pays d'implantation et de ses fournisseurs. Ainsi, sur les 29 pays d'implantation du groupe VIEL & Cie, plus de 80 % ont ratifié au moins 10 des 18 traités des droits de l'homme de l'ONU.

Une charte à destination des fournisseurs a été rédigée dans le cadre des activités de bourse en ligne du Groupe et adressée à la majorité d'entre eux. Cette charte doit faire l'objet d'une validation par les fournisseurs à la fois les fournisseurs existants et les nouveaux fournisseurs.

3 - C – CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

Dans le cadre du processus d'évaluation de la matrice de matérialité, des clients ont été sélectionnés pour répondre à un questionnaire. Cette approche, telle que décrite ci-dessus, a ainsi permis d'enrichir la connaissance du Groupe sur les enjeux relatifs à ses clients.

Les obligations réglementaires, relatives à la directive MIFID soumet le groupe VIEL & Cie en Europe, au régime de la meilleure exécution. Celle-ci consiste à obtenir, lors de l'exécution des ordres, le meilleur résultat possible pour les clients. Cette obligation fait l'objet d'un reporting complet auprès des autorités de régulation (via la plateforme RDT) visant à pouvoir répondre notamment à toute demande de justification précise de prix d'exécution (fonction des cours, carnet d'ordre, liquidités ...). Au-delà de la contrainte réglementaire, l'aptitude du Groupe à satisfaire les besoins exprimés ou implicites des clients, est particulièrement scrutée pour s'assurer de ce positionnement dans le secteur concurrentiel du courtage dans lequel il évolue.

Cette exigence est d'autant plus renforcée dans le domaine du Retail, où Bourse Direct investit fortement dans une qualité de service à la fois technique - pour assurer de très hauts niveaux de disponibilité et robustesse de sa plateforme électronique - et humaine pour répondre avec la meilleure diligence aux demandes de ses clients

particuliers, les former afin de limiter leurs risques, et les accompagner au plus près. Près de 12 000 personnes ont assisté à des formations de Bourse Direct en 2023.

La qualité de service, comme aptitude des services proposés à satisfaire les besoins exprimés ou implicites des clients, est particulièrement critique dans le secteur concurrentiel dans lequel évolue le Groupe. S'engager sur un niveau de services, qu'il soit lié à une qualité des prestations intellectuelles d'intermédiation ou à la robustesse et performance de plateformes informatiques, exige une forte maîtrise de ses processus internes. La répercussion – positive ou négative - de la satisfaction exprimée par le client joue sur la fidélisation et la réputation.

Des enquêtes de satisfaction clients sont régulièrement organisées notamment dans les activités destinées aux clients particuliers. Le « NPS » (Net Promoter Score) est calculé tous les mois afin de connaître le niveau de satisfaction des clients.

Par ailleurs, le modèle d'affaire du Groupe repose sur l'utilisation de logiciels, infrastructures et services informatiques indispensables à la conduite des opérations. Conscient que ces dispositifs sont potentiellement la cible de menaces croissantes pour la sécurité des données de ses clients, le Groupe veille à ce que chaque filiale dispose d'une politique de cybersécurité alignée avec les exigences locales. Cette politique est renforcée chez Bourse Direct de par la nature numérique de ses activités. En outre, aligné avec les principes RGPD, le Groupe s'attache à ne pas exploiter une donnée personnelle d'un client en dehors du cadre strict de sa relation directe avec lui, et s'interdit par exemple son utilisation croisée à des fins de développement marketing.

La politique de sécurité informatique au sein du Groupe est décentralisée par région en fonction des réglementations locales et sa mise en œuvre déléguée dans les filiales. Elle est doublement renforcée chez Bourse Direct qui s'adresse à une clientèle de particuliers en nombre. Celle-ci est par ailleurs soumise à la transmission régulière d'informations spécifiques sur les incidents auprès du régulateur français (ACPR).

Enfin, dans le cadre de toute nouvelle activité, le comité d'activité nouvelle (New initiative committee) vérifie en local que le projet répond aux exigences de sécurité relatives à la protection des données.

Une sensibilisation régulière des collaborateurs est effectuée concernant les risques de Cybercriminalité. Des formations sont également organisées. Le nombre de formations sur ce thème constitue un indicateur clé pour le Groupe.

4 – INFORMATION SUR LA GOUVERNANCE

4 - A – CONDUITE DES AFFAIRES

Présent dans plus de 30 pays, le Groupe travaille avec du personnel formé à l'ensemble des réglementations propres à chaque pays afin d'en garantir leur bonne application. Le management local dispose de l'expérience nécessaire et des compétences propres pour anticiper ses objectifs et transmettre le savoir indispensable aux équipes sur lesquelles repose la mise en œuvre.

L'enjeu le plus important concerne la culture d'entreprise (éthique, transparence, protection des données). La stratégie RSE du Groupe porte une attention particulière au respect des règles éthiques. Dans ce cadre, un code éthique et un code de conduite qui rassemblent les engagements guidant les comportements et l'activité professionnelle des collaborateurs, est déployé depuis de nombreuses années dans l'ensemble des filiales dans le monde sur tous les métiers dans le cadre d'une démarche responsable. L'intégrité des pratiques dans l'exercice des métiers du Groupe est un actif essentiel dans la confiance que peuvent accorder les clients, les fournisseurs, les investisseurs mais aussi les collaborateurs. L'éthique s'inscrit aussi dans le cadre de deux thématiques importantes comme la lutte contre la corruption et de façon générale, la gestion des risques.

4- A-1. Culture d'entreprise, politique interne de l'entreprise

L'environnement réglementaire entourant le Groupe continue d'évoluer à la fois sur le plan national et international. Il est attendu des filiales qu'elles se conforment à un ensemble de règles complexes et exigeantes et qu'elles procèdent et fournissent une divulgation sur des problématiques comme le délit d'initié, l'entente sur les prix et la manipulation de marché. En outre, elles sont sujettes au respect des règles contre des pratiques telles que l'évasion fiscale considérée comme un risque faible au sein du Groupe, la fraude, le blanchiment d'argent, les conflits d'intérêts et la corruption. Au travers de sa gouvernance, le Groupe s'assure de la parfaite conformité réglementaire par le biais de contrôles internes robustes et d'un niveau de services satisfaisant les normes professionnelles les plus élevées de l'industrie. Le Groupe a rédigé une politique anti-corruption en application de la loi Sapin II.

De par l'indépendance des acteurs opérationnels et du management, et leur connaissance des règles d'intégrité, les processus décisionnels sont guidés par l'intérêt du client excluant tout conflit avec des intérêts propres d'autres parties prenantes internes ou externes.

Le groupe VIEL & Cie bénéficie d'une gouvernance forte, suivie et évaluée trimestriellement au travers d'indicateurs de conformité des pratiques dans ses filiales et des recommandations des organes de contrôles internes (audit et contrôle permanent) et externes (audit et régulateurs le cas échéant).

Le Groupe s'engage à maintenir des normes éthiques et d'intégrité élevées en étant conscient que les sociétés capables d'assurer une parfaite conformité réglementaire par le biais de contrôles internes robustes et capables d'offrir des services satisfaisant les normes professionnelles les plus élevées du secteur seront mieux positionnées pour établir une relation de confiance avec les clients, conduisant à une augmentation des revenus, et pour protéger la valeur actionnariale en minimisant les pertes subies en résultat de procédures judiciaires.

Outre le respect des réglementations relatives à la sécurité financière, assurer la conformité avec les réglementations relatives à la durabilité de l'entreprise et de son modèle d'affaire est un enjeu majeur pour VIEL & Cie, qui s'attache à garantir des relations sur le long terme, mutuellement bénéfiques pour ses clients, ses investisseurs et la société au sens large. Ces réglementations sont en forte évolution – en particulier en Europe – et nécessitent une adaptation rapide, en termes de gouvernance et reporting. Le groupe VIEL & Cie assure, au travers de sa veille réglementaire, de la compréhension de ces nouveaux enjeux et anticipe les exigences du régulateur à venir.

Le groupe VIEL & Cie est à l'écoute des régulateurs et s'assure de la bonne qualité des relations locales pour l'anticipation et la mise en œuvre des évolutions. Les relations avec les régulateurs locaux en 2023 ont été stables dans un environnement habituel, sans préoccupations spécifiques. Ces régulateurs sont principalement les régulateurs des activités de marché ou des activités financières : FSA (Londres), NFSA (US), AMF (France), ACPR (France). Cette liste n'est pas exhaustive.

Parallèlement, le Comité d'audit recense et s'assure du traitement de toute recommandation issue d'éventuels audits des régulateurs. L'environnement réglementaire et juridique est pris en compte et évalué dans tout développement d'activités du Groupe. Un comité de validation des nouvelles activités est organisé en local (new initiative committee). Celui-ci examine et propose les mesures pour assurer l'alignement avec les réglementations en cours avant l'approbation du lancement de l'activité par le Comité de direction. Les nouveaux produits et activités sont déclarés par ailleurs en central dans le rapport trimestriel de conformité (Compliance report) afin de s'assurer de la compatibilité avec la politique du groupe.

Le Groupe a mis en place un système d'alerte dans un souci de transparence et de sécurité des collaborateurs et s'assure dans le cadre du dispositif de la mise en place d'une protection des lanceurs d'alerte. Ce dispositif s'appuie sur une adresse mail dédiée, permettant à chaque collaborateur de procéder à une alerte. Cette alerte est adressée à une personne dans le Groupe (le Directeur de la Compliance), seule personne destinataire.

La gouvernance porte sur les parties prenantes et notamment les fournisseurs. La politique de Groupe consiste en une analyse détaillée dans le cadre de l'entrée en relation avec de nouveaux fournisseurs via un process de KYS (« Know Your Suppliers ») couvrant une série de questions s'inscrivant dans le cadre des règles éthiques du Groupe. Les questions portent notamment sur les conditions de travail chez les fournisseurs, les assurances d'absence de travail illégal ou dissimulé

4 - A-2. Prévention et détection de la corruption

Le Groupe a adopté un principe de « tolérance zéro » à l'égard de la corruption. Ce principe se décline à travers un programme compliance spécifique, qui a été déployé dans le Groupe. Il comporte notamment une politique anti-corruption applicable à tous et rappelant les exigences éthiques du Groupe.

En effet, le code d'éthique et le code de conduite anti-corruption fournissent à tous les employés des conseils sur les bonnes pratiques et le bon comportement à adopter dans les affaires. Ils sont complétés par des politiques plus détaillées du Groupe, telles que les politiques relatives à la lutte contre la corruption, à la sécurité financière, aux conflits d'intérêts, ainsi que par d'autres politiques et lignes directrices du Groupe et locales.

La politique du Groupe sur les conflits d'intérêts définit les dispositions relatives à l'identification et à la gestion des conflits d'intérêts. Des exemples pratiques et des scénarios de conflits d'intérêts sont fournis pour aider les employés à identifier les situations à risque et à réagir de manière adéquate et conforme à la politique.

4 - A-3. Indicateurs de mesure

Les principaux indicateurs retenus dans le cadre de la stratégie sociale du Groupe sont les suivants :

Indicateurs	Mesure 2023	Mesure 2022	Mesure 2021	Var 22/23	Commentaires
% de femmes au Conseil d'administration de VIEL & Cie	43 %	43 %	43 %	-	-
% de formation obligatoire suivie dans le Groupe (AML et code de conduite pour les nouveaux entrants)	> 90 %	67 %	Non obtenu	+34,3 %	Politique de formation devenue obligatoire au sein du groupe explique la hausse
Qualité des relations avec les autorités de tutelle *	+	+	+		-
Nombre de litiges clients / nombre de clients **	<1 %	<1 %	Non disponible	-	-
Age moyen d'ancienneté du top management	23,4 ans	22,4 ans	21 ans	+4,5 %	-
% d'employés ayant suivi une formation en cybercriminalité	94 %	>50 %	Non disponible	+50 %	Politique de formation devenue obligatoire au sein du groupe explique la hausse

* la qualité des relations avec les régulateurs se mesurent en fonction du nombre d'entrevues avec les régulateurs au cours de l'année écoulée et des recommandations, instructions ou injections demandés par ces derniers. Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe n'a enregistré aucune amende ou sanction de la part d'un régulateur dans le monde.

** les litiges clients concernent les procédures juridiques engagées dans le cadre d'une relation client. Ces dernières sont prises en charge par des avocats travaillant pour le Groupe en coordination avec les services commerciaux et clients.